



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 2 avril 2015 — Vol. 44 N° 73

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le jeudi 2 avril 2015 — Vol. 44 N° 73

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	5303
Souligner la Journée internationale de sensibilisation à l'autisme et le Mois de l'autisme	
M. Jean Rousselle	5303
Souligner le 40e anniversaire du génocide cambodgien	
M. Maka Kotto	5303
Souligner le 50e anniversaire de l'Hôpital Marie-Clarac	
Mme Rita de Santis	5303
Souligner la campagne de sensibilisation Parents jusqu'au bout!	
Mme Lise Lavallée	5304
Féliciter les lauréats du gala Reconnaissance de l'action communautaire et de l'économie sociale	
M. Sylvain Rochon	5304
Souligner la tenue de la coupe Desjardins, réunissant 200 jeunes joueurs de hockey	
M. Germain Chevarie	5304
Rendre hommage à M. Gilles Roussil, lauréat du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin	
M. Mario Laframboise	5304
Rendre hommage aux familles de grands bâtisseurs de l'industrie forestière	
M. Laurent Lessard	5305
Féliciter M. Alex Bellemare, trois fois médaillé d'or aux Jeux du Québec en haltérophilie	
M. François Gendron	5305
Souligner le 30e anniversaire de La Télévision d'ici, télévision communautaire de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans	
Mme Caroline Simard	5305
Présence de l'ambassadeur de l'État d'Israël, M. Rafael Raul Barak, et du consul général à Montréal, M. Ziv Nevo Kulman	5306
Présence de Mme Louise Beaudoin, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	5306
Dépôt de documents	5306
Réponses à des pétitions et à des questions inscrites au feuilletton	5306
Lettre du député de Granby concernant le plaidoyer de la Procureure générale dans la cause de Lafarge Canada inc. contre Heurtel en lien avec le projet de loi n° 37 sur les projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la municipalité de Port-Daniel—Gascons	5306
Réponse à la lettre de la députée de Pointe-aux-Trembles concernant l'horaire des travaux parlementaires	5307
Dépôt de pétitions	5307
Améliorer les conditions de travail du personnel du réseau de l'éducation afin de favoriser la réussite scolaire	5307
Conservier l'actuel directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie à titre de dirigeant local dans la nouvelle structure	5307
Respecter l'engagement de créer 15 000 places en service de garde éducatif et consolider les projets en cours	5308
Questions et réponses orales	5308
Entente avec la Caisse de dépôt et placement pour la réalisation de projets d'infrastructure	
M. Stéphane Bédard	5308
Document déposé	5308
M. Philippe Couillard	5308
M. Stéphane Bédard	5309
Document déposé	5309
M. Philippe Couillard	5309
M. Stéphane Bédard	5309
M. Philippe Couillard	5309

Table des matières (suite)

Fiabilité des compteurs électromécaniques d'Hydro-Québec	5310
M. Bernard Drainville	5310
M. Pierre Arcand	5310
M. Bernard Drainville	5310
M. Pierre Arcand	5310
M. Bernard Drainville	5311
M. Pierre Arcand	5311
Bonification de la rémunération après mandat des hauts dirigeants de l'Université Laval	5311
Mme Véronique Hivon	5311
M. François Blais	5311
Mme Véronique Hivon	5312
M. François Blais	5312
Mme Véronique Hivon	5312
M. François Blais	5312
Projet de terminal pétrolier de TransCanada Énergie	5312
M. François Legault	5313
M. Philippe Couillard	5313
M. François Legault	5313
M. Philippe Couillard	5313
M. François Legault	5313
M. Philippe Couillard	5314
État du parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux	5314
M. François Paradis	5314
M. Gaétan Barrette	5315
M. François Paradis	5315
M. Gaétan Barrette	5315
M. François Paradis	5315
M. Gaétan Barrette	5315
Plainte au Conseil de discipline du Barreau concernant l'avocat Frédéric Allali	5315
M. Alexandre Cloutier	5316
Mme Stéphanie Vallée	5316
M. Alexandre Cloutier	5316
Mme Stéphanie Vallée	5316
M. Alexandre Cloutier	5316
Document déposé	5316
M. Jean-Marc Fournier	5316
Impact des compressions budgétaires dans le réseau de l'éducation	5317
Mme Françoise David	5317
M. François Blais	5317
Mme Françoise David	5318
M. François Blais	5318
Mme Françoise David	5318
M. François Blais	5318
Gouvernance de l'Université du Québec à Trois-Rivières	5318
Mme Sylvie Roy	5319
M. François Blais	5319
Mme Sylvie Roy	5319
M. François Blais	5319
Mme Sylvie Roy	5319
M. François Blais	5319
Destruction des données québécoises contenues dans le registre fédéral des armes à feu	5319
M. Stéphane Bédard	5320
M. Philippe Couillard	5320
M. Stéphane Bédard	5320
M. Philippe Couillard	5320
M. Stéphane Bédard	5320
M. Philippe Couillard	5320

Table des matières (suite)

Motions sans préavis	5321
Souligner le travail et la contribution du Regroupement des événements majeurs internationaux au développement économique, touristique, culturel et social du Québec	5321
Mise aux voix	5321
Avis touchant les travaux des commissions	5322
Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	5323
Affaires du jour	5325
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	5325
M. Serge Simard (suite)	5325
M. Claude Surprenant	5326
Motion formulant un grief	5328
Mme Hélène David	5328
M. Alexandre Cloutier	5330
M. Laurent Lessard	5331
M. Dave Turcotte	5333
Motion formulant un grief	5334
Document déposé	5334
M. Sam Hamad	5335
Projet de loi n° 34 — Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises	
Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée	5336
Mise aux voix du rapport	5336
Adoption	5336
M. Sam Hamad	5337
M. Alain Therrien	5337
M. Mario Laframboise	5338
Mise aux voix	5338
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief	5339
M. Gérard Deltell	5339
M. Jean D'Amour	5341
M. Pierre Karl Péladeau	5343
Mme Nicole Ménard	5345
M. Mathieu Lemay	5346
Motion formulant un grief	5348
Mme Filomena Rotiroti	5348
Mme Nicole Léger	5349
Motion formulant un grief	5351
Mme Caroline Simard	5351
Mme Rita de Santis	5352
Mme Diane Lamarre	5354
Motion formulant un grief	5355
M. Jean-Denis Girard	5355
M. Robert Poëti	5357
M. Harold LeBel	5359
Motion formulant un grief	5360
M. David Birnbaum	5361
M. Germain Chevarie	5362
M. André Villeneuve	5364
Motion formulant un grief	5365
Ajournement	5366

Le jeudi 2 avril 2015 — Vol. 44 N° 73

(Neuf heures quarante-cinq minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bonjour à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés. Et, sans plus tarder, je vais céder la parole à M. le député de Vimont.

Souligner la Journée internationale de sensibilisation à l'autisme et le Mois de l'autisme

M. Jean Rousselle

M. Rousselle : Merci, Mme la Présidente. Avril est le Mois de l'autisme. C'est aussi le moment privilégié pour informer les gens et les sensibiliser à l'autisme, de même que de briser les préjugés, principal obstacle à l'intégration des personnes autistes dans notre société.

Aujourd'hui, le 2 avril, c'est la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. De nombreuses villes à travers la province suivront pour la première fois le Mouvement Faites briller en bleu, différents monuments et places publiques d'ici seront éclairés en bleu en soutien à la cause.

J'ai une pensée bien particulière à tous les organismes et les fondations de mon comté qui oeuvrent auprès de cette clientèle et de leurs familles. J'ai aussi une pensée bien spéciale pour mon adjointe Julie, son conjoint Marc et leur fille, Juliette Lepage, qui est autiste. Je veux remercier toute l'équipe qui arbore aujourd'hui le bleu en soutien à la cause. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Alors, je porte du bleu aujourd'hui, alors je soutiens la cause. Pour la prochaine déclaration, je vais reconnaître M. le député de Bourget.

Souligner le 40e anniversaire du génocide cambodgien

M. Maka Kotto

M. Kotto : Mme la Présidente, c'est avec émotion que nous soulignons aujourd'hui le 40e anniversaire de l'un des pires génocides du XXe siècle, soit le génocide cambodgien qui, entre 1975 et 1979, a fait plus de 2 millions de victimes sur une population totale de 8 millions de personnes. Cette tragédie provoqua l'exil de centaines de milliers de personnes fuyant le régime sanguinaire des Khmers rouges. De ce nombre, 20 000 personnes viendront au Canada, dont 10 000 au Québec.

Il y a quelques jours, des cérémonies de commémoration sous les auspices du Centre Khemara, à Montréal, sont venues nous rappeler les horreurs de cette page de l'histoire du Cambodge. Tout en nous sensibilisant à l'existence de cette tragédie, cette commémoration nous invite à réaffirmer notre refus de l'intolérance, du fanatisme et de l'exclusion.

Au peuple cambodgien et à celles et ceux qui sont aujourd'hui parmi nous comme membres de notre grande famille québécoise nous exprimons toute notre solidarité et notre respect. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député de Bourget. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner le 50e anniversaire de l'Hôpital Marie-Clarac

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci, Mme la Présidente. Je suis honorée de souligner le 50e anniversaire de l'Hôpital Marie-Clarac. Inauguré au printemps 1965, il compte 204 lits pour patients en convalescence et en réadaptation et, depuis l'automne dernier, l'Oasis de paix, une unité de soins palliatifs pour personnes en fin de vie. Situé à Montréal-Nord, l'hôpital fait partie de la grande famille Marie-Clarac mise sur pied et dirigée par les Soeurs de la Charité Sainte-Marie. Arrivées au Québec de l'Italie en 1949 avec mère Anselme Marie Parisotto à leur tête, ces religieuses se dévouent toujours pour la communauté. Aujourd'hui, l'hôpital est dirigé avec compassion et doigté par soeur Pierre-Anne Mandato, appuyée du Dr Guy Legros et d'une équipe chevronnée de professionnels. Je salue et dis : «Grazie, auguri» et longue vie à l'Hôpital Marie-Clarac.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Et, toujours à la rubrique des déclarations de députés, je vais maintenant céder la parole à Mme la députée de Repentigny.

**Souligner la campagne de sensibilisation
Parents jusqu'au bout!**

Mme Lise Lavallée

Mme Lavallée : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais porter à l'attention de mes collègues de l'Assemblée nationale la campagne Parents jusqu'au bout! amorcée par une citoyenne de ma circonscription, Mme Geneviève Dion, ainsi que deux autres mamans, lesquelles se sont unies afin de nous sensibiliser sur la réalité des parents qui se consacrent quotidiennement à leurs enfants lourdement handicapés. Leur réalité les oblige souvent à renoncer à un bon travail et, par conséquent, à une sécurité financière afin de se consacrer aux besoins quotidiens de leurs enfants et d'en assurer leur développement. Ces mamans souhaitent que le gouvernement entende leur appel à l'aide, et je souhaite aujourd'hui être leur porte-voix. Afin de mieux comprendre leur problématique, je vous incite à visiter leur site Web parentsjusquaubout.com ainsi que leur page Facebook. Merci à ces mamans dévouées et courageuses. Merci, Mme la Présidente.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée de Repentigny. Et, pour la prochaine déclaration, je vais céder la parole à M. le député de Richelieu.

**Féliciter les lauréats du gala Reconnaissance de l'action
communautaire et de l'économie sociale**

M. Sylvain Rochon

M. Rochon : Merci, Mme la Présidente. Jeudi dernier, au moment même où le gouvernement présentait son budget d'austérité, avait lieu, dans la MRC Pierre-De Saurel, le premier gala de Reconnaissance de l'action communautaire et de l'économie sociale. Les deux extrêmes d'un même spectre social : d'un côté, un gouvernement qui réduit son intervention dans des dossiers cruciaux comme l'éducation, la santé et les services sociaux; de l'autre, des hommes et puis des femmes qui, bénévolement ou avec des moyens très limités, apportent souvent aux plus démunis de leur communauté un soutien précieux et, surtout, contribuent à leur rendre fierté et dignité. Alors, merci à la ville de Sorel-Tracy d'avoir créé ce gala en collaboration avec la Corporation de développement communautaire, mais surtout mes plus sincères félicitations à celles et ceux qui ont été honorés à cette occasion. C'est grâce à des gens comme vous que je suis fier d'être un fils de Richelieu et c'est pour vous que je veux me battre pour plus de solidarité, de partage et de justice sociale. Encore une fois, bravo et merci! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député de Richelieu. Alors, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, la parole est à vous.

**Souligner la tenue de la coupe Desjardins,
réunissant 200 jeunes joueurs de hockey**

M. Germain Chevarie

M. Chevarie : Mme la Présidente, j'aimerais souligner aujourd'hui l'ouverture officielle de la 39e édition de la coupe Desjardins qui se déroule cette année chez nous, aux Îles-de-la-Madeleine. Ne pouvant prendre part à cet événement sportif d'envergure qui réunit plus de 200 jeunes joueurs de hockey de la Gaspésie et des îles, je tiens à leur souhaiter à tous un très bon succès. Votre détermination et vos efforts sont source d'inspiration. Je tiens à souligner également l'implication et le soutien des parents, et particulièrement le travail et les efforts des organisateurs, des instructeurs et des bénévoles de ce grand tournoi. Merci de votre présence et de vos énergies mises à la réussite de ce bel événement. À toutes et à tous, un bon tournoi et surtout beaucoup de plaisir. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Et, pour sa déclaration du jour, je cède maintenant la parole à M. le député de Blainville.

**Rendre hommage à M. Gilles Roussil, lauréat du Prix
du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin**

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Mme la Présidente, au nom de la population de la circonscription de Blainville, il me fait grand plaisir de souligner, aujourd'hui, en cette Assemblée, la nomination de M. Gilles Roussil au titre de lauréat régional du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2014.

Originaire et résident de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Gilles Roussil est un bénévole actif depuis 1968. Organisateur, motivateur, passionné, rassembleur, enthousiaste, chaleureux et reconnaissant, voilà autant de qualités qui distinguent ce bénévole aux yeux de son entourage. Il fut impliqué dès le début auprès des jeunes comme entraîneur au baseball et au hockey, leur communiquant ainsi sa passion pour les sports d'équipe. Au cours de ses 45 années de bénévolat, il a mis

sur pied plus de 50 rencontres sportives d'envergure régionale et provinciale qui ont eu pour impact de motiver la population à bouger et à pratiquer des activités physiques.

Au fil des années, Gilles Roussil a oeuvré auprès de tous les groupes d'âge pour leur transmettre sa passion de bouger, d'être actifs et de s'adonner à une activité physique. Je veux donc profiter de cette tribune pour remercier chaleureusement M. Roussil pour tant de dévouement au sein de sa communauté. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député de Blainville. Et, pour sa déclaration d'aujourd'hui, je cède maintenant la parole à M. le député de Lotbinière-Frontenac.

Rendre hommage aux familles de grands bâtisseurs de l'industrie forestière

M. Laurent Lessard

M. Lessard : Merci, Mme la Présidente. En tant que ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, aujourd'hui, nous rendons hommage à des familles de grands bâtisseurs de l'industrie forestière, au ministère. L'histoire forestière et du développement économique des villes et villages sont intimement liées, Mme la Présidente. L'essor et la vigueur de l'industrie n'auraient pas été possibles sans la vision et surtout le travail acharné de ces grandes familles de bâtisseurs qui ont été des donneurs d'ouvrage et qui ont procuré du travail à des milliers de personnes à travers le Québec.

Nous honorons aujourd'hui les familles Barrette, Bérubé, Blanchet, Boulanger, Cossette, Crête, Deschênes, Fillion, Gonthier, Huard, Kruger, Lebel, Lemaire, Perron et Tardif. Ils ont donc pris racine non seulement dans les forêts québécoises, mais ils ont développé, avec passion et vigueur, donc, une industrie forte aujourd'hui. Ils ont traversé crises économiques, forestières, financières, et ils représentent, encore aujourd'hui, des joueurs essentiels pour l'industrie de la forêt.

Je tiens donc à remercier ces familles d'être présentes cet après-midi, accompagnées, donc, de nos collègues de l'Assemblée nationale, pour lesquelles nous leur devons notre passé, mais surtout notre avenir, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député de Lotbinière-Frontenac. Et maintenant je cède la parole à M. le député d'Abitibi-Ouest.

Féliciter M. Alex Bellemare, trois fois médaillé d'or aux Jeux du Québec en haltérophilie

M. François Gendron

M. Gendron : Mme la Présidente, la finale des Jeux du Québec, qui s'est déroulée à Drummondville, en février dernier, a été le théâtre de plusieurs exploits sportifs. La palme des performances exceptionnelles revient cependant à Alex Bellemare, un jeune haltérophile de Macamic, dans la circonscription d'Abitibi-Ouest. M. Bellemare a épaté la galerie en fracassant trois records des Jeux du Québec, récoltant ainsi trois médailles d'or. Le jeune athlète a littéralement pulvérisé les marques antérieures dans la catégorie des moins de 69 kilos, repoussant les limites de 14 kilos à l'arraché et de 13 kilos à l'épaulé-jeté.

Pour son excellente performance, Alex a démontré que l'Abitibi-Témiscamingue est un terreau fertile pour cette discipline sportive. Ses prouesses sont à couper le souffle : non seulement il se dépasse en battant ses propres records, mais, à 16 ans seulement, le titre d'homme fort lui a déjà été décerné.

Alex, je lève mon chapeau. Nous sommes très fiers de toi. Continue ta belle réussite.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député d'Abitibi-Ouest. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Souligner le 30e anniversaire de La Télévision d'ici, télévision communautaire de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans

Mme Caroline Simard

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. Alors, fondée le 2 avril 1985, La Télévision d'ici est un organisme à but non lucratif qui célèbre sa 30e année d'existence aujourd'hui même. Ayant mené à la mise en ondes du Canal 9, La Télévision d'ici dessert les citoyens du territoire de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans et se distingue par un contenu local ainsi que des émissions d'information et de variétés pour les citoyens qui y vivent.

La Télévision d'ici est une télévision communautaire autonome qui se veut le reflet de la vie culturelle, économique, politique et sociale de sa communauté. Située à Sainte-Anne-de-Beaupré, elle a aussi le mandat de soutenir le développement des initiatives locales, ce qu'elle fait d'ailleurs très bien.

Présentement également sur Internet, l'équipe de La Télévision d'ici compte aujourd'hui quatre personnes de même qu'un conseil d'administration présidé par M. Noël Asselin et composé d'administrateurs du milieu engagés et

dévoués. Félicitations à toutes ces personnes impliquées et qu'il fait toujours bon rencontrer. Grâce à vous, les citoyens de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans peuvent compter sur une télévision qui leur ressemble et une télévision authentique et dynamique. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.
Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 58)

(Reprise à 10 h 15)

Le Président : Mesdames messieurs, nous allons nous recueillir quelques instants.
Merci, veuillez vous asseoir.

**Présence de l'ambassadeur de l'État d'Israël,
M. Rafael Raul Barak, et du consul général
à Montréal, M. Ziv Nevo Kulman**

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans nos tribunes, de l'ambassadeur de l'État d'Israël, Son Excellence M. Rafael Raul Barak. M. Barak est ici à l'occasion de sa visite officielle. M. l'ambassadeur est accompagné du consul général à Montréal, M. Ziv Nevo Kulman.

**Présence de Mme Louise Beaudoin,
ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

J'ai aussi le plaisir — parce que je la vois — de vous présenter Mme Louise Beaudoin, qui a été notre députée de Rosemont et de Chambly aussi.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement.

**Réponses à des pétitions et à des
questions inscrites au feuilleton**

M. Fournier : Oui, M. le Président. Je dépose les réponses du gouvernement aux pétitions présentées par le député de Terrebonne le 17 février 2015 et par le député de Rousseau le 18 février 2015, de même que les réponses du gouvernement aux questions inscrites au feuilleton le 10 février 2015 par le député de Granby et adressées à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique et le 26 février 2015 par le député de Rosemont et adressée à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique.

Le Président : Alors, ces documents sont déposés.

**Lettre du député de Granby concernant le plaidoyer de la Procureure
générale dans la cause de Lafarge Canada inc. contre Heurtel en
lien avec le projet de loi n° 37 sur les projets de cimenterie
et de terminal maritime sur le territoire de la
municipalité de Port-Daniel—Gascons**

Pour ma part, je dépose une lettre que m'a adressée M. le leader du deuxième groupe d'opposition concernant le plaidoyer de la Procureure générale du Québec dans la cause de Lafarge Canada inc. contre Heurtel, et ce, en lien avec le processus législatif en cours touchant le projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel—Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Je dépose aussi la réponse à la...

Une voix : ...

Le Président : Je m'excuse. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Bonnardel : Juste un court commentaire sur la lettre que je vous ai envoyée. Elle fait état d'une situation qui nous inquiète, où un représentant du gouvernement, comme vous l'avez mentionné, a présumé de l'adoption d'un projet de loi qui est en cours, cette fois dans une cause qui est devant la Cour supérieure, pour laquelle un jugement a été rendu. Ma réflexion, M. le Président, c'est que je veux qu'ensemble on puisse trouver des solutions suite à ce qui a été prouvé par la leader de l'opposition, suite au jugement que vous avez rendu, que le comité...

Le Président : Évidemment... M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Oui. J'invite notre collègue à lire le jugement, la décision qui a été prise dans l'affaire pour se rendre compte qu'il n'y a aucun rapprochement entre les deux éléments qu'il soulève. Mais évidemment on pourra continuer de recevoir sa correspondance.

Réponse à la lettre de la députée de Pointe-aux-Trembles concernant l'horaire des travaux parlementaires

Le Président : Ceci étant dit, nous allons continuer parce que j'ai un autre dépôt, dépôt de la réponse à la lettre de Mme la députée de Pointe-aux-Trembles concernant ses préoccupations à l'égard de l'horaire des travaux parlementaires. Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

Améliorer les conditions de travail du personnel du réseau de l'éducation afin de favoriser la réussite scolaire

Mme Léger : Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 000 pétitionnaires, citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les offres patronales présentées par le gouvernement du Québec pourraient avoir de lourdes conséquences sur les conditions de travail du personnel du réseau scolaire et sur les conditions d'apprentissage des élèves québécois qui fréquentent l'école publique;

«Considérant que ces offres portent directement atteinte à la mission première de notre système d'éducation public, qui est de favoriser la réussite de tous les élèves;

«L'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, [citoyennes et citoyens] du Québec, demandons au gouvernement : de s'engager à poursuivre la diminution des ratios maître-élèves dans les classes du Québec, de s'engager à offrir le soutien et les services nécessaires aux élèves en difficulté, de réduire le fardeau de tâche du personnel enseignant, de reconnaître toutes les facettes du travail effectué par le personnel professionnel, de reconnaître l'expertise de tout le personnel de soutien scolaire et de s'engager à ne pas faire appel à la sous-traitance, de réduire la précarité du personnel des commissions scolaires, de reconnaître et de respecter l'autonomie professionnelle du personnel des commissions scolaires.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• (10 h 20) •

Le Président : L'extrait de cette pétition est déposé. J'invite maintenant le député de Gaspé.

Conserver l'actuel directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie à titre de dirigeant local dans la nouvelle structure

M. Lelièvre : M. le Président, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 325 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que, présentement, le Centre de santé et services sociaux de la Haute-Gaspésie a retrouvé un essor qu'il avait perdu depuis plusieurs années;

«Considérant que le directeur général actuel, M. Martin Pelletier, a su rallier l'ensemble des employés au bon développement de ce centre;

«Considérant que, compte tenu de la situation actuelle, où il y a correction progressive des déficits accumulés depuis plusieurs années;

«Considérant que M. Martin Pelletier, par son encouragement à tout le personnel, aide réellement tous les départements à relever les défis actuels et futurs;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que M. Martin Pelletier, directeur général actuel du Centre de santé et services sociaux de la Haute-Gaspésie, demeure à titre de dirigeant local dans la nouvelle structure proposée par l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : L'extrait de cette pétition est déposé. J'ai reçu de la part de Mme la députée d'Hochelega-Maisonneuve une demande de dépôt d'une pétition non conforme. Est-ce que j'ai un consentement? Consentement. Mme la députée.

Respecter l'engagement de créer 15 000 places en service de garde éducatif et consolider les projets en cours

Mme Poirier : Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 682 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant le manque croissant de places dans les services de garde éducatifs de qualité;

«Considérant qu'en 2013 le gouvernement du Québec [s'était] engagé à développer 15 000 places subventionnées, avant 2016, afin d'offrir une place en service de garde éducatif de qualité à chaque enfant du Québec;

«Considérant que le report du développement des nouvelles places subventionnées représente un frein à l'accessibilité et à l'universalité des services de garde éducatifs de qualité pour les familles québécoises et leurs enfants;

«Considérant qu'un retard dans la concrétisation de ces places occasionne des pertes d'opportunité ainsi que des coûts supplémentaires pour les contribuables;

«Considérant les ressources humaines et financières déjà investies par nombre de CPE dans ces projets;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Les signataires de cette pétition demandent au gouvernement du Québec : que les 15 000 places subventionnées des 90 projets retenus en 2014 soient développées avant le 31 décembre 2018, qu'il permette aux services de garde éducatifs qui ont démontré la faisabilité de leur projet de sécuriser leur opportunité; qu'il respecte et rende justice à l'engagement bénévole et l'implication communautaire des parents, ainsi qu'au temps et à l'argent déjà investis dans ces projets.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : L'extrait de cette pétition est déposé

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une question de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle.

Entente avec la Caisse de dépôt et placement pour la réalisation de projets d'infrastructure

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Merci, M. le Président. Je n'ai pas ici à rappeler l'importance de la Caisse de dépôt pour le Québec. Moody's, la plus grande agence de notation au monde, a publié une note intitulée *L'entente sur les infrastructures entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec est négative pour son crédit*. Et je dépose cette note, j'invite le premier ministre à la lire.

Hier, j'ai demandé au premier ministre quels changements allait-il proposer au projet de loi n° 38 suite à l'opinion émise par Moody's. Je pense que c'était une bonne question, et le premier ministre a préféré nous faire la leçon. Il a répondu : L'avis de Moody's, le jour même, a été corrigé. Il a dit ça textuellement et, un peu plus tard : Moody's s'est immédiatement rétracté.

Or, après vérification auprès de Moody's, le premier ministre a donné une information qui était contraire à la vérité. L'auteur du document brandi par le premier ministre nous a confirmé personnellement, hier après-midi, qu'il n'y a eu aucune correction, que la note sur laquelle j'ai questionné le premier ministre hier est toujours inscrite au dossier de la caisse et confirme l'effet négatif qu'a fait le gouvernement sur le crédit de la caisse.

Alors, ma question est simple au premier ministre, et je vais reposer ma question : Tout d'abord, peut-il amicalement se corriger et dire qu'il n'y a pas eu de correctif émis par Moody's et que ses notes sont complémentaires? Mais la deuxième, qui est plus importante encore : Quels correctifs entend-il apporter au projet de loi n° 38 avant les consultations parlementaires?

Document déposé

Le Président : Consentement pour le dépôt? Consentement pour le dépôt? Consentement. M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Je voudrais remercier le collègue pour me donner l'occasion de continuer sur ce thème extrêmement positif pour le Québec. D'abord, bien répéter qu'effectivement Moody's a précisé sa pensée le même jour et qu'elle dit très clairement qu'il n'y a aucun impact sur la cote de crédit de la Caisse du dépôt et placement du Québec lié au projet d'entente. Je rappelle qu'il faut, comme vous le savez, M. le Président, adopter un projet de loi ici, à l'Assemblée nationale, pour que cette entente soit entérinée. Il y a également le constat de DBRS qui est très positif et qui fait en sorte que la Caisse

de dépôt — avec fierté, je le dis, M. le Président — conserve le plus haut niveau de cote de crédit au monde pour ce type d'organisation.

Et ce qu'a fait Moody's et d'autres agences de crédit dans le passé, c'est de signaler aux fonds de pension — parce que la même remarque a été faite aux fonds de pension canadiens — que l'utilisation d'investissement dans les infrastructures les rendait moins liquides et qu'il y avait lieu, en matière, à signaler le fait aux investisseurs. Ça ne change en rien, M. le Président, la bonne réputation de la caisse, sa cote de crédit.

Mais j'accueille avec plaisir le ton de la question du collègue, parce qu'il semble s'engager dans l'adoption du projet de loi, et on le souhaite, parce que les gens de Montréal, les gens de la communauté métropole de Montréal attendent avec impatience l'adoption de ce projet de loi pour qu'on aille enfin de l'avant avec des projets très importants, très importants pour cette région, qui est le lien rapide sur le pont Champlain et le Train de l'Ouest. Alors, je salue son ouverture, j'espère qu'il va favoriser l'adoption du projet de loi de façon la plus rapide possible, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Je comprends du premier ministre qu'il se rétracte par rapport à ce qu'il a dit hier. Les deux avis sont complémentaires, et, pour qu'il en soit sûr, on a même posé la question directement à celui qui l'a rédigé. Et je dépose la réponse qu'il nous a donnée : il nous a confirmé, effectivement, que, ces avis, il n'y a pas eu de correction, que ces deux avis étaient complémentaires.

Mais ce que je veux surtout dire au premier ministre, c'est qu'actuellement cette entente a un effet, et elle n'est pas encore signée, c'est un projet d'entente. Imaginez-vous si elle était signée. Le premier ministre me parle déjà de projet. Ce que je lui demande : Quelles modifications va-t-il faire au projet de loi n° 38 pour le rendre acceptable?

Document déposé

Le Président : Consentement pour le dépôt? Consentement. M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Alors, M. le Président, je vais répondre à la question très claire : À la lumière des commentaires écrits de Moody's, il n'y a aucune modification à apporter au projet de loi, puisque, contrairement à ce qu'il a dit, l'entente ou le projet d'entente — il faut toujours le préciser, M. le Président — n'affecte en rien, en rien, en rien la cote de crédit et la réputation de la Caisse de dépôt, au contraire.

Mais moi, je l'appelle à la collaboration, de même que la deuxième opposition, parce que les gens de Montréal et de la région de Montréal attendent avec impatience que les parlementaires prennent leurs responsabilités et accélèrent l'adoption de ce projet de loi pour que les projets puissent aller de l'avant dans la plus complète indépendance. La caisse décidera si elle veut les prendre en main ou pas. Mais, M. le Président, je répète : Pourquoi le Québec se priverait-il de l'expertise considérable de la caisse, qu'elle déploie dans le monde entier, pourquoi pas au Québec? Oui, au Québec...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Dois-je rappeler au premier ministre que, pour une cote de crédit donnée, un avis comme ça peut avoir, effectivement, un effet, et le crédit peut être moins bon pour la caisse, bien qu'elle conserve sa cote. Et là on parle de projet d'entente.

Alors, il y a un avertissement de la plus grande firme de notation qui lui dit qu'il s'en va sur la mauvaise voie et qui dit que, justement, la Caisse de dépôt n'est pas dans son domaine et que ça la place à risque. Ce que je lui demande aujourd'hui, c'est faire le constat, tout comme nous, qu'il annonce des projets sur une base d'une entente qui est dangereuse pour la caisse...

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, ce qui serait irresponsable, c'est, par la passivité de certains parlementaires, faire en sorte qu'il n'y ait pas de transport rapide sur le pont Champlain et qu'il n'y ait pas de Train de l'Ouest. Ça, ça serait irresponsable.

Maintenant, je répète encore une fois que cette entente... Il faut qu'il lise l'autre avis complémentaire également, il faut qu'il lise DBRS, il faut qu'il parle aux gens de la caisse — je vous suggère d'appeler les gens de la caisse — et il va voir, M. le Président, et constater que cette entente, elle est connue, elle est vue, elle est prise en compte et elle n'affecte en rien, je répète, en rien, la capacité de crédit de la caisse.

Et je voudrais souligner encore une fois, M. le Président, qu'il est temps de passer à l'action. Les gens de Montréal attendent, la communauté métropole de Montréal, la grande région de Montréal, qu'on aille de l'avant avec ces projets que le Québec attend depuis longtemps.

Le Président : Principale, M. le député de Marie-Victorin.

Fiabilité des compteurs électromécaniques d'Hydro-Québec

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, ce matin, on a une réponse à la différence de consommation constatée par plusieurs clients d'Hydro-Québec depuis l'installation des compteurs intelligents. Cette différence serait imputable à l'imprécision des compteurs à roulette, qui auraient mal mesuré la consommation d'électricité des ménages. Des tests menés par le bureau d'enquête du *Journal de Montréal* ont confirmé le mauvais fonctionnement des vieux compteurs mécaniques. C'est grave, ça, M. le Président. Des milliers de citoyens québécois auraient payé pour de l'électricité qu'ils n'ont pas consommée.

M. le Président, le ministre responsable d'Hydro-Québec doit nous dire combien de citoyens ont payé en trop...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! J'aimerais entendre la question. M. le député.

M. Drainville : M. le Président, le ministre responsable d'Hydro-Québec doit nous dire combien de citoyens ont payé en trop, combien ont-ils payé en trop, depuis quand ont-ils payé en trop. Est-ce qu'il va faire enquête? Est-ce qu'il va proposer de les compenser?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, je suis très heureux de la question du député de Marie-Victorin parce que ma compréhension, c'est que... il était plutôt le contraire, c'est qu'il y a des gens qui n'avaient pas payé assez.

M. le Président, j'aimerais simplement dire, sur cette question-là... D'abord, je suis très heureux, il y a eu une enquête qui a été faite par un journaliste du *Journal de Montréal*, qui, habituellement, n'est pas tellement tendre envers Hydro-Québec, et qui a confirmé, M. le Président, que les normes qui étaient appliquées sur les compteurs intelligents étaient les bonnes normes, c'était la bonne façon de le faire. On le dit depuis le début, ces normes-là ont été mesurées de façon très précise, elles ont été ratifiées par Mesures Canada et elles sont également sécuritaires. Alors, M. le Président, que le député de Marie-Victorin ne voit pas des problèmes où il n'y en a pas, M. le Président.

• (10 h 30) •

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, je cite l'article de ce matin : «On peut [...] demander si des consommateurs québécois dont les compteurs surévaluaient la vraie consommation ont payé trop cher trop longtemps pour leur électricité.» Alors, il y a des Québécois qui ont payé trop cher trop longtemps pour leur électricité.

Combien? Ils ont payé combien de trop? Ils ont payé combien de trop depuis combien de temps? Est-ce que vous allez faire enquête plutôt que de faire des jokes? Puis est-ce que vous allez les compenser éventuellement?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, toutes les plaintes qui ont été demandées... ou à peu près toutes les plaintes qui ont été faites à Hydro-Québec, ce sont des plaintes qui ont été faites parce que les gens disaient que les compteurs intelligents, c'étaient des compteurs qui surfacturaient. Alors, la preuve, M. le Président, elle a été démontrée par une analyse indépendante qui a été faite par un journaliste hier, qui a été publiée aujourd'hui. Alors, les consommateurs qui se plaignent depuis le début se sont plaints du fait que les compteurs intelligents étaient des compteurs qui faisaient augmenter leur facture.

Le Président : En terminant.

M. Arcand : Alors, je pense que la vraie question, c'est que je pense qu'il était temps qu'on ait une technologie moderne, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, les gens ne savaient pas qu'ils étaient surfacturés, les gens ne savaient pas qu'ils payaient trop. Là, ils l'apprennent. Alors, s'il veut des plaintes, je pense qu'il va finir par en avoir.

La question est de savoir est-ce qu'il va attendre les plaintes ou est-ce qu'il va vérifier ce qui s'est passé. Est-ce qu'il va faire enquête? Et puis est-ce qu'il va finir par nous dire la surfacturation s'élevait à combien pour les vieux compteurs? Quel montant? Depuis combien de temps? Puis allez-vous les dédommager pour la surfacturation?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, ce que je peux vous dire sur cette question-là, c'est qu'à chaque fois qu'il y a une plainte Hydro-Québec analyse ces plaintes-là de façon extrêmement rigoureuse. Les habitudes de consommation, que ce soit le chauffage, l'utilisation de l'eau chaude, différents facteurs peuvent avoir une influence sur le solde à payer. Alors, M. le Président, le message que j'envoie à Hydro-Québec, c'est de traiter tous les consommateurs de façon correcte et respectueuse, M. le Président.

Le Président : Principale, Mme la députée de Joliette.

**Bonification de la rémunération après mandat
des hauts dirigeants de l'Université Laval**

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Alors qu'on espérait un nouveau ministre de l'Enseignement supérieur qui fasse preuve de respect, de hauteur et qu'on fait plutôt face à un ministre qui jette de l'huile sur le feu avec des propos provocateurs et infantilisants à l'égard des étudiants du Québec, alors que le gouvernement annonce des coupes supplémentaires de 70 millions dans les universités et de 35 millions, le ministre a avoué cette semaine, à l'occasion de l'étude du quart des crédits, que c'était toujours l'impasse dans la saga de la généreuse augmentation des primes d'après-mandat des hauts dirigeants de l'Université Laval, une hausse, je le rappelle, qui s'est votée alors que des services étaient coupés, des cours, abolis, des programmes, fusionnés, et de surcroît en contravention de la loi.

Plutôt que de faire preuve de provocation, le ministre peut-il nous dire quand va-t-il finalement faire preuve de leadership et amener l'Université Laval à revenir sur cette décision indécente?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, un grand merci, là, à ma collègue pour cette question. Comme je l'ai déjà annoncé, là, quand j'ai pris mes fonctions, mon prédécesseur avait pris des mesures à l'endroit de cet écart, là, de la direction de l'Université Laval, il a fait connaître ces mesures-là. J'ai réitéré que je croyais en la nécessité de ces mesures-là, j'ai réitéré qu'elles étaient justifiées. Nous continuons à être en discussion avec l'Université Laval là-dessus, notamment avec le président du conseil d'administration. Je pense qu'il y a une véritable difficulté. Les sanctions sont là, elles pèsent assez lourd, et j'espère, je souhaite que l'Université Laval va retourner sur sa décision pour permettre — puis je suis d'accord avec ma collègue là-dessus — que toutes les sommes qui sont nécessaires, là, pour le bon fonctionnement de l'Université Laval aillent le plus vite possible aux étudiants.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Joliette.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Clairement, M. le Président, ce qu'on constate, c'est que le ministre a vraiment une attitude à géométrie variable à propos des universités. Lorsqu'il est question des étudiants, il ne se gêne pas pour sauter dans la mêlée, souffler dans le cou de la haute direction des universités, jouer un petit peu au pyromane, mais, quand c'est le temps d'empêcher la haute direction des universités de se donner des primes de départ inacceptables, là, c'est différent. Il prend bien son temps, il négocie, il regarde comment les choses vont. L'indépendance des universités, soudainement, est très intéressante.

Quand le ministre va-t-il, finalement, agir contre ces hausses indécentes?

Le Président : Je voudrais juste vous recommander de faire attention à quelques termes de votre intervention. M. le ministre.

M. François Blais

M. Blais : J'ai un petit peu de difficultés à comprendre, là, moi aussi, le positionnement du Parti québécois en ce moment. Il faut comprendre, hein, que, hein, donc, ce qui est évoqué ici tout d'abord, c'est qu'il y a des conséquences, il y a des conséquences quand on pose des gestes illégaux. Et nous croyons ici, de ce côté-ci, c'est clair, que le droit à l'éducation conduit, hein, à l'obligation, hein, de permettre à tous les étudiants qui veulent étudier, qui veulent entrer dans la classe d'y arriver. Nous avons agi sur trois volets ou trois messages importants en termes de responsabilisation, puis c'est de ça dont on parle aujourd'hui. On a dit aux étudiants qui voulaient faire la grève : Très bien, mais nous ne paierons pas pour des mesures de reprise, nous n'avons pas les moyens pour ça.

Le Président : En terminant.

M. Blais : Nous ne ferons pas en sorte que les écoles primaires et les écoles secondaires paient...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Joliette.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : De toute évidence, le ministre est beaucoup moins enthousiaste lorsque c'est le temps de rappeler à l'ordre la haute direction des universités que lorsqu'il se permet de rappeler à l'ordre les étudiants. Les gestes qui ont été posés par la haute direction, ils sont en contravention de la loi.

Qu'est-ce qu'attend le ministre pour agir? On aimerait que, plutôt que de s'attaquer aux étudiants, il s'attaque à ces primes indécentes. Plutôt que de demander l'expulsion de deux, trois étudiants par jour, est-ce qu'il pourrait exiger l'annulation de deux, trois primes indécentes par jour?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, on ne s'attaque pas aux étudiants, on les protège, on les protège dans leur droit d'étudier, hein? Et cette position-là...

Des voix : ...

M. Blais : Ce n'est quand même pas si mal, hein, ce n'est quand même pas si mal de réitérer l'importance de l'éducation et de réitérer que les étudiants qui veulent étudier en ce moment ont le droit de pouvoir rentrer dans les classes et étudier. J'ai rappelé, hein — deuxième message de responsabilisation — j'ai rappelé à la majorité silencieuse d'aller voter. Je sais que la démocratie étudiante...

Une voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Il n'y a qu'une personne qui a le droit de parole ici, puis c'est le ministre. Puis il lui reste quelques secondes, ça fait que je vais lui demander de terminer rapidement.

M. Blais : Et finalement, ici, appuyons les recteurs dans leur travail en ce moment.

Le Président : Principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Projet de terminal pétrolier de TransCanada Énergie**M. François Legault**

M. Legault : M. le Président, le Québec est au 57e rang en Amérique du Nord...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! M. le député, le chef du deuxième groupe d'opposition a un droit de parole ici. C'est à son tour de parler, c'est à vous de l'écouter avec respect. M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

• (10 h 40) •

M. Legault : Avec un niveau de richesse aussi bas, M. le Président, on doit tous comprendre que c'est impossible de réduire les impôts de la classe moyenne et de financer correctement nos services en éducation, en santé. Donc, on a besoin de plus d'investissement privé pour créer plus de richesse au Québec. Or, ce matin, TransCanada vient d'émettre un communiqué pour dire que le terminal maritime ne sera pas construit à Cacouna, ce qui est une bonne chose, mais actuellement TransCanada étudie différentes options au Québec et au Nouveau-Brunswick. Or, M. le Président, soyons bien clairs, là, on est tous d'accord pour dire qu'on doit respecter les plus hauts standards en environnement, mais, quand on a un gouvernement qui prétend que l'économie, c'est une priorité, bien, c'est aussi sa responsabilité de s'assurer que ce terminal-là se construise au Québec. On parle de plusieurs centaines de millions, des centaines d'emplois pendant la construction.

M. le Président, on a un premier ministre qui a des discours théoriques, est-ce qu'on peut enfin avoir un premier ministre qui prend à bras-le-corps le développement économique? Est-ce qu'il peut nous dire quelles démarches il a faites pour que le terminal soit construit ici, au Québec, avec des emplois ici, au Québec?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Alors, M. le Président, à mon tour de souhaiter que le chef de la deuxième opposition quitte le terrain théorique pour parler du vrai monde puis des vraies jobs. Il y a un projet en Gaspésie sur lequel il s'acharne encore aujourd'hui, qui permet aux Gaspésiens puis aux Gaspésiennes d'avoir accès à des emplois industriels de haut niveau, d'avoir des retombées économiques dans la région. Encore aujourd'hui, il tourne le dos à la Gaspésie.

Alors, pour ce qui est, là, du projet de pipeline, je suis content de dire qu'il respecte les questions environnementales parce que ce n'est quand même pas anodin que l'espèce, le béluga, qui est mentionnée, bien sûr, dans la décision est en voie d'extinction. Ce n'est pas anodin, et cette décision, je crois, elle était attendue.

Maintenant, nous, on va insister — ça figure dans les sept éléments qu'on a publiés — pour qu'il y ait des retombées économiques pour le Québec, soit directes soit fiscales. Mais, s'il y a un projet qui passe par le Québec, il y aura des retombées fiscales puis des emplois pour les Québécois.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, c'est désolant. On a un premier ministre qui se contente d'une faible croissance économique pour cinq ans. Il a l'air content qu'on soit dépendants de la péréquation.

Je lui pose une question précise : Quelles démarches il a faites pour avoir le terminal ici, au Québec?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, comme d'habitude, malheureusement, notre collègue est dans la contradiction la plus profonde, là. Si on dit qu'on s'intéresse aux retombées économiques pour le Québec puis aux emplois pour les Québécois, on s'assure de transmettre un message aux régions particulièrement et à la Gaspésie plus particulièrement, qu'on se préoccupe aussi de ces gens-là, des Gaspésiens et des Gaspésiennes, qu'on veut également qu'ils aient accès à des emplois de grande qualité et à la dignité d'emplois de grande qualité, M. le Président, chez eux et chez elles, il dit le contraire, il dit aux Gaspésiens : Faites autre chose, mais vous n'aurez pas ces emplois-là. Si c'était lui qui était au gouvernement, il n'y aurait pas de création d'emplois en Gaspésie, c'est clair. Ça, c'est la différence entre la pratique puis la théorie, pour reprendre ses paroles d'il y a quelques instants.

Le Président : En terminant.

M. Couillard : Maintenant, on va faire en sorte que les retombées économiques soient présentes, elles le seront pour qu'il y ait un projet, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le premier ministre n'a rien, rien, rien à dire sur les démarches qu'il a faites, que son gouvernement a faites pour avoir un port maritime ici, un port, là, qui va créer des centaines de jobs pendant la construction.

Quand va-t-il changer son discours théorique pour de l'ambition, pour du leadership, pour des résultats, enfin, pour les Québécois?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Alors, M. le Président, je comprends que, pour la deuxième opposition, comme pour l'opposition officielle — on l'a entendu, le message, il y a quelques jours — l'avenir du Québec, c'est le pétrole. Alors, on ne croit pas que l'avenir du Québec, à long terme, c'est dans les hydrocarbures, on croit que c'est dans l'eau, c'est dans l'hydroélectricité, c'est dans les énergies renouvelables. Clairement, les deux oppositions sont sur un autre terrain.

Maintenant, il faut réaliser, M. le Président, soyons réalistes, que ce pétrole, s'il se déplace, soit il se déplacera par pipeline, soit par train, ou par bateau, et ce n'est pas idéal ni dans un cas ni dans l'autre. On veut donc s'assurer de prendre en compte la réalité et, encore une fois, M. le Président, d'avoir des retombées économiques mesurables pour le Québec, j'insiste.

Maintenant, je voudrais rappeler à la compagnie, à l'entrepreneur...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...qu'il doit déposer un projet s'il veut que son projet soit étudié.

Le Président : Principale, M. le député de Lévis.

**État du parc immobilier du réseau de
la santé et des services sociaux**

M. François Paradis

M. Paradis (Lévis) : M. le Président, on sait que certaines écoles du Québec sont dans un état lamentable, mais que se passe-t-il dans les 2 600 bâtiments du réseau de la santé, dont la moyenne d'âge est de 50 ans? La Coalition avenir Québec a demandé par accès à l'information la liste des immeubles qui accusent un déficit d'entretien et la valeur totale de ce déficit. Le ministère de la Santé nous a répondu qu'il ne connaît actuellement pas l'état des bâtiments du réseau. Pourtant, ce ministère travaille depuis 2001 à dresser un portrait complet, qui devait être livré, d'ailleurs, il y a deux jours. Bref, ça fait 14 ans, et on ne sait toujours pas. En 2012, le Vérificateur général a pourtant recommandé au ministère d'obtenir dans les meilleurs délais un portrait objectif et fiable de l'état du parc immobilier. Non seulement le ministère ne peut présenter le portrait des bâtiments, mais en plus on apprend dans le budget que la livraison de ce portrait est reportée en mars 2018.

Comment le ministre de la Santé explique qu'il faudra finalement 17 ans pour dresser un portrait complet et fiable de l'état des 2 600 établissements de santé au Québec?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Alors, M. le Président, j'ai dit à plusieurs reprises et même je l'ai dit publiquement à certains journalistes qu'un des grands enjeux de notre système de santé dans les prochaines années était, effectivement, la mise à niveau de notre parc immobilier qui, comme le député de Lévis vient de le dire, est très âgé. Les impacts sont importants, évidemment, pour la clientèle, pour les patients, pour l'offre des services, mais aussi pour le budget... pas pour, mais à cause de la situation économique du Québec. Ça me permet, évidemment, de renchérir sur le fait qu'il doive, pour nous... que ce soit extrêmement important de revenir à l'équilibre budgétaire pour pouvoir se permettre, à long terme, d'affronter ce défi.

Ceci dit, M. le Président, contrairement à ce que dit... ou plutôt dans le sens de ce que dit le député de Lévis, moi, je ne peux pas dire ce qui s'est passé derrière moi, et particulièrement quand le Parti québécois était au pouvoir...

Des voix : ...

M. Barrette : Je peux dire aujourd'hui, M. le Président, que les démarches sont en train de se faire pour faire en sorte que nous mettions à niveau notre appréciation du parc d'équipement immobilier, mais aussi une planification ordonnée...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...de la mise à niveau de notre parc d'équipement immobilier, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Lévis.

M. François Paradis

M. Paradis (Lévis) : M. le Président, le ministre responsable du Conseil du trésor a dit ce matin que le dernier PQI donnait le portrait de l'état des hôpitaux. Pourtant, à la page 100 du PQI, sous la colonne État des hôpitaux et déficit du maintien des actifs, il est écrit : N.D., non disponible. Et j'ajoute, comme écrit, que le ministère va présenter un portrait complet de l'état d'ici le 31 mars 2018. Comment le ministre peut-il évaluer les investissements nécessaires liés au maintien des actifs sans posséder ce portrait complet?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Alors, M. le Président, il va de soi qu'avant de faire de telles affirmations en 2018 il faut faire certaines analyses, et ce sont ces analyses-là qui sont en train d'être faites. Je travaille étroitement avec mon collègue le président du Conseil du trésor, et on a discuté d'ailleurs récemment pour, prochainement, dans les prochains mois, établir, encore une fois, un plan, sur une période de 10 à 20 ans, de réinvestissement et d'ordonnement des projets à mettre en place, aujourd'hui ce qui est responsable d'être fait et ce que nous faisons, c'est-à-dire de prendre la situation actuelle, ordonner les choses qui sont les plus urgentes, et ça, ça donne le PQI 2015-2025.

Le Président : En terminant.

M. Barrette : Et c'est la façon responsable de prendre ce problème à bras le corps, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Lévis.

M. François Paradis

M. Paradis (Lévis) : M. le Président, fenêtre 10 à 20 ans, nous dit le ministre. L'âge moyen des établissements, 50 ans. Ça risque de coûter cher. Je ferai le parallèle suivant. Si j'ai 1 000 \$ à investir pour rénover ma maison, par exemple, je décide de peindre ma cuisine alors que je ne sais même pas et je n'ai pas vérifié s'il y a de la moisissure au sous-sol ou des infiltrations d'eau, je ne crois pas que c'est une super stratégie de rénovation actuellement.

Alors, comment le gouvernement peut dépenser pour rénover les hôpitaux sans connaître l'état réel des 2 600 établissements de santé, que l'on devait connaître il y a deux jours?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, là, je ne sais pas quel bout de mes deux réponses le député de Lévis n'a pas compris, là, et je n'ai pas annoncé qu'on allait prendre 20 ans pour faire un plan d'ordonnement de réinvestissement de nos infrastructures. J'ai dit que, dans les prochains mois, on allait faire le point et ordonner ce que l'on a à faire, M. le Président. Et ici on parle d'investissement sur le long cours, qui sera probablement de dizaines de milliards de dollars, pour des projets qui, en moyenne, prennent, pour chacun, trois à quatre ans à construire, M. le Président. Alors, à un moment donné, il faut redescendre sur la terre, prendre acte de la réalité et planifier correctement, selon nos moyens...

• (10 h 50) •

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...et c'est ce que l'on fait, M. le Président.

Le Président : Principale, M. le député de Lac-Saint-Jean.

**Plainte au Conseil de discipline du Barreau
concernant l'avocat Frédéric Allali****M. Alexandre Cloutier**

M. Cloutier : M. le Président, hier, j'ai expliqué une situation complètement aberrante où un avocat se retrouve devant le Conseil de discipline du Barreau du Québec parce qu'il a simplement demandé que le jugement soit rendu en français. Et je cite la lettre envoyée à la juge : «...le procureur de l'AMF est francophone, [les soussignés] sont également francophones, et plus important encore notre client [...] est unilingue francophone.

«[...]nous comprenons [donc] mal ce qui a pu faire en sorte qu'un jugement [soit rendu entièrement en anglais].»

Et l'avocat réclame ensuite uniquement la traduction du jugement.

Alors, est-ce que le ministre de la Justice, là, trouve ça normal qu'en 2015 un avocat soit obligé de se battre avec le système, qu'il se retrouve devant le Barreau du Québec uniquement parce qu'il a demandé un jugement en français?

Le Président : Mme la ministre de la Justice.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : M. le Président, ce qui est aberrant depuis hier, c'est l'attitude du collègue, qui instrumentalise un dossier qui est actuellement pendant devant un comité de discipline. À titre d'avocat, il devrait faire preuve d'un peu de réserve, puisque nous ne connaissons pas l'ensemble des faits ayant mené au dossier devant le Conseil de discipline du Barreau.

D'autre part, je tiens à rappeler à tous les membres de cette Assemblée que le jugement a été traduit sans frais et que l'avocat a reçu copie de son jugement traduit.

Pour ce qui est de la suite des choses, M. le Président, il faut se garder une distance entre les institutions, entre le système judiciaire et le parlementarisme. Il ne faut pas politiser les tribunaux, et j'invite mon collègue à la prudence.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : M. le Président, la ministre de la Justice nous a habitués, en cette Chambre, à une série d'excuses. La réalité, c'est qu'elle a la responsabilité de l'application de la Charte de la langue française, elle a la responsabilité d'assurer la saine administration de la justice.

Est-ce qu'elle est au moins capable de dire, là, que ce n'est pas normal qu'un avocat est obligé de se battre avec le système judiciaire pour avoir accès à un jugement en français, la langue officielle du Québec?

Le Président : Mme la ministre de la Justice.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : M. le Président, je ne sais pas ce qui n'est pas compris de l'autre côté, le jugement a été obtenu en français.

Pour ce qui est du dossier devant le conseil de discipline, il y a énormément d'éléments qui ne sont pas de connaissance publique, qui ne sont pas dans les faits et que nous ne pouvons commenter. Alors, ce dossier-là est devant le conseil de discipline, alors on va se garder une saine distance avec cet organisme-là, on va laisser le conseil de discipline se pencher sur les faits qui ont amené le dossier devant lui, puisque nous ne les connaissons pas. Mais ce qui...

Le Président : En terminant.

Mme Vallée : Une chose est claire, le jugement a été traduit en français.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : M. le Président, deux jours après les faits, là, la ministre, elle tergiverse toujours et, de toute évidence, elle n'a pas pris connaissance du dossier. M. le Président, pour les fins de la discussion et par souci de transparence, je vais déposer la lettre dans laquelle l'avocat réclame simplement d'avoir accès à un jugement en français. Les faits, là, on les a. La réalité, là, c'est que tu as un avocat qui se retrouve devant le Conseil de discipline du Barreau du Québec, là, uniquement pour s'être tenu debout pour assurer que son client puisse comprendre enfin le jugement...

Document déposé

Le Président : Consentement pour le dépôt de la lettre? Consentement. M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : L'article 35 de notre règlement... Et c'est une réponse, ce n'est pas une question de règlement. L'article 35 dit ceci : «Le député qui a la parole ne peut parler d'une affaire qui est devant les tribunaux ou un organisme quasi judiciaire, ou qui fait l'objet d'une enquête, si les paroles prononcées peuvent porter préjudice à qui que ce soit.» Ça, c'est notre règlement, M. le Président. Pourquoi il existe ainsi...

Des voix : ...

M. Fournier : Alors là, on se comprend, là. Ça, c'est le chef de l'opposition officielle, qui n'a aucun respect pour les institutions...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Fournier : ...pour notre règlement, pour le système de justice. La question posée par le collègue, le chef de l'opposition officielle, c'est zéro respect pour les institutions. On reconnaît bien le Parti québécois. Au moins, M. le Président, qu'ils respectent le règlement.

Le Président : Mme la leader de l'opposition.

Mme Maltais : M. le Président, le zéro respect actuellement, c'est devant la langue française et devant le fait que c'est notre langue...

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Le Parti québécois s'immisce dans une enquête dans un comité de discipline. En anglais, en français, ce n'est pas respecter...

Le Président : Mme la députée de Gouin, en principale.

Mme David (Gouin) : Merci, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président : Chut! Chut! Chut! S'il vous plaît, monsieur... S'il vous plaît! Il y a une personne ici qui a le droit de parole, c'est Mme la députée de Gouin, je voudrais l'entendre.

Impact des compressions budgétaires dans le réseau de l'éducation

Mme Françoise David

Mme David (Gouin) : Merci, M. le Président. 120 000 étudiantes et étudiants sont en grève aujourd'hui. Des dizaines de milliers manifesteront leur opposition aux politiques d'austérité du gouvernement. À leurs côtés, leurs parents, leurs professeurs et d'autres citoyennes et citoyens exaspérés de ne pas être entendus. Face à eux, un ministre de l'Éducation qui préfère donner des conseils mal avisés aux recteurs plutôt que de défendre bec et ongles un budget décent à l'éducation. Le ministre doit couper près de 1 milliard de dépenses en éducation primaire et secondaire et dans l'enseignement supérieur. Les jeunes dans nos écoles, cégeps et universités de même que leurs professeurs seront parmi les plus durement touchés par l'austérité du budget gouvernemental.

Le ministre de l'Éducation se rend-il compte du tort ainsi causé à ce qui devrait constituer une priorité nationale qui est l'éducation? A-t-il l'intention de se battre pour que l'école publique, les cégeps et les universités aient les moyens de remplir leur tâche éducative?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, merci beaucoup pour la question. Alors, pour que les recteurs, que les institutions puissent remplir leur tâche, il faut qu'au plus tôt, hein, les étudiants puissent rentrer dans leurs cours, hein, et c'est ce que nous souhaitons, là, bien sûr, ardemment.

Pour ce qui est du budget, la députée le sait très bien, nous avons hérité, hein, d'un problème d'à peu près 7 274 000 000 \$ qu'il fallait absolument trouver. Nous avons annoncé que nous allions le faire en deux bouchées : la première bouchée l'année dernière, et, cette année, nous entamons la deuxième bouchée. Tous nos collaborateurs dans le milieu de l'éducation étaient très au courant de cette situation-là. Ils comprennent la situation, et nous travaillons en collaboration avec eux, avec elles pour trouver des solutions. C'est un enjeu important, nous le faisons pour qui? Nous le faisons pour les jeunes. Nous le faisons pour ceux aussi qui vont manifester aujourd'hui. Ils ont le droit de manifester, bien sûr, mais il y en a d'autres qui ne manifestent pas et qui comprennent que nous le faisons pour eux, pour leur laisser un avenir meilleur.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Gouin.

Mme Françoise David

Mme David (Gouin) : Il est tout de même extraordinaire, M. le Président, qu'on coupe des sommes considérables dans l'éducation pour assurer un avenir meilleur à nos jeunes. Il y a quelque chose là-dedans d'un peu contradictoire.

Dans les cégeps et universités, les compressions atteignent le demi-milliard depuis quatre ans. Les recteurs disent : «Cet effort supplémentaire affectera inévitablement la qualité et l'accessibilité chez les étudiants et nuira à la prospérité du Québec tout entier.»

En région, la situation est particulièrement délicate. La baisse des effectifs, doublée aux coupes budgétaires, fragilise le réseau...

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, bon, je suis tout à fait d'accord, hein, pour dire que, bien sûr, il y a un effort supplémentaire, et, bien sûr, cet effort supplémentaire, il est possible, hein? Je connais bien le milieu de l'éducation, je connais bien le milieu des universités, j'ai donné un certain nombre d'exemples cette semaine aux crédits, hein, sur les modifications qui devaient être faites.

Pensons simplement aux universités du Québec, que je respecte grandement, par ailleurs... pensons que les 4 000 employés des universités du Québec ont aujourd'hui le droit à un montant forfaitaire de 100 % lorsqu'ils quittent pour la retraite, une pleine retraite que plusieurs Québécois n'ont pas. Ils ont droit à un montant forfaitaire de 100 % dès qu'ils quittent, de 55 ans à 60 ans. Les recteurs sont conscients de ces problèmes qu'ils ont, ils veulent travailler avec nous.

Le Président : En terminant.

M. Blais : Ils sont conscients que, s'ils travaillent, ils vont améliorer les sommes disponibles pour les étudiants.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Gouin.

Mme Françoise David

Mme David (Gouin) : On va aussi se parler d'éducation primaire et secondaire, M. le Président, et pas de question de retraite, là. Quand les professeurs sont rendus à devoir acheter eux-mêmes du matériel scolaire parce que l'école n'a plus les moyens de leur fournir, est-ce que c'est ça que le ministre appelle assurer un avenir meilleur aux jeunes, assurer une bonne éducation à nos enfants?

Qu'est-ce qu'il va faire pour nos écoles primaires et secondaires?

• (11 heures) •

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, j'ai déjà annoncé deux choses. Il faut relever les standards d'admission dans les écoles de formation des maîtres à l'université. C'est extrêmement important. Aujourd'hui, on ne prend pas les meilleurs et on devrait le faire. Pour quelles raisons? Parce que les enseignants doivent être des modèles sur le plan intellectuel, ils doivent être aussi des modèles sur le plan de leur personnalité morale, c'est ce qu'on recherche.

Hier, j'ai eu une autre discussion avec mes collègues ici même. Nous devons réaligner l'école sur la lecture obligatoire pour tous les enfants. Ça ne coûte pas cher, lire, et ça ouvre l'esprit. C'est le genre de choses que l'on peut faire encore aujourd'hui au Québec, on a les moyens de le faire, il faut aller dans cette direction.

Le Président : Principale, Mme la députée d'Arthabaska.

Gouvernance de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : M. le Président, la situation est hors contrôle à l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'UPAC et le Vérificateur général enquêtent. Un rapport sérieux souligne les difficultés de gestion de la rectrice. Le comité d'éthique et de déontologie recommande même sa destitution.

L'université effectue des retraits illégaux dans les fonds de recherche; les taxes foncières ne sont pas payées depuis deux ans pour la somme de 1,9 million, donc 400 000 \$ en intérêt; les emprunts à court terme ont triplé depuis l'arrivée de la rectrice. Depuis cette date, il y a eu huit départs à la haute direction, 16 postes au conseil d'administration, dont 12 sont vacants ou non renommés. Les frais d'avocat atteignent maintenant 1 million de dollars; c'est huit fois plus qu'avant l'arrivée de la rectrice, et sans compter les nominations partisans, et j'en passe.

Est-ce que le ministre de l'Éducation est d'accord avec ce genre de pratique?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, je remercie ma collègue pour sa question. D'abord, je sais, hein, je connais sa sincérité par rapport à ce que vit en ce moment l'UQTR, on en a déjà discuté à quelques reprises, donc je ne mets aucun doute sur sa sincérité. Cependant, depuis l'automne dernier, le Vérificateur général du Québec examine l'ensemble de la situation, hein, elle le sait très bien, l'ensemble de la situation. Je crois qu'il devrait déposer son rapport en principe ce printemps. Prenons le temps de le regarder ensemble, et ensuite on verra quels gestes il faut poser pour aider l'UQTR.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : M. le Président, je m'attendais à cette réponse. C'est toujours la même rengaine. Pendant deux ans, je me suis fait dire qu'on ne pouvait pas avoir de commission d'enquête parce que l'UPAC enquêtait. Je vous réponds encore que le ministre est le seul responsable du dossier. Seul le ministre peut se saisir de ce dossier, seul le ministre peut mettre en tutelle l'université.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Alors, je comprends qu'elle s'attendait à la réponse, mais c'est la seule réponse qu'il faut offrir en ce moment, hein? Le Vérificateur général a fait une enquête, est là-bas, doit remettre son rapport au printemps prochain. Nous le regarderons ensemble, ensuite on verra quels gestes il faut poser, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : M. le Président, je constate que le ministre a baissé les bras. Je voudrais lui rappeler que l'Université du Québec à Trois-Rivières est un des vaisseaux amiraux de l'économie en Mauricie.

Est-ce que le ministre peut se ressaisir et poser des actions actuellement? Est-ce qu'à chaque fois que le Vérificateur général est dans un organisme les ministres se dessaisissent des dossiers? Je vous demande, s'il vous plaît, d'utiliser vos pouvoirs discrétionnaires et de mettre l'université en tutelle.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. François Blais

M. Blais : Je la remercie pour sa demande. Je ne le ferai pas, bien entendu. Je le lui ai dit, je le redis : Le Vérificateur général du Québec est là-bas, il fait enquête, il va nous présenter l'ensemble du dossier. Nous regarderons le rapport ensemble, nous prendrons les décisions, ensuite, qui s'imposent.

Le Président : Principale, M. le chef de l'opposition.

**Destruction des données québécoises contenues
dans le registre fédéral des armes à feu****M. Stéphane Bédard**

M. Bédard : M. le Président, le rêve du Canada se réalise. Hier après-midi, on a appris le début de la destruction par le gouvernement canadien des données du registre des armes d'épaule. Malgré l'adoption unanime de motion de l'opposition officielle... que l'opposition officielle, plutôt, a présentée, Ottawa choisit de détruire le registre. On l'a vu avec Raif Badawi, même l'Arabie saoudite, M. le Président, réagit plus aux motions de l'Assemblée nationale que le gouvernement canadien.

La Cour suprême a tranché : ce n'est pas une question juridique, c'est une question politique. Pour le premier ministre... Je lui en veux encore de ne pas avoir pris cette dernière chance qu'il avait d'aller à Ottawa. Il aurait dû agir comme s'il était impossible d'échouer. Je pense que la situation le commandait, et douter de ma sincérité sur cette question, je pense, n'est pas la bonne chose à faire. Il aurait pu jouir d'un consensus ici, de l'Assemblée nationale, avec toutes les personnes intéressées au Québec.

Maintenant qu'on sait que le fédéral détruit actuellement ces données, peut-il aujourd'hui s'engager à exiger du gouvernement fédéral une pleine compensation pour le choix qu'il a fait, les conséquences que ça aura, mais surtout pour nous? Nous allons recréer ce registre avec l'argent des Québécois. Va-t-on être pleinement compensés?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je suis quand même surpris, là, de la part d'un avocat particulièrement. Il vient d'y avoir une décision de la Cour suprême du Canada. Alors, je l'invite, sur ce sujet comme dans d'autres sujets, à rester en contact étroit avec la réalité.

Alors, nous, ce qu'on va faire, M. le Président, c'est mettre sur pied un registre, un enregistrement des armes d'épaule au Québec. On va le faire selon les moyens des Québécois et des Québécoises, en collaboration avec les forces policières, et on va de l'avant. S'il veut répéter la même question, il aura la même réponse.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Le premier ministre s'écrase déjà puis ce n'est pas commencé. Si on avait agi comme ça pour l'entente sur la main-d'oeuvre, sur le déséquilibre fiscal, avec Bernard Landry, puis même Jean Charest, qui avait repris le dossier... Les tribunaux ne leur reconnaissent pas ça. Même sur la déconfessionnalisation des écoles, il y a des premiers ministres, au Québec, qui se sont tenus debout, ils ont pris leurs valises, ils sont allés à Ottawa exiger notre dû. Le premier ministre, il doit être à la hauteur de ce défi-là.

Maintenant qu'il n'est pas allé demander ce registre, peut-il au moins se rendre à Ottawa, avec tous les principaux intéressés au Québec, pour exiger une pleine compensation pour le Québec?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Alors, M. le Président, je vais laisser l'opposition officielle à leur monde d'illusions, là, et je vais revenir à la réalité. La réalité, c'est que la décision de la Cour suprême a été rendue. C'est nous qui avons porté le cas devant les tribunaux jusqu'au bout. La décision des tribunaux — que, j'espère, on respecte, quoi que je ne suis pas certain, à la lumière de la question précédente — est rendue, on va donc mettre en place un enregistrement des armes d'épaule au Québec, point final.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Le monde d'illusions dans lequel il nous parle, là, savez-vous c'est lequel? C'est le Canada. C'est le Canada dans lequel on vit, où on envoie des motions. Il y a un consensus ici... Puis on a payé, en plus, puis on se fait rire au nez. On n'est même pas répondu par le premier ministre; il fait comme si on n'existait pas. C'est ça, la reconnaissance de la nation québécoise? Puis j'ai un premier ministre ici qui est assis puis il dit : On va faire comme si de rien n'était, puis il joue à l'avocat. Mauvais avocat!

Ce que je lui demande, c'est de faire son rôle de premier ministre — il peut-u le prendre, ce rôle-là? il l'a voulu — et qu'il exige une pleine compensation, comme l'aurait fait Robert Bourassa, comme l'aurait fait Bernard Landry, comme l'aurait fait Jean Charest, M. le Président.

Le Président : M. le premier ministre.

Des voix : ...

Le Président : Alors, c'est moi qui vais se lever, là.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! La question a été posée dans l'ordre, j'aimerais entendre la réponse. M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : ...quelle faiblesse, du côté de l'opposition officielle. Quand le seul projet qu'on porte, au-dessus de toutes les autres priorités des Québécois, c'est d'appauvrir le Québec pour une génération, quand la seule façon dont on veut développer la société du Québec...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Le début du respect, c'est de commencer par écouter les réponses.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! M. le premier ministre.

M. Couillard : Quand le seul projet qu'on porte au-dessus de tout, c'est d'appauvrir le Québec pour une génération, quand le seul projet de société qu'on a défendu dans les derniers mois, c'est d'envoyer les femmes immigrantes au chômage, il n'a pas de leçons à donner à personne sur la défense des intérêts du Québec.

Le Président : Cela met fin à la période des...

Des voix : ...

• (11 h 10) •

Le Président : S'il vous plaît! Cela met fin à la période de questions et de réponses orales. Et je vous souhaite quand même joyeuses Pâques!

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, puisqu'il n'y a pas de votes reportés, nous allons maintenant passer à la rubrique des motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation, je vais maintenant céder la parole à Mme la ministre du Tourisme.

Souligner le travail et la contribution du Regroupement des événements majeurs internationaux au développement économique, touristique, culturel et social du Québec

Mme Vien : ...Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante en collaboration... conjointement avec la députée de Saint-Hyacinthe, le député de Bertrand et la députée de Gouin. Alors :

«Que l'Assemblée nationale souligne le travail et la contribution du Regroupement des événements majeurs internationaux au développement économique, touristique, culturel et social du Québec.»

Et, Mme la Présidente, permettez-moi donc de les saluer. Ils sont avec nous dans nos tribunes aujourd'hui. Soyez les bienvenus. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Mme la Présidente, nous proposons l'adoption sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, cette motion est adoptée. Et, pour la prochaine motion sans préavis, je vais maintenant reconnaître M. le député de Jonquière.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Ah! alors, on a changé. Alors, j'avais monsieur... M. le député de Marie-Victorin, allez-y.

M. Drainville : Merci. Alors, Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Mercier, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'adoption unanime de la motion du 24 février 2015 qui conditionne la réalisation du projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge au respect intégral des 18 recommandations du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, déposé le 6 décembre 2013;

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'adoption unanime de la motion du 25 février 2015 qui exige du gouvernement du Québec qu'il dépose à l'Assemblée nationale, dans les meilleurs délais, un rapport détaillant les démarches entreprises et complétées pour chacune des 18 recommandations, et ce, depuis le 6 décembre 2013 jusqu'à ce jour;

«Que l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement que l'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge est prévue pour le mois de juin 2015;

«Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il dépose ledit rapport au plus tard le 15 mai 2015.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci. Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement.

Nous allons maintenant passer à la prochaine motion sans préavis. Mme la députée de Repentigny.

Mme Lavallée : Mme la Présidente, je demande le consentement pour déposer la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte des propos du PDG de l'AQCE affirmant que les centres de la petite enfance n'ont plus de marge de manoeuvre financière et que les compressions budgétaires imposées par le gouvernement risquent d'affecter la qualité des services aux enfants;

«Qu'elle constate qu'au même moment, l'association des cadres des centres de la petite enfance invite ses membres à participer du 6 au 8 mai au séminaire "Se choisir : entre équilibre et turbulence", qui se déroulera au Château Frontenac au coût de 130 000 \$;

«Qu'elle dénonce tout événement de ce genre engageant des fonds publics, surtout en période de restrictions budgétaires et de potentielle diminution des services aux citoyens.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Consentement, sans débat, Mme la Présidente.

M. Khadir : ...le regret de ne pas offrir notre consentement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, il n'y a pas de consentement. Et nous allons passer à la prochaine motion sans préavis.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : S'il vous plaît! Et je reconnais M. le député de Mercier. C'est votre motion sans préavis.

M. Khadir : Excusez-moi, Mme la Présidente.

Des voix : ...

M. Khadir : Des fois, un peu de nuance s'impose, Mme la Présidente, et c'est à ce titre que je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reçoive le Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures, rendu public en mai 2014, plan qui prévoit notamment une évaluation environnementale stratégique spécifique pour l'île d'Anticosti;

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la conséquence majeure de la baisse marquée du prix du pétrole qui augmente grandement le risque économique pour l'investissement des fonds publics dans l'aventure d'Anticosti;

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance pour le gouvernement du Québec de minimiser les risques économiques des investissements publics et l'urgence d'adopter une nouvelle politique énergétique qui tienne compte des plus récentes données rendues publiques par le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat;

«Que l'Assemblée nationale presse le ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Changement climatique de modifier le mandat de l'évaluation environnementale stratégique spécifique pour en retirer la possibilité d'effectuer toute forme de fracturation hydraulique.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député Mercier. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Alors, nous allons maintenant passer à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions, et je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Sklavounos : Merci, Mme la Présidente. J'avise cette Assemblée que la Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, ainsi que le lundi 13 avril, de 14 heures à 18 heures, et le mardi 14 avril, de 10 heures à midi, à la salle du Conseil législatif. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le leader adjoint. J'aimerais inviter les membres de cette Assemblée... Si vous devez quitter, faites-le, s'il vous plaît, en silence. Et, de mon côté, je vous avise que la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail aujourd'hui, après les affaires courantes, pour une durée d'une heure, à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement. L'objet de cette séance est d'organiser les travaux de la commission en lien avec le mandat de reddition de comptes sur la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Et maintenant, à la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée, je vais céder la parole à M. le député de Verchères.

M. Bergeron : Merci, Mme la Présidente. Hier, j'interpellerai le leader parlementaire du gouvernement pour savoir pourquoi l'étude du projet de loi n° 34 n'avait pas été priorisée la semaine dernière. On se souviendra qu'un certain nombre de séances avaient été annulées. On nous demande à nouveau un consentement ce matin pour procéder à l'étude en catastrophe du projet de loi n° 34. Alors, Mme la Présidente, je tiens à vous dire que nous allons donner ce consentement, d'abord parce que nous le faisons dans l'esprit de collaboration que nous avons annoncé pour l'adoption de ce projet de loi, et nous le faisons parce que ce projet de loi a un caractère urgent.

Mais, justement par rapport à ce caractère urgent, Mme la Présidente, nous demeurons dubitatifs, de ce côté-ci de la Chambre, parce que nous n'avons pas vraiment réussi à obtenir une réponse, hier, quant aux raisons pour lesquelles le gouvernement a plutôt décidé d'appeler, la semaine dernière, le principe du projet de loi n° 37 pendant plus de 3 h 30 min et d'appeler jeudi le principe du projet de loi n° 32, pour finalement suspendre nos travaux avant le discours du budget. Le ministre du Travail connaissait pourtant l'importance de procéder rapidement à l'adoption de ce projet de loi.

Alors, pourquoi le leader parlementaire du gouvernement a-t-il omis d'appeler ce projet de loi la semaine dernière? Était-ce par simple, je dirais, désorganisation ou y avait-il des motifs que nous ne saisissons pas et qui nous éclaireraient, Mme la Présidente?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui. Alors, je vais céder la parole à M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Je mets de côté les commentaires, disons, moins appropriés dans notre climat de collaboration usuel. Non, je tiens à le dire, ce n'est pas tout gentil, mais je vais rester dans la gentillesse, quant à moi. Non, c'est vrai, ce n'était pas... prêter des intentions n'était pas vraiment très agréable. Mais je vais quand même répondre à la question...

Une voix : ...

M. Fournier : Non, non, mais je vais répondre à la question, puis peut-être que ça va permettre à notre collègue de dire : Très bien, j'ai compris, puis on continue. Formidable!

L'étude détaillée sur le projet de loi s'est terminée mercredi le 25. Le dépôt du rapport de la commission s'est fait jeudi, justement, jeudi dernier, jour du budget. Depuis ce temps-là, on est dans des débats prioritaires, une question de privilège soulevée par vous qui a priorité sur le quart des crédits, parce qu'il faut noter que les privilèges parlementaires ont priorité sur les sommes d'argent qu'on paie à nos employés, donc d'abord question de privilège, le quart des crédits, le discours et la réplique au budget, qui sont tous des enjeux prioritaires selon le règlement. Donc, à cause du règlement, ça nous amène dans cette position-ci où on demande un consentement pour ramener un sujet qui, lui, est prioritaire dans l'ordre de l'actualité mais pas dans l'ordre de ce qui est appelé «prioritaire» dans le règlement. C'est ce qui explique pourquoi on demande un consentement. Dans le respect du règlement, on est obligés de demander un consentement, sinon on ne pourrait pas y arriver. Alors, ce n'est pas tellement qu'on planifie mal. C'est qu'on respecte le règlement puis on demande, comme en tout temps, la collaboration de tous lorsqu'il doit y avoir une adaptation du règlement à une question d'actualité.

Alors, c'est ça, la réponse. J'imagine que le collègue pourra dire : Voilà, ça va. Merci.

• (11 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, on va laisser le collègue répondre. Et je cède la parole à M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. Bergeron : Alors, Mme la Présidente, si, de quelque façon que ce soit, le leader parlementaire a trouvé pas gentil ce que j'ai pu dire tout à l'heure, je tiens à m'en excuser parce que tel n'était pas l'objectif. Ceci dit, Mme la Présidente, ceci dit, mon collègue de Sanguinet me glisse à l'oreille que, n'eût été de l'annulation de séances de commission — on ne parle pas des travaux prioritaires à l'Assemblée — nous aurions pu sortir ce projet de loi mardi.

Or, entre-temps, le gouvernement a appelé le principe du projet de loi n° 37, le principe du projet de loi n° 32, puis on s'est même permis, Mme la Présidente, de suspendre les travaux de l'Assemblée le jour du budget. Alors, ma question, encore une fois, c'est : Pourquoi?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : J'ai déjà répondu et je regrette que mon collègue ne veuille pas entendre mes réponses. Voilà.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous rappelle, M. le leader adjoint, que ce n'est pas une période de débat, alors c'est une période d'avis sur les renseignements des travaux de l'Assemblée. Je vous cède maintenant la parole.

M. Bergeron : Alors, Mme la Présidente, vous avez parfaitement raison, c'est une période de renseignements. Il n'en demeure pas moins que les renseignements ne nous sont pas donnés parce qu'on a invoqué les travaux prioritaires en cette Chambre, ce qui n'explique pas pourquoi on a suspendu... pourquoi on a annulé des séances de commission,

Mme la Présidente. Ceci dit, je comprends, je comprends que le leader parlementaire préfère ne pas répondre à la question. On va donc demeurer dans l'expectative par rapport à la réponse.

Vous me permettez de soulever une autre question, Mme la Présidente. Mon collègue le député de Rosemont a déposé, le 26...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Non! Un instant, un instant! M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : ...collègue vient de dire que je n'ai pas répondu. J'ai répondu. Il n'est peut-être pas content de la réponse, mais j'ai répondu. Je vous demanderais de retirer ces paroles.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le leader adjoint du gouvernement, allez-vous retirer les paroles que vous venez de prononcer?

M. Bergeron : Je ne crois pas qu'il y ait lieu de retirer quoi que ce soit, Mme la Présidente.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bien, vous imputez des motifs, là, et je pense que...

M. Bergeron : ...satisfaisait pas. Puis ça je pense que c'est permis par le règlement.

Alors, Mme la Présidente, mon autre question : Mon collègue le député de Rosemont a déposé, le 26 février 2015, une... en fait, a inscrit au feuillet une question adressée à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Il s'agit d'une question importante portant sur l'avancement des recommandations du rapport du Protecteur du citoyen, déposé en 2013, portant sur la contribution financière aux placements. Plus d'un mois après l'inscription de cette question au feuillet, nous n'avons toujours pas eu de réponse de la part du gouvernement.

Alors, j'aimerais savoir, Mme la Présidente, quand le leader parlementaire du gouvernement entend déposer une réponse à cette question inscrite au feuillet par le député de Rosemont. Il me semble que, plus d'un mois plus tard, c'est un délai raisonnable.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Nous sommes exemplaires, nous donnons... Moi, à chaque jour, je dépose des réponses; et elle viendra. Et d'ailleurs je dois vous dire que, si je constatais avec les gouvernements précédents, le collègue pourrait même nous féliciter.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui. Alors, M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. Bergeron : Je n'irai pas jusqu'à vous dire, Mme la Présidente, que le leader parlementaire nous impute des motifs, je ne voudrais pas lui demander de retirer ses paroles. Cela dit, Mme la Présidente, est-ce qu'on peut savoir quand?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : ...

M. Fournier : Je m'excuse, là, je suis un petit peu à retardement : Ce matin.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Bon! Alors, vous avez reçu réponse à votre question. Je crois que nous pouvons...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le leader du gouvernement, allez-y.

M. Fournier : ...juste pour qu'on puisse démontrer à ceux qui suivent nos travaux de temps à autre que nous sommes capables d'avoir des échanges vigoureux, mais aussi de nous tendre la main et de nous saluer. J'imagine que mon collègue veut se lever pour lui dire qu'il est satisfait que nous ayons déposé ce matin?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. Bergeron : Mme la Présidente, je l'ai dit à micro fermé, ça me fait grand plaisir de le répéter à micro ouvert.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Très bien! Alors, je vais profiter de cette harmonie pour vous aviser que l'interpellation prévue pour le vendredi 17 avril 2015 portera sur le sujet suivant : Les mesures à prendre pour

corriger les injustices fiscales subies par les contribuables en raison des privilèges accordés au 1 % des plus fortunés. Et c'est M. le député de Mercier qui va s'adresser à M. le ministre des Finances.

Affaires du jour

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour, et je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Sklavounos : Merci, Mme la Présidente. Article 1, s'il vous plaît.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, à l'article 1 du feuillet, aux affaires prioritaires, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 1er avril 2015 sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par le député de Rousseau, le député de Granby, le député de La Peltrie, la députée de Gouin, le député de Marie-Victorin, le député de Terrebonne, le député de Lévis, le député de Jonquière, la députée de Vachon et la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Et, avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il y a 7 h 58 min d'écoulées à la première étape du débat. Il reste donc un total de 5 h 32 min réparties comme suit : 3 h 13 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 30 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 38 minutes au deuxième groupe d'opposition et 10 minutes aux députés indépendants.

Alors, je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. Et je crois, M. le député de Dubuc, que vous souhaitez terminer votre intervention, alors je vous cède la parole.

M. Serge Simard (suite)

M. Simard : Merci, Mme la Présidente. Hier, je faisais la démonstration qu'il était très important pour le gouvernement d'avoir un budget équilibré, comme pour les familles du Québec, quoi, car un budget déficitaire, qu'il soit personnel ou gouvernemental, crée beaucoup de malheur, Mme la Présidente, cela handicape le futur de tout le monde. Un budget, c'est une question de choix, de nos priorités, et c'est le défi de tous. Il y a ceux qui relèvent le défi et ceux qui font les bons choix selon leurs priorités pour garder le cap pour un équilibre de leurs finances personnelles.

À l'inverse, la plupart de ceux qui ne relèvent pas le défi de faire des bons choix, vous les voyez très souvent dans la liste de ceux qui doivent déposer leur bilan et qui doivent recommencer, pour tout ce que... c'est-à-dire pour tout ce que cela comporte, le stress familial pour lui-même et, bien sûr, pour sa famille, mais encore plus, Mme la Présidente, pour ses enfants. Imaginez, Mme la Présidente, le stress émotif de perdre tout ce qu'ils ont et les effets sur la santé physique, mentale et émotionnelle. Mme la Présidente, moi, dans mon ancienne vie, j'ai vu des gens, effectivement, qui avaient fait ces mauvais choix. J'ai vu quel effet ça a eu sur la famille, j'ai eu des visions, j'ai assisté à ça, des gens, Mme la Présidente, qui se sont même enlevé la vie parce qu'ils s'étaient découragés, donc des effets très néfastes, tout ça causé par le fait que les choix ont été mal faits, pour la plupart.

Maintenant, Mme la Présidente, regardons du côté d'un budget gouvernemental. Lors des dernières élections, les Québécois ont mis leur confiance en un gouvernement libéral parce que ce dernier leur a mis... leur a dit qu'il réaliserait l'équilibre budgétaire 2015-2016 et qu'il relancerait l'économie tout en protégeant les services de santé et d'éducation, et c'est exactement ce que nous faisons, Mme la Présidente.

Avec le budget 2015-2016, notre gouvernement illustre une nouvelle fois sa vision du Québec, un Québec dont les valeurs et les idéaux nourrissent depuis longtemps l'ambition de créer, d'entreprendre et de rayonner partout sur la planète. Quand on parle de rayonnement, Mme la Présidente, ça veut dire attirer des immigrants pour combler les postes qui tantôt seront la nécessité de nos entrepreneurs et également faire venir des investisseurs ici, au Québec, pour créer de la richesse dans toutes les régions du Québec, dans toutes nos villes, Mme la Présidente. C'est ça, le rayonnement d'un Québec intéressant pour les autres.

• (11 h 30) •

Un an après notre arrivée au pouvoir, nous pouvons nous réjouir du chemin parcouru et des résultats obtenus. Nous avons accepté des remises en question afin d'éliminer le déficit et de rétablir la solidité financière. Nous avons voulu fonder notre action économique sur des bases solides en établissant d'abord l'équilibre budgétaire. Nous parvenons aujourd'hui à franchir le dernier droit de cette étape importante, sans hausse de taxe ni d'impôt, comme nous nous étions engagés à le faire dans la mise à jour économique de décembre dernier. Les deux oppositions étaient sceptiques, il faut le dire, mais c'est maintenant chose faite, Mme la Présidente. Il faut maintenir le cap afin de renouer avec un cycle de prospérité durable. C'est cette approche visionnaire et responsable qui permettra au Québec de protéger la pérennité des programmes qui nous sont chers, d'assurer une véritable justice sociale et de rétablir l'équilibre budgétaire. C'est ça, faire des choix pour le bien des Québécois, Mme la Présidente. C'est ça, garder l'objectif pour tous.

C'est sur la base de cette approche globale que le budget a été élaboré pour 2015-2016. Plutôt que d'établir les budgets sur une base historique comme la plupart des budgets se font, c'est-à-dire on regarde les deux, trois dernières années,

on fait une projection et puis on rajoute le coût de la vie, ensuite on regarde les projets qu'on veut faire pour les 12 prochains mois... Et c'est ça, faire un budget. Ce n'est pas ça qu'on a fait cette année, Mme la Présidente, nous avons effectué une remise en question pour, justement, s'assurer de dégager des sommes. Ainsi, les ministères ont été appelés à présenter une liste détaillée des mesures d'économie récurrentes, potentielles, représentant entre 5 % et 10 % de leur enveloppe budgétaire, en ciblant les activités moins prioritaires. C'est encore ça, faire des choix, Mme la Présidente.

En outre, dans le but de renforcer une prise de décision davantage orientée vers le moyen terme que vers le seul exercice budgétaire en cours, les dépenses gouvernementales ont été orientées sur une période de trois ans. Les oppositions déchirent leur chemise là-dessus, Mme la Présidente. Ils disent qu'on va trop vite, j'entendais encore ça hier, là. Mais dernièrement, pas bien, bien longtemps, là, deux jours, là, à peu près, là, on disait, Mme la Présidente... écoutez, on disait que ça n'a pas de bons sens, on parle de deux ans et de trois ans. Mais, comprenez-vous — comprenez-vous — ça n'a pas de sens de dire une chose et son contraire, Mme la Présidente.

Le gouvernement poursuivra les travaux de réorganisation des organismes et des structures, c'est-à-dire la santé et les services sociaux. On le sait, qu'est-ce qui se passe actuellement. Le ministre fait un travail exceptionnel, on revoit les façons de faire pour dégager des sommes pour le bien du patient.

Également, une nouvelle gouvernance régionale avec les MRC, Mme la Présidente. On a signé un pacte fiscal avec l'ensemble des municipalités du Québec pour en arriver, justement, à faire le lien entre les MRC et le gouvernement.

L'abolition des directions régionales du réseau de l'éducation, c'est chose faite.

La réorganisation du réseau de la représentation Québec-Canada et fusion des ministères, c'est un travail qui est en train de se faire, mais il a été amorcé il y a quelques mois.

Nous prenons acte de tous les efforts consentis et les reconnaissons à leur juste valeur. Ensemble, nous avons redonné au Québec sa capacité de faire des choix et de réaliser les projets qui lui importent. Les leviers que nous mettons en place permettront de bâtir l'avenir plutôt que de le subir. Y a-tu quelqu'un ici, en quelque part dans cette Chambre, Mme la Présidente, qui veut subir son avenir? Je crois que non. Je crois que les gens veulent prendre le contrôle de leur avenir, ils veulent s'assurer que les jours qui s'en viennent vont être florissants pour eux. C'est exactement ce que le gouvernement fait pour les Québécois.

Ce projet marque ainsi une étape majeure vers un Québec plus prospère, plus fort, plus confiant et plus juste. C'est ça que les Québécois nous ont demandé et c'est ça que nous faisons comme gouvernement.

«J'ai une vision pragmatique de la politique. Mon engagement politique est fondé sur le respect d'un certain nombre de valeurs et de convictions fondamentales.» Et finalement, pour citer le ministre des Finances : «Ces valeurs et ces convictions s'incarnent entre autres dans une conscience aigüe de l'obligation que nous avons de léguer aux générations [futurs] qui suivront une société meilleure.

«Ces valeurs et ces convictions, partagées par tous les membres du gouvernement, et j'en suis convaincu par une grande majorité des membres de cette Assemblée, se matérialisent dans le Plan économique du Québec que nous annonçons aujourd'hui. Les actions qu'il engage, tout comme celles qui suivront, n'ont d'autre finalité que de donner au Québec une prospérité retrouvée, et aux Québécoises et aux Québécois la confiance [de] l'avenir, cet avenir dont Saint-Exupéry disait qu'il n'est pas à prévoir, mais à rendre possible.»

C'est exactement ce que le gouvernement actuel fait, et, véritablement, si on est en mesure maintenant de regarder qu'est-ce que ça va faire sur le budget des familles... Parce qu'il faut faire un lien avec le budget gouvernemental et le budget des familles, c'est de redonner des sommes d'argent vers le budget des familles pour être en mesure qu'ensemble on puisse profiter d'une économie prospère, que tout le monde se mette l'épaule à la roue pour faire tourner cette économie et que les générations futures puissent en profiter. Et c'est la raison pour laquelle, Mme la Présidente, je vais être d'accord avec ce budget. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député de Dubuc. Et je vais maintenant céder la parole à M. le député de Groulx.

M. Claude Surprenant

M. Surprenant : Mme la Présidente, alors, d'abord, on croirait avoir reçu le budget de 2017. En effet, la quasi-totalité des mesures de ce budget entreront en vigueur en 2017 ou plus tard. En matière d'économie, ce budget marque l'abandon officiel de la promesse libérale de créer 250 000 emplois, Mme la Présidente.

Le gouvernement a d'ailleurs rompu une autre promesse, celle d'abolir la taxe santé durant son premier mandat. L'abolition se fera de 2017 à 2020 et sera terminée après, donc, la fin du mandat libéral. Des hausses de taxe scolaire et de taxes municipales sont également à prévoir dès 2015-2016 en plus des hausses de tarifs d'électricité et des frais de garderie, Mme la Présidente.

Pour nous, même si le gouvernement promet une réduction de la fiscalité pour les particuliers à partir du 1er janvier 2017, la principale nouvelle dans ce budget est que l'atteinte de l'équilibre budgétaire se réalisera en grande partie sur le dos de la classe moyenne et que le fardeau fiscal de cette dernière augmentera encore au cours des deux prochaines années. Depuis qu'il est en poste, le premier ministre a alourdi le fardeau fiscal des familles de 1 300 \$ par année en moyenne, Mme la Présidente. Or, avec ce nouveau budget, le premier ministre refilera aux municipalités et aux commissions scolaires des hausses de taxes supplémentaires de 130 millions de dollars uniquement pour l'année 2015-2016. Ça, c'est la certitude de ce budget. Pour les réductions fiscales, c'est toujours une promesse. Bref, l'équilibre budgétaire sera réalisé en grande partie, dis-je, sur le dos de la classe moyenne. Malheureusement, donc, c'est encore la classe moyenne qui fera les frais du manque de vision de ce gouvernement. C'est comme si le gouvernement disait à la classe moyenne : On se revoit en 2017, mais, d'ici là, payez plus.

Alors, je vais maintenant parler du contexte économique. Alors que les gouvernements successifs des 40 dernières années — libéraux et péquistes — ont à peu près toujours pu compter sur une assiette fiscale grandissante grâce à une démographie favorable et un accroissement marqué de la prospérité globale, ces gouvernements n'ont pas su prendre les bonnes décisions aux bons moments. La démographie est maintenant nettement défavorable avec le double impact d'une population active payant des impôts qui diminuent et la cohorte de baby-boom qui atteint la retraite, créant ainsi d'immenses pressions sur les coûts de santé, les programmes sociaux ainsi que les régimes de retraite.

Depuis plusieurs années, l'économie du Québec stagne. La croissance est structurellement anémique, nos exportations sont en chute libre, et les entrepreneurs revoient leurs ambitions et perdent leur confiance, et la progression de notre productivité au travail est plus lente que celle de nos voisins. La faiblesse relative de l'économie du Québec par rapport aux autres provinces nous prive non seulement de meilleur niveau de vie, mais elle mine notre capacité collective à financer adéquatement les services publics. Pendant ce temps, les gouvernements successifs ont été incapables de relancer une économie qui peine à se maintenir, et forcément la création et la vigueur de l'emploi s'en ressentent.

Pendant ce temps, les gouvernements québécois successifs ont persisté dans leurs mauvaises habitudes de créer de nouveaux programmes et dépenses publiques alors que notre génératrice de prospérité était en panne. Alors, cette attitude a enregistré une bureaucratie toujours plus lourde et favorisé une explosion des coûts sans pour autant régler certains problèmes d'accessibilité, Mme la Présidente.

Alors, présentement, les familles québécoises, particulièrement celles de la classe moyenne, vivent, depuis quelques années, la précarisation de leur situation tant sur le plan financier que dans l'accessibilité et la qualité des services auxquels elles devraient avoir droit. Elles se trouvent contraintes à un sacrifice fiscal continu pour entretenir un modèle d'État dont elles sont, en quelque sorte, les otages, et ce, dans la mesure où les gouvernements récents ont toujours financé leurs décisions en alourdissant le fardeau fiscal : hausse des tarifs de garderie, hausse des tarifs d'Hydro-Québec, hausse de la taxe scolaire, hausse de la taxe du carburant, et j'en passe. C'est la réalité avec laquelle ce gouvernement nous oblige à composer, et sans la légitimité de ces hausses du fardeau pour le contribuable, lui qui a été élu en disant que tout était rose, fantastique, pourtant bien au fait de la réalité. Alors, le courage qu'il lui aurait fallu pour énoncer qu'il fallait s'attaquer au problème a certainement fait défaut. C'est donc un déni de réalité.

• (11 h 40) •

Le chef de la Coalition avenir Québec rappelle constamment au premier ministre — et je tiens à l'indiquer ici à mon tour — que le Québec se situe au 57^e rang sur 60, bien entendu, pour la richesse par habitant parmi les États nord-américains. Pour la CAQ, ce rang est totalement inacceptable. On ne peut tolérer que nos voisins courent alors que le Québec marche. Le premier ministre ne semble pas capable de nous dire s'il va être en mesure de réduire notre écart de richesse avec l'Ontario au cours de son mandat. De plus — et c'est ce qui est inquiétant — il n'a pas de plan ni d'objectif pour relancer clairement l'économie québécoise. Le premier ministre manque d'ambition pour le Québec. Chaque État américain est plus riche que le Québec. Chaque province canadienne est plus riche que le Québec, sauf trois provinces : l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. À peu près tous nos voisins prévoient une croissance économique de 2 % à 3 %, sinon plus, pour les prochaines années, mais le Québec, de son côté, fait du surplace. On doit viser une croissance d'au moins 3 % par année, Mme la Présidente. Or, quelle croissance prévoit le gouvernement libéral dans son budget pour le Québec au cours des prochaines années? 2 % en 2015, 2 % en 2016, 1,7 % en 2017, 1,6 % en 2018 puis 1,5 % en 2019. Avec ce taux, Mme la Présidente, le Québec va rester 50^e sur 60^e un bon bout de temps. C'est désolant.

Alors, malheureusement, le ministre des Finances lui-même ne prévoit qu'une hausse de 2 % du PIB par habitant au Québec en 2015. À titre de comparaison, la Banque Royale prévoit que celui de l'Ontario augmentera de 3 %. Le premier ministre est résigné au déclin tranquille de l'économie du Québec en Amérique du Nord, Mme la Présidente. Avec une telle croissance, il sera donc impossible pour le gouvernement libéral de diminuer le fardeau fiscal des Québécois en plus d'assurer des services de qualité.

Si l'on veut des résultats ambitieux, il faut mobiliser les acteurs de notre société derrière des objectifs ambitieux, Mme la Présidente. Si le Québec veut faire du rattrapage et remonter au classement, il doit faire mieux que ses voisins. Or, au niveau de l'emploi, le Québec a perdu 1 100 emplois en 2014, et le gouvernement ne prévoit en créer que 37 000 en 2015 et 35 600 en 2016. On est très loin des 50 000 emplois par année en moyenne sur cinq ans promis en campagne électorale par ce gouvernement. La recette libérale, donc, en emploi, c'est : une promesse, une cible et un flop. Si le gouvernement veut respecter sa promesse, il devrait donc créer 90 000 emplois en 2017 et 90 000 emplois en 2018 pour atteindre l'objectif. Ce serait du jamais-vu dans l'historique du Québec, et ça n'arrivera tout simplement pas. Effectivement, chers collègues, ce n'est pas dans ça. Alors, les quelques mesures de relance de l'économie prévues au budget ne totalisent que 121 millions en 2015-2016. C'est une goutte d'eau dans l'océan.

Quand, par ailleurs, le gouvernement se réclame d'appuyer son plan économique sur deux éléments qu'il considère en être le cœur, le Plan Nord et la stratégie maritime, il est extrêmement difficile qu'il puisse prétendre vouloir réellement faire avancer le Québec avec ce qu'on a appris au budget. Alors, mon collègue, d'ailleurs, du comté de Chambly dirait ici que les bobines ne suivent pas les... les «battines»... les bottines, pardon, ne suivent pas les bobines, que dis-je? Mais je retiens surtout la difficulté du premier ministre à différencier la théorie de la pratique.

Alors, considérons donc d'abord son réel intérêt pour son bébé, le Plan Nord. Alors, à la page 185 du plan économique du budget, chers collègues, on constate que le gouvernement va investir 0 \$ en 2015-2016, 0 \$ en 2016-2017, 0 \$ en 2017-2018, 0 \$ en 2018-2019 et 0 \$ en 2019-2020. Le total : zéro, Mme la Présidente. Alors, comme contribution au développement économique, c'est nul. Alors, on se dit que le ministre des Finances va aiguiser son crayon et appuyer fort dans le dossier de la stratégie maritime.

Alors, j'en arrive donc à un point important du budget, car il contient donc un dossier sous ma responsabilité, cette fameuse stratégie maritime qui n'est toujours pas mise en œuvre. D'ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'elle ne serait

pas mise en oeuvre avant le mois de juin, 15 mois après l'élection du gouvernement, Mme la Présidente. Une expression anglaise connue décrit très bien cette stratégie par le gouvernement dans son budget du 26 mars, du «wishful thinking». En français, on parlerait de voeux pieux ou de pensée magique. Voici pourquoi.

Alors, à la page 44 du budget, Mme la Présidente, on peut lire : «Au total, des investissements de plus de 1,5 milliard de dollars d'ici 2020 sont prévus dans le cadre de la stratégie maritime.» À la page B.160, on ne parle plus d'investissement, mais plutôt d'enveloppe d'intervention de 1,5 milliard sur cinq ans. Et, à la page suivante, c'est finalement là que sort enfin le chat du sac, ce n'est pas 1,5 milliard que le gouvernement va investir, mais bien 170 millions sur cinq ans et 13 millions seulement, donc, en 2015-2016.

Alors, j'ai donc, d'ailleurs, questionné hier le ministre responsable de l'Implantation de la stratégie maritime concernant le détail et la ventilation de cette fameuse enveloppe d'intervention, mais je n'ai eu aucune réponse, Mme la Présidente. Je lui ai demandé de nous dire combien d'investissements privés sont prévus dans cette enveloppe cette année et au cours des cinq prochaines années, mais le gouvernement ne semble pas le savoir lui-même. Ce qu'on sait par contre, c'est que 9 \$ sur 10 \$ ne proviendront pas du gouvernement. S'il est incapable de nous donner d'estimation d'où proviendra tout cet argent, cette stratégie maritime n'est rien d'autre que de la pensée magique, Mme la Présidente.

Rappelons ce que promettait le Parti libéral en campagne électorale, alors 3 milliards d'argent public pour 4 milliards d'argent privé. Hein, on est loin du compte dans ce budget, Mme la Présidente. Dans ce budget, pour les cinq prochaines années, je le répète, c'est 170 millions, finalement, d'argent public pour 1,5 milliard au total, présume-t-il, et on ne sait pas combien, donc, d'argent en investissements privés cela va découler.

La question n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre la stratégie maritime. D'ailleurs, tout le monde sait que la stratégie maritime du gouvernement est fortement inspirée du Projet Saint-Laurent, présenté par la Coalition avenir Québec, mais très mal appliqué. Mais le dossier, donc, du gouvernement est mal ficelé, et rappelons-nous que le Projet Saint-Laurent, c'est 2 milliards sur quatre ans, et le détail et la provenance des fonds sont bien énoncés dans le projet.

Bien entendu, nous voulons une stratégie qui fonctionne et qui développe l'économie, mais rien n'est moins sûr avec la façon de faire de ce gouvernement, qui nous présente des investissements toujours de 1,5 milliard, alors qu'en réalité c'est plutôt 170 millions. Et, malgré tout, la statistique la plus importante jusqu'ici concerne la stratégie maritime et le nombre d'emplois créés, Mme la Présidente, c'est un gros zéro. On voit mal comment le gouvernement peut toujours prétendre créer 30 000 emplois d'ici 2030. Il y aura tout un rattrapage à faire s'il veut y arriver. Alors donc, on peut donc voir de la pensée magique.

Alors, en bref, donc, c'est encore la classe moyenne qui fera les frais du manque de vision du premier ministre. Des hausses de taxes scolaires et municipales sont à prévoir pour 2015-2016 en plus, évidemment, des hausses anticipées de tarifs d'électricité. Alors, un équilibre budgétaire était nécessaire, mais ça va être réalisé, malheureusement, sur le dos de la classe moyenne, Mme la Présidente, et donc c'est vraiment la classe moyenne qui est oubliée et le développement économique, dans ce budget.

Alors, évidemment, donc, c'est un budget, je le répète, qui marque donc l'abandon officiel des promesses libérales de créer 250 000 emplois sur cinq ans. D'ailleurs, le ministre des Finances avait déjà commencé à reculer sur cette promesse en la qualifiant, un peu plus tard, de cible l'automne dernier, mais ce budget confirme que ça ne sera pas une cible et donc que ça ne sera pas atteint, ce chiffre de 250 000 nouveaux emplois. Alors donc, encore une fois, la promesse des libéraux en matière d'emploi se résume donc à une promesse, une cible et un échec, Mme la Présidente.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je voudrais maintenant déposer une motion formulant un grief, alors, qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour une autre promesse électorale brisée concernant la pseudo-stratégie maritime farfelue sans véritable stratégie et très loin de ce qui avait été promis à la population lors de la dernière campagne électorale.»

Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député de Groulx. Et je vous rappelle que votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant, et ainsi je cède la parole à Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Hélène David

Mme David (Outremont) : Merci, Mme la Présidente. C'est donc avec un grand plaisir d'apporter à la commission des informations relatives à une part des crédits du ministère de la Culture et des Communications pour l'exercice 2015-2016.

D'entrée de jeu, mes collègues constateront que c'est une vision d'avenir que nous défendons, celle d'un Québec culturel et responsable, où les actions gouvernementales en culture et en communications sont mesurées et bien ciblées. Celle d'un gouvernement résolu à venir en aide aux créateurs, aux organismes et aux institutions qui rendent possible l'épanouissement des arts, de la culture et de l'identité dans notre société. La vision, enfin, d'un gouvernement au service de ceux qui, en définitive, sont les mandataires et les destinataires de toutes nos initiatives, les citoyennes et les citoyens du Québec.

En abordant cette portion des crédits 2015-2016, je vous invite à partager avec moi certaines considérations essentielles. En premier lieu, je rappelle que nous sommes placés devant la nécessité d'équilibrer les finances publiques.

Afin de lutter contre les effets d'un déficit structurel menaçant notre pouvoir de faire les bons choix, le gouvernement a déployé un plan de redressement qui donne déjà des résultats, puisque nous avons, cette année, déposé un budget équilibré. Aussi, le ministère de la Culture et des Communications participera-t-il à la révision des organismes et des structures de l'État de même qu'aux efforts d'amélioration de la gouvernance des organismes publics.

Ces actions sont nécessaires, car l'accomplissement de nos missions en culture et en communication en dépend. Toutefois, je suis heureuse de confirmer que, lors de son discours présentant le budget 2015-2016, mon collègue le ministre des Finances, Carlos Leitão, a pris soin de réitérer l'importance de la culture pour le Québec en prévoyant une augmentation de 2,8 % des montants alloués à ce secteur. Pour tous ceux et celles qui, au Québec, vivent de la culture et la font vivre, cela constitue un encouragement dans leur mission. Cela envoie le message que nous avons collectivement à coeur la préservation de notre identité dans un esprit d'excellence en création, en développement des industries culturelles de même que pour le rayonnement de nos artistes ici et à l'étranger.

Sans entrer dans les détails, établissons que les crédits totaux accordés à la culture et aux communications s'élèvent cette année à 672,8 millions de dollars. Nous nous situons un peu au-delà de la cible de 1 % des dépenses publiques totales pour ce secteur, ce qui est une norme universellement reconnue par des organisations comme l'UNESCO et l'OCDE. En tout, ce sont quelque 24 millions de dollars additionnels qu'en vertu du budget de M. Leitão nous pouvons consacrer à de multiples initiatives...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre, je... C'est ça. Je voudrais juste vous interrompre pour vous rappeler qu'on ne nomme pas le nom des personnes en cette Chambre, mais bien leur titre. Alors, merci.

Mme David (Outremont) : Vous avez tout à fait raison, je m'excuse. Parmi celles-ci, notons un soutien additionnel aux ententes de développement culturel ainsi qu'à certaines sociétés d'État comme le Conservatoire de musique et d'art dramatique dans un objectif affirmé d'accroître l'offre et le développement des arts dans toutes les régions du Québec.

Je signale également l'élaboration de formules de soutien mieux adaptées aux créateurs de même qu'aux organismes et aux entreprises des domaines de la culture. Nous serons également en mesure, grâce à l'engagement gouvernemental, de proposer à la population un plan d'action viable et durable pour l'avenir du livre au Québec.

Ajoutons à cela des bonifications de crédits d'impôt pour les productions et les coproductions en cinéma et en télévision de même que pour les doublages de films, les spectacles, les enregistrements sonores, l'édition de livres et les initiatives en multimédia. Ces crédits d'impôt, qui atteindront 85,3 millions de dollars en cinq ans, sont très stimulants pour les particuliers et les entrepreneurs de la culture.

Je me permets de rappeler, Mme la Présidente, que nos investissements en culture profitent à l'ensemble des Québécoises et des Québécois. D'une part, la culture agit comme un puissant catalyseur dans le développement économique et le progrès social. Chaque année, nous constatons que la qualité de vie est notablement et notoirement meilleure dans les collectivités ayant accès à une offre culturelle diversifiée. De plus, elle est très positive pour le développement personnel de nos concitoyennes et nos concitoyens de tous âges, de toutes conditions et de toutes appartenances. Elle génère aussi des offres touristiques variées grâce à un riche patrimoine historique et culturel, mais aussi par l'intermédiaire des festivals de grande envergure et de haute qualité qui ont fait notre marque.

Ces manifestations et bien d'autres encore contribuent à un secteur très performant de notre économie. Les créateurs, les événements, les investissements et les industries à l'oeuvre en culture offrent des opportunités et du travail pour les petites et les moyennes entreprises de toutes sortes de même que pour l'ensemble de nos communautés. Cela veut dire des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects et près de 6 milliards de dollars en salaires. En retombées diverses, la culture et les communications pèsent quelque 13 milliards de dollars dans notre économie, soit 4,3 % de notre produit intérieur brut. Levier économique de premier ordre, facteur d'innovation reconnu, source de rayonnement et de fierté, la culture permet aussi au Québec d'affirmer son identité et son caractère distinct partout sur la planète, car certains de nos plus beaux succès économiques sont culturels : Céline Dion, le Cirque du Soleil, la Compagnie Marie Chouinard, l'Orchestre symphonique de Montréal, Les 7 doigts de la main, Moment Factory. Toutes ces personnes et organisations arborent le label de qualité et d'authenticité du Québec.

Dans les missions et les activités culturelles, ce sont 15 organismes et sociétés d'État qui relèvent chaque jour de grands défis pour la culture, les communications ainsi que la protection et la promotion de la langue française. Ce sont quelque 13 institutions nationales qui nous offrent en partage le savoir, l'histoire de l'art, la grande musique, les oeuvres et les événements de grande envergure. Ce sont des organismes artistiques et culturels et des associations par centaines, des dizaines de villes, de régions et de nations autochtones, d'établissements d'enseignement supérieur. Ce sont de nombreux libraires, diffuseurs de spectacles, producteurs de musique, et tant d'autres. Ce sont ces créateurs et ces entreprises où foisonne le talent à l'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Société de développement des entreprises culturelles. Ce sont les populations d'Amos, de Bonaventure, de Saguenay, de Granby, de Gatineau et bien d'autres, par nos efforts de démocratisation culturelle... ont accès à une offre culturelle variée au même titre que les grands centres. Ce sont les 122 institutions muséales reconnues et soutenues qui, partout au Québec, font vivre l'histoire, le savoir, la fierté. Ce sont les 160 médias communautaires offrant un lien vital aux communautés. Ce sont les futurs danseurs, comédiens, musiciens et artistes du cirque qui, dans nos écoles de formation, préparent la relève partout sur notre territoire.

C'est pour tous ces gens, pour toute cette merveilleuse effervescence culturelle que nous sommes si fiers que le ministère de la Culture et des Communications ait obtenu cette reconnaissance dans le budget 2015-2016 du gouvernement du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie de votre intervention, Mme la ministre. Et je vais maintenant céder la parole à M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Oui. Mme la Présidente, les coupures qui auront lieu dans notre système d'éducation au Québec sont incroyablement navrantes. Si on veut avoir une des nations les plus riches au monde, une des nations les plus instruites, si on veut que le Québec se taille une place de choix sur la scène internationale, si on veut que nos jeunes réussissent à trouver des emplois de qualité, réussissent à faire face à cette concurrence qui est de plus en plus internationale, Mme la Présidente, il faut investir massivement en éducation. On ne peut pas juste continuer, comme on le fait présentement, à une espèce de gestion du système où on met le couvercle sur la marmite, puis tout ce qu'on veut, dans le fond, c'est essayer de maintenir ce qu'on a en place. Mais là non seulement on ne maintient plus le système que nous avons réussi à nous donner ici, au Québec, mais là on va faire des coupures sans précédent.

Mme la Présidente, moi, je n'ai jamais vu, je n'ai jamais assisté à un gouvernement dans lequel on ne maintient pas minimalement ce qui est nécessaire pour assurer à l'État québécois la gestion des coûts pour maintenir en place un système d'éducation digne de ce nom. C'est extrêmement grave, puis ça me fait carrément mal au coeur parce que je me dis : Comment on peut construire, se projeter dans le temps, avoir de la vision pour le Québec quand on décide de couper nos étudiants, quand on décide de réduire l'offre qui est offerte à nos jeunes puis, en réalité, venir les pénaliser, en quelque sorte? • (12 heures) •

Ce qu'il faut, Mme la Présidente, c'est investir massivement dans notre système d'éducation. Et, dois-je le rappeler, nous avons un des taux de décrochage les plus élevés. Presque 30 % de nos jeunes vont atteindre l'âge de 20 ans sans avoir aucune formation universitaire. Ça nous prend une véritable politique au décrochage scolaire. Ça fait des années qu'on attend cette politique, une vraie vision intégrée pour un ensemble de services offerts à nos jeunes, soutenir nos professeurs, soutenir nos étudiants, donner davantage de formation.

On a coupé récemment dans les CRE. Une région comme la mienne, on avait une fierté régionale, là, c'était celle de s'être donné, par le CREPAS, qui est cité et qui... un groupe qui a eu à exprimer, presque partout à travers le monde, puis je n'exagère pas, à quel point le modèle du Saguenay—Lac-Saint-Jean avait été un succès hallucinant, où on a réussi à baisser le taux de décrochage. Quand moi, j'étais étudiant au secondaire, Mme la Présidente, nous avions un taux de décrochage incroyablement élevé. Puis, à un moment donné, la région s'est prise en main puis s'est dit : Comment, collectivement, on peut réduire ce taux de décrochage là? Comment on peut davantage impliquer la communauté, les entreprises, l'ensemble, en fait, de la communauté du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour réduire le taux de décrochage dans notre région?

Bien, on a fait ça en signant des ententes spécifiques avec les CRE, en développant des sommes pour investir justement dans ce créneau d'expertises qu'on a développé dans notre région. Puis vous savez quoi? Ça a fonctionné, ça a réellement fonctionné. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, maintenant, est une des régions, au Québec, qui réussit le mieux pour la diplomation de ses jeunes sur son territoire. Ça, c'est un immense succès.

Mais, Mme la Présidente, il n'y a personne qui va me faire accroire que, quand on coupe dans l'éducation puis quand on ne maintient pas les budgets nécessaires, ça n'a pas d'impact sur la diplomation puis la formation de qualité des jeunes qu'on souhaite sur notre territoire. Puis je trouve ça incroyablement malheureux, puis, en plus, on le fait dans un contexte où on donne à peu près toutes les raisons du monde à nos jeunes d'exprimer leur mécontentement de vouloir lutter justement contre les coupes qui vont arriver de part et d'autre. On sait que les universités seront touchées, les cégeps seront également mis à mal, entre guillemets, puis même chose pour la... pas la formation, mais l'enseignement secondaire. Pourquoi l'enseignement secondaire? Parce que, comme on le sait, on veut augmenter le nombre d'élèves par classe. On propose le gel des salaires pour les enseignants. Mettez-vous à la place de ceux et celles qui travaillent pour l'État québécois où on se fait dire : Non, non, non, pour les deux prochaines années, ça va être le gel, vous n'aurez même pas l'inflation. Ces gens-là vont s'appauvrir, alors qu'ils devraient avoir un des métiers les plus nobles de notre société, puis c'est comme ça qu'on devrait les traiter.

Je regarde le président du Conseil du trésor parce que je suis persuadé qu'il ne fait pas les bons choix. Les bons choix, ce n'est pas de couper dans notre système d'éducation, M. le président du Conseil du trésor, et ça, j'en suis profondément convaincu. Une société qui n'investit pas massivement dans son système d'éducation, dans la recherche, dans le développement, dans l'innovation, par définition, c'est une nation qui se tire dans le pied. Nos jeunes vont devoir compétitionner à l'international, vont devoir se tailler une place. On doit avoir les meilleures universités au monde. On doit avoir les meilleurs cégeps. Il faut accompagner nos jeunes pour qu'ils obtiennent leur diplôme.

Savez-vous qu'on a le plus haut taux de décrochage en Amérique du Nord à l'université? Nos jeunes y vont, à l'école, mais ils ne terminent pas avec leur diplôme. Ça, là, c'est un vrai problème. Puis c'est un vrai problème québécois où on a un taux de décrochage, à l'université, trois fois plus élevé que par rapport à l'Ontario. Prenez trois jeunes à l'université, là, il y en a un sur trois qui va sortir de l'école sans avoir aucune formation. Non seulement c'est mauvais, bien sûr, pour la gestion de l'administration québécoise, parce que tout ça coûte extrêmement cher, mais pensez à ces jeunes qui vont sortir de l'école avec rien, en fait, sans avoir leur diplôme universitaire en main.

Écoutez, j'ai-tu besoin d'expliquer que, quand tu ne choisis pas l'éducation, comme peuple puis comme nation, comme devant être prioritaire, tu es incapable de te projeter sur le moyen et long terme comme une des nations les plus riches? C'est évident. Je veux dire, je suis sûr que tout le monde ici, là, on est tous d'accord là-dessus. Après ça, c'est une question de choix. Après ça, quand tu dois équilibrer tes finances publiques, ce sont des choix que tu dois faire.

Moi, j'en ai fait, des suggestions, au gouvernement. J'ai proposé de rétablir la taxe sur le capital versé des institutions financières. J'espère que le président du Conseil du trésor a évalué cette possibilité, qui a été abolie par le Parti libéral, qui pourtant avait été mise en place par Maurice Duplessis et qui a existé ici, au Québec, pendant de nombreuses années. Il y en a, des alternatives. Il faut regarder la colonne des revenus.

J'ai proposé l'abolition de l'incorporation des médecins. Juste ça, là, Mme la Présidente, là, c'est 80 millions par année. Y a-tu quelqu'un ici, dans la Chambre, qui est capable de m'expliquer pourquoi on devrait continuer à accepter l'incorporation des médecins?

Les fiducies familiales : voulez-vous qu'on en jase? Pourquoi on accepte, au Québec, que certains individus puissent s'organiser en fiducie familiale, alors qu'on sait tous que ça sert uniquement à contourner le caractère progressiste de nos impôts?

Ce que je veux vous dire, c'est que, quand on regarde la colonne des revenus, il y en a, des solutions. Puis vous en avez eu plusieurs, là, dans le rapport de la commission Godbout. Puis il ne faut pas penser que toutes les solutions ont été énumérées et étudiées dans le rapport de la commission Godbout. Il y en a, effectivement; vous aurez des choix à faire. Mais, si vous voulez mon avis, vous devriez les prendre maintenant, au lieu d'aller encourager les étudiants à prendre la rue, à manifester leur mécontentement envers le gouvernement alors qu'à mon point de vue ils ont des maudites bonnes raisons, parce que les coupures actuelles, c'est du jamais-vu. Moi, je n'ai jamais vu ça : 0,2 % en éducation, Mme la Présidente, de mémoire, là, c'est du jamais-vu, je suis persuadé, dans les 30 dernières années, convaincu de ça. Alors, qu'est-ce qui se produit? Bien, il se produit qu'à gauche puis à droite, bien on fragilise nos institutions.

Dans des régions comme la mienne, là, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, où ton cégep est déjà à moitié vide, là, on vient à nouveau fragiliser des institutions qui sont déjà sur le respirateur. Il faudrait au moins réfléchir qu'il y ait un déploiement intelligent des étudiants sur l'ensemble du territoire québécois, ce qui nous permettrait d'avoir une meilleure administration de notre système pour nous assurer que nos jeunes puissent avoir accès, partout au Québec, incluant dans les régions ressources... Il y a plein de cégeps au Québec, en ce moment, qui ne sont pas à pleine capacité, alors qu'ils pourraient l'être.

Ce que je souhaite, Mme la Présidente, c'est offrir aussi des bourses à la persévérance scolaire. C'est ça que le gouvernement devrait faire actuellement. Au lieu de couper, penser à comment ça coûte, un étudiant qui s'inscrit dans une école et qui ne termine pas. Ça coûte pas mal moins cher de lui donner une petite tape dans le dos. Moi, je propose de créer des bourses de 1 500 \$ pour chaque étudiant qui, après une année, va obtenir une moyenne de B plus, à qui l'État va reconnaître ses efforts, sa réussite, on va lui donner une tape dans le dos en lui disant : Continue, obtiens ton diplôme, puis c'est comme ça que tu vas te trouver un emploi de qualité.

Alors, vous aurez compris que j'ai uniquement discuté d'un seul aspect, des coupures du budget actuel, mais ça me fait tellement mal au cœur, et je considère à quel point c'est une mauvaise décision gouvernementale d'aller couper dans la formation de notre jeunesse québécoise, de fragiliser des réseaux et de faire la guerre aux professeurs comme on le fait présentement. La grogne que je sens dans notre système d'éducation, moi, je n'ai jamais connu ça, je suis persuadé qu'on va voir ça croître dans les prochaines semaines. C'est inévitable, considérant l'ampleur des coupes qui sont en cause et puisqu'en plus de ça on fait la guerre à nos enseignants, c'est exactement l'inverse de ce qui devrait être fait. Au lieu de leur faire la guerre, on devrait en être fier, les encourager, les soutenir, réduire le nombre d'élèves par classe, offrir davantage de soutien, avec des pédagogues, des orthophonistes, pour que nos professeurs se sentent accompagnés. Ils ont un travail extrêmement difficile à faire, il faut prendre acte de la réalité de 2015, plus complexe que ça l'était, avec tous les troubles qu'on connaît, qui sont identifiés et documentés. Ce que je souhaite, Mme la Présidente, c'est que le gouvernement revoie sa décision, puis, au lieu de couper en éducation, qu'on fasse exactement l'inverse, qu'on investisse massivement. Merci, Mme la Présidente.

• (12 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le député de Lac-Saint-Jean. Et je vais maintenant céder la parole au prochain intervenant, M. le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs, la parole est à vous.

M. Laurent Lessard

M. Lessard : Oui. Merci, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de prendre la parole, là, sur la présentation du budget de mon collègue ministre des Finances.

Mme la Présidente, ça fait environ 12 ans que je suis ici, à l'Assemblée nationale, et donc, la semaine dernière, on a quand même vécu un moment assez important : pour la première fois, le Québec retrouvait donc son équilibre budgétaire pour permettre à l'ensemble des familles du Québec de retrouver, donc, la notion qu'ils chérissent, c'est-à-dire vivre selon nos moyens, en faisant des choix qui ont des conséquences sur l'ensemble de la population qui est mise à contribution.

Mais, en général, Mme la Présidente, c'est l'argent des autres qu'on gère ici, à l'Assemblée nationale. C'est la collecte collective de l'ensemble des impôts et des contributions qui fait en sorte qu'on puisse les traduire en services auprès de la population, que ce soit en santé, en éducation, dans le secteur culturel, communautaire, dans le secteur de la forêt, on pourrait les définir un après l'autre. Et honnêtement — et honnêtement — après le passage du gouvernement antérieur, qui nous avait promis le retour à l'équilibre budgétaire, et l'incapacité de l'atteindre, plusieurs citoyens étaient quand même sceptiques par rapport à la capacité du gouvernement actuel d'y retourner et de continuer de maintenir des services puis d'avoir des options. Alors, je suis très fier de faire partie de cette équipe-là qui fait qu'on a une vision... le premier ministre qui avait une vision, qui avait pris des engagements et qui les a livrés. Alors donc, la présentation du ministre des Finances est allée dans cette direction-là, et je dois saluer son travail.

De l'autre côté, Mme la Présidente, on le sait qu'une fois qu'on a annoncé le budget il y a un travail fort important, à tous les jours, pour s'assurer le respect de contrôle des dépenses. Et là je vais envoyer quand même quelques petites fleurs; en politique, c'est permis d'en faire. Alors donc, au président du Conseil du trésor qui, toute l'année, nous a... bon, premièrement, a pris conscience de l'ampleur de la charge, a travaillé sans relâche, jour et nuit souvent, pour s'assurer

que le contrôle des dépenses se fasse correctement, dans chacun des ministères, pour s'assurer de la prestation de services. Et je tiens à le saluer, son travail rigoureux, méthodique, et conscient des impacts dans l'ensemble des régions du Québec. Alors, je veux le remercier, le président, pour son excellent travail.

Alors donc, sur ce, Mme la Présidente, nécessairement, comme ministre des Forêts et des Parcs et de la Faune, je dois aussi dire que, pour notre secteur d'activité, nécessairement, je peux dire qu'il y avait quand même des bonnes nouvelles dans le budget, mais, nécessairement, on avait un petit peu déballé nos cadeaux avant le budget, étant donné que, de la façon dont est financée la forêt au Québec, c'est-à-dire qu'on a une perspective favorable, actuellement, sur la reprise du marché américain, qui a une conséquence immédiate sur la vente de nos produits ou notre panier de produits ici, au Québec. En fait, aux États-Unis, on est à plus d'un million de mises en chantier, les taux d'intérêt sont à la baisse, la confiance des Américains... ils ont éliminé, donc, les produits toxiques aux États-Unis, donc les chantiers, ils les avaient surfinancés. Et, dans cette perspective-là, donc la reprise américaine a eu un effet sur les entreprises de sciage et papetières aux États-Unis, mais, nécessairement, immédiatement, nous pouvons profiter de ça. Et, à chaque arbre qui est vendu au Québec, Mme la Présidente, la vente de chaque arbre est payée par l'industrie et déposée dans un compte de redevances, qui fait que, quand on anticipe, donc, la tendance d'un marché haussier pendant les quatre, cinq prochaines années, le président du Conseil du trésor nous a autorisés à annoncer, en début d'année, un montant de 450 millions de dollars, pour les deux prochaines années, dans l'industrie qu'on appelle des travaux sylvicoles. C'est-à-dire que l'ensemble de la forêt publique du Québec représente 90 % de toute la forêt. Elle appartient aux Québécois. Chaque arbre qui est vendu profite à tous les Québécois, et chaque entreprise qui a une garantie d'approvisionnement, à même de cette forêt publique là, en paie une redevance, ce qui vient garnir le fonds des redevances.

Alors, devant la perspective, on a donc annoncé aux travailleurs du Québec, aux entrepreneurs en travaux sylvicoles, à ceux qui font la récolte, on a une perspective devant nous, on va vous donner, donc, droit à cette perspective-là en annonçant d'avance, donc, les budgets de l'ordre de 225 millions par année, qui est considérable. Et donc ces budgets-là ont été non seulement annoncés, mais ils ont été répartis dans l'ensemble des territoires, ce qui fait que, dans toutes les régions du Québec, aujourd'hui, on connaît déjà quels montants vont être affectés, quels travaux seront planifiés et quel travailleur va être appelé pour rentrer dans la forêt pour exécuter ces travaux, gagner sa vie et assurer, donc, le bien-être de sa famille.

Alors donc, c'est important sur la prévisibilité, l'ensemble des entreprises, là, qui exécutent les travaux, que ce soient les groupements forestiers, les entreprises en travaux sylvicoles, en aménagement, donc, qui ont salué aussi... la Fédération des producteurs de bois a salué, donc, le fait que le gouvernement se donne une perspective et qu'on puisse en profiter, le plus rapidement possible, pour être efficaces dans toutes les régions du Québec. Donc, ce qui nous a permis et ce qui était le fruit aussi de notre travail, d'avoir demandé, l'an passé, au Forestier en chef de nous donner la possibilité forestière pour les trois prochaines années pour être capables de dire aux industriels : Voici la perspective qui est devant vous, voici le bois qui est attribuable. Ils nous ont demandé aussi de nous indiquer quels étaient les volumes non récoltés des dernières années, parce qu'il y a eu une baisse des activités forestières et du bois a été laissé en forêt.

Il y a quand même 140 municipalités, au Québec, dont la population dépend des activités forestières quotidiennes, que ce soient la préparation des terrains, la plantation des arbres, la récolte, les éclaircies commerciales, qui font en sorte qu'on libère de la forêt pour donner une valeur au panier de produits, aux transporteurs, aux équipementiers. Alors donc, ces villes-là ou villages se retrouvent et veulent avoir le maximum dans une période haussière.

Alors donc, on a fait le travail, les garanties ont été révisées, on a préparé les inventaires, on coplanifie avec l'industrie, on a signé une entente importante avec le Conseil de l'industrie forestière, puisque le régime forestier, le nouveau régime forestier avait redonné la responsabilité à l'État de faire la planification de sa forêt publique en exigeant quand même des règles assez sévères selon une approche écosystémique de planification respectant la forêt, de faire seulement le prélèvement des intérêts en maintenant un capital forestier constant année après année pour éviter la déforestation. Avec le Conseil de l'industrie forestière, on est venus se rasseoir en coplanification dans chacune des régions du Québec pour que l'entreprise qui rentre dans le bois puisse trouver le maximum de produits pour qu'elle puisse en donner une valeur ajoutée et que les travailleurs puissent connaître la séquence dans laquelle ils vont travailler, que le déploiement des plans forestiers se fasse correctement pour qu'on puisse laisser le moins possible d'argent ou de pertes d'argent du fait d'une mauvaise planification. Donc, on a réussi à faire ça. On se présente cette année, on annonce des budgets en travaux sylvicoles, on donne les grilles de taux qui ont fait l'objet d'une consultation, la valeur du bois sur pied. Donc, l'entreprise a une meilleure planification.

Maintenant, l'industrie du sciage va bien au Québec, hein, parce que l'industrie du bois aux États-Unis en demande beaucoup, et aussi dans le reste du Canada. Mais il y a une autre industrie qui va moins bien, c'est le papier, donc dans le papier journal. Ça va bien dans les papiers tissés, ça va bien dans les cartons, mais, dans le papier journal, il y a une baisse constante due nécessairement à l'utilisation de nos produits cellulaires, et on espère un jour, peut-être, que les composantes de ce boîtier-là, que tous les équipements seront faits à partir de la fibre cellulosique, donc qui peut se transformer, donc dans des produits à valeur ajoutée et des bioplastiques. Mais, pour l'instant, ce n'est pas le cas. L'entreprise, dans des régions comme Baie-Comeau, le Lac-Saint-Jean, dépend encore beaucoup aussi de l'industrie du papier journal, puisqu'on est un grand fabricant de papier mondial dans le papier journal.

Alors donc, on a demandé, puis il y a une mesure qui a été adoptée, le ministre des Finances nous a fait droit... Donc, on a rendu admissibles les entreprises, les papetières, pour permettre de transformer, d'améliorer les équipements, ou de les transformer, ou les rendre plus performants. Donc, comme ça, si on continue d'investir dans le secteur aussi des papetières, qui sont des grands consommateurs des produits du sciage, alors donc ça va maintenir l'activité du sciage en place, ça va permettre de continuer d'investir puis de transformer leurs usines ou leurs machines à papier en d'autres volets ou en d'autres créneaux plus porteurs, comme certaines entreprises l'ont fait.

C'est sûr que, quand je regarde des entreprises comme Résolu, qui est le principal producteur de papier au monde, a de l'emprise autant au Canada, en Europe, en Asie, etc., donc différents sites, ils investissent année après année. Des fois, c'est assez silencieux, mais une entreprise, c'est ça, on investit puis on ne dit pas aux autres quel est notre avantage concurrentiel ou quel équipement je viens de rénover pour prendre ma place dans le marché, compétitionner les autres. Mais, nécessairement, il faut faire d'autres produits ou sous-produits à partir de la fibre de bois. Et c'est comme ça que des entreprises comme Domtar, qui font du filament cellulosique maintenant à partir de la pâte kraft, viennent de donner un avantage sur des produits qu'ils ont déjà. Ils fabriquent des papiers tissés, les couches, ils fabriquent des cartons. Alors, juste avec l'avantage de l'innovation et la science, ils viennent de donner un avantage compétitif à leurs propres produits sur le marché. Ils se distinguent des autres marchés américains pour lesquels on est en compétition. Domtar a fait la même affaire pour son papier. Cascades a inauguré une nouvelle usine d'hémicellulose, une nouvelle technologie dans son entreprise de Cabano.

• (12 h 20) •

Donc, avec la fibre de bois, on peut aller chercher de nouveaux marchés, on peut développer de nouveaux produits puis on peut répondre aux besoins de la population mondiale, qui est en croissance, en choisissant ces secteurs d'activité là. Et je dois mentionner aussi qu'on a eu aussi des sous, donc pour 10 millions de dollars, dans le secteur de l'accès à la forêt, c'est-à-dire des chemins multiusages, parce que la forêt, le Québec, c'est grand, c'est immense, et, nécessairement, d'accéder au territoire, ça prend des chemins. Il y a plus de 250 000 kilomètres de route forestière au Québec. Donc, il y a 10 millions dans le budget. Il y a 10 millions aussi dans le 225 millions, donc 20 millions de dollars aussi. On est en demande auprès du fédéral aussi, parce que le nerf de la guerre, c'est l'accès au territoire. Et, par ça, bien, on permet de réparer des ponceaux, des routes, en fabriquer des nouvelles, pour entretenir des anciens chemins forestiers pour retourner récolter la forêt. Donc, un travail gigantesque actuellement.

La forêt privée — je vais terminer pas mal là-dessus — la forêt privée, donc, attend ses crédits. Normalement, on donne environ 28,5 millions de dollars. Après l'adoption des crédits, on pourra confirmer les bonnes nouvelles. On avait une table, hier, particulière avec l'ensemble de la forêt privée, comment la forêt privée peut mieux servir les industries et les entreprises de chacun de nos comtés. Bonne nouvelle : ils ont 500 000 mètres cubes de plus qui se traitent annuellement, puis notre direction, vraiment engagée, c'est d'en faire plus pour les entreprises de proximité. Ma collègue de Charlevoix, elle-même va tenir un forum, prochainement, pour voir comment la forêt privée de Charlevoix peut aider une entreprise... une machine à papier de Charlevoix. Alors, si c'est important, à Charlevoix, d'avoir une machine à papier puis la réouverture, bien, l'ensemble des propriétaires de Charlevoix peut faire la différence, Mme la Présidente.

Alors donc, je salue le budget, je salue le travail qui a été fait par les collègues, puis je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs. Et je vais maintenant céder la parole à M. le député de Saint-Jean.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Beaucoup de choses à dire, différents sujets que je désire aborder, notamment je pourrais rapidement débiter sur la question de l'alphabétisation. On a entendu, hier, ma collègue députée de Pointe-aux-Trembles par rapport au nombre de livres, hein, dans nos écoles suite aux coupes en éducation, le fait que les écoles n'ont plus les moyens d'acheter des livres, et, un peu, l'invitation enfantine de l'ancien ministre de l'Éducation qui a donné finalement une directive aux écoles de continuer à acheter des livres, et là on s'aperçoit que, finalement, cette directive-là n'a pas vraiment été respectée. Donc, je profite de cette occasion pour réinviter le nouveau ministre de l'Éducation à lancer un message clair, parce que, si nous voulons lutter contre l'analphabétisme, lorsque nous savons que 49 % de notre population a des difficultés de lecture et d'écriture, bien, ça commence en très bas âge. Très bas âge, c'est les CPE, c'est même avant les CPE, et c'est dans nos écoles primaires, nos écoles secondaires, donc, d'avoir davantage de livres.

Je pourrais aussi vous parler de la coupe de 13 millions de dollars dans les mesures d'aide à l'emploi. Lorsque nous voyons toutes les pertes d'emplois que nous avons sur le territoire québécois, tant dans l'industrie manufacturière que dans le secteur du détail, nous avons besoin d'aide pour nos travailleurs. Dans une circonscription comme Saint-Jean, où on a connu, à une certaine époque, il y a quelques années, plusieurs fermetures d'usines consécutives, un certain nombre de travailleurs qui justement à des difficultés de lecture et d'écriture dues à un certain âge, hein, où l'éducation était moins accessible qu'aujourd'hui, des mesures d'aide à l'emploi sont importantes.

Mais j'aimerais aborder davantage la question de la jeunesse. Pourquoi? Parce que le premier ministre du Québec est aussi ministre responsable de la jeunesse. Cependant, on n'a pas entendu beaucoup de mesures pour la jeunesse, dans le dernier budget. Quand on fouille davantage dans les crédits, on s'aperçoit que c'est aussi de nouvelles coupes pour les jeunes. Je pourrais vous parler d'un exemple, les forums jeunesse, notamment le Forum jeunesse de l'Estrie : ils ont dû émettre un communiqué, hier, pour annoncer que 800 000 \$ est maintenu à Québec, ne va pas dans la région de l'Estrie, donc ils ont dû mettre à pied tout le personnel du forum jeunesse et fermer temporairement jusqu'à obtention d'une réponse du Secrétariat à la jeunesse.

Je pourrais vous parler du Forum jeunesse de la Montérégie, qui est le forum jeunesse de ma circonscription. Pourquoi le Forum jeunesse de la Montérégie? En Montérégie, nous sommes une immense région, tellement immense que même le ministre de la Santé et des Services sociaux a confirmé, dans le projet de loi n° 10, que nous méritions d'avoir au moins trois CISSS. Donc, nous avons ou nous avons, tout dépendant de la volonté du gouvernement, trois CRE, nous

avons aussi trois forums jeunesse. C'est important pour la Montérégie, là, Forum jeunesse de la Montérégie-Est, c'est 170 municipalités, 15 MRC, une agglomération, deux communautés autochtones, 15 carrefours jeunesse-emploi, nombreux pôles urbains, Sorel-Tracy, Saint-Hyacinthe, Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, et aussi un monde rural très vaste. Quand on parle de Sorel-Tracy jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est quand même un grand territoire. D'autant plus, nous devons être conscients des problèmes de transport sur le territoire montréalais. Donc, un jeune de Saint-Jean qui doit se déplacer pour avoir des services un peu partout sur le territoire de la Montérégie... donc la proximité des services pour nos jeunes est importante.

Donc, Mme la Présidente, je pourrais vous mentionner tout ça par rapport aux forums jeunesse qui sont inquiets, mais je vais vous parler d'un sujet que me tient à cœur et qui tient à beaucoup, beaucoup de jeunes, au Québec, et de moins jeunes au Québec. Et je suis heureux que le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit présent. Pourquoi je dis ça? C'est parce que j'ai eu à travailler avec lui par le passé dans des dossiers, et je connais, je connais sa collaboration habituelle. Donc, moi, j'ai bon espoir aujourd'hui de faire un plaidoyer pour que le nouveau ministre de la Solidarité sociale et de l'Emploi puisse être sensibilisé à la question des carrefours jeunesse-emploi. Pourquoi je vous dis ça, Mme la Présidente? Parce qu'hier 1er avril, et ce n'était pas un poisson d'avril, plusieurs carrefours jeunesse-emploi ont dû, ont dû mettre de côté des milliers de jeunes, pas par choix, loin de là, mais par obligation.

Je pourrais vous... La revue de presse est très longue. Ici, *Les carrefours jeunesse-emploi craignent pour l'accès des jeunes à leurs services*, mais ça, c'est dans le journal d'hier, ils ont écrit une lettre à tous les jeunes du Québec pour expliquer les nouveaux services qu'ils peuvent offrir aux jeunes. Quand on parle des jeunes qui ont des emplois précaires, qui auront de la difficulté à avoir accès à leur carrefour jeunesse-emploi, quand on parle des jeunes diplômés, hein, qui ont besoin d'aide pour se trouver un emploi, ce n'est pas parce qu'on a un bac, ou une maîtrise, ou un doctorat, ou un postdoc, même, que nous avons, hein, la facilité de passer des entrevues, d'élaborer un curriculum vitae. Et aussi un encouragement, un encouragement de la part de gens qui sont plus extérieurs de notre relation personnelle, familiale ou amicale.

Donc, les carrefours jeunesse-emploi jouent un rôle et veulent continuer à jouer ce rôle pour tous les jeunes du Québec. Je pourrais vous parler aussi des jeunes qui sont aux études, hein, qui, donc, ne sont pas à l'aide sociale, donc qui ne sont pas à l'assurance-emploi, qu'ils ont eux aussi besoin d'aide. Carrefour jeunesse-emploi de Saint-Laurent qui se dit inquiet. Le directeur général résume un peu sa situation. Mais deux cas plus importants dans notre revue de presse, le cas du Carrefour jeunesse-emploi de Rosemont—Petite-Patrie. Bon, le cas de Rosemont-Petite-Patrie est un cas particulier, parce que, comme le disent très bien les gens du carrefour : «Nous sommes uniques au Québec — puis c'est Mme Cloutier, qui est la coordonnatrice, qui mentionne ça — 110 carrefours jeunesse-emploi, nous sommes le seul à offrir un parcours financier qui intègre les organismes communautaires. Mais nous allons devoir y mettre [fin] au 1er avril».

Concrètement, ça veut dire quoi? Ce parcours financier permettait, au carrefour jeunesse-emploi, de subventionner, chaque année, plusieurs organismes qui offraient divers services auprès de 300 jeunes, notamment Centre N A Rive. C'est 72 jeunes de 18-35 ans en situation précaire qui étaient accompagnés par le Centre N A Rive et qui ne pourront plus recevoir ces services. Avec cette réforme, dans le cas de l'organisme L'Entre-gens, avec cette réforme, l'organisme perd une enveloppe de 60 000 \$, devra tirer un trait sur son programme de préemployabilité, 1 000 et 1 Usages, qui était suivi par 80 jeunes qui offraient de l'entretien ménager aux personnes âgées en perte d'autonomie. Donc, on affecte des jeunes et on affecte des personnes âgées par cette réforme et ces coupes dans les carrefours.

• (12 h 30) •

Une majorité de ces jeunes ne sont pas sur l'aide sociale. Ils sont aux prises avec les problèmes de santé mentale, de toxicomanie. En plus de les aider à retourner sur le marché du travail à leur rythme, le programme permettait de créer des liens et une vraie relation humaine, et se demande qui va maintenant accompagner ces jeunes. Et, Mme la Présidente, pour le peu de temps qu'il me reste, je vais terminer par un carrefour jeunesse-emploi que je crois que vous connaissez bien, qui est de votre région, le Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais. Et je crois que tout bon parlementaire devrait connaître, devrait connaître le Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais, pas uniquement parce qu'il est dans votre région mais parce que c'est le premier carrefour jeunesse-emploi du Québec, qui a inspiré. Il y a eu une conférence de presse hier : 900 jeunes seront mis de côté par les programmes spécifiques du carrefour, et 4 200 jeunes adultes qui participaient aux activités, qu'ils ne pourront plus avoir. Et j'ai toute la liste et, Mme la Présidente, je pourrais déposer la fiche d'impact avec le détail de tous les services qui devront être coupés, pour les jeunes, du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais.

Motion formulant un grief

Je crois que, Mme la Présidente, par le peu de temps qu'il m'était prévalu, on a vu que le budget était à l'encontre des jeunes du Québec. Et c'est pourquoi, Mme la Présidente, je présente la motion suivante, motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget confirmant le désintérêt de ce gouvernement vis-à-vis la jeunesse québécoise.» Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Document déposé

Alors, merci beaucoup, M. le député de Saint-Jean. Alors, y a-t-il consentement pour le dépôt de documents? Oui, consentement. Et je vous rappelle, M. le député, que votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et, pour la poursuite du débat, je vais maintenant céder la parole à M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Sam Hamad

M. Hamad : Merci, Mme la Présidente. Je suis très honoré d'être ici aujourd'hui, Mme la Présidente, pour parler du budget, un budget équilibré. Et, ceux qui sont amateurs d'histoire, Mme la Présidente, il y a eu 40 budgets au Québec; il y en a juste six qui étaient équilibrés dans l'histoire du Québec. Donc, c'est un événement historique important. Et évidemment c'est une fierté, pour les Québécois, d'avoir un budget équilibré, et je vais l'expliquer.

Mme la Présidente, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous sommes élus le 7 avril 2014, nous avons demandé au Vérificateur général de nous donner l'état, la situation des finances publiques, Mme la Présidente, et c'est écrit ici dans le document du budget, le vérificateur s'est aperçu que, si rien ne bougeait, il y a 7 274 000 000 \$ de déficit. C'est énorme, Mme la Présidente. 7 milliards, c'est l'équivalent... à peu près le trois quarts du financement de l'État pour les écoles primaires et secondaires. 7 milliards, c'est à peu près ce que nous payons pour la dette, Mme la Présidente. 7 milliards, c'est un budget de peut-être une dizaine de ministères en même temps. Alors, c'est énorme, Mme la Présidente. Et il y a eu un effort majeur et important, et à peu près 93 %, 94 % de l'effort fait par le gouvernement du Québec, c'était qu'il touchait directement les dépenses du gouvernement mais pas le citoyen, Mme la Présidente, 93 %, c'est prouvé, c'est démontré dans les documents. Donc, premier élément important : un budget équilibré enfin, Mme la Présidente.

Je me souviens, l'année passée, les commentaires des parlementaires à l'effet que nous avons prévu l'équilibre budgétaire. Il n'y avait pas une personne dans l'Assemblée, dans l'opposition, Mme la Présidente, qui approuvait puis pensait qu'on va atteindre l'équilibre budgétaire. Même l'éminence grise de la CAQ qui n'est plus là, Mme la Présidente, M. Dubé... C'est lui qui alimentait la CAQ en termes économiques, c'était la pierre angulaire de la pensée économique de la CAQ. Aujourd'hui, il n'est plus là, Mme la Présidente. On voit son effet, d'ailleurs. On voit le chef de la deuxième opposition, il pose la même question à tous les jours. Tout le monde a compris c'est quoi. Et c'est rendu dans les discours des collègues de parler le positionnement du Québec au Canada en termes des finances publiques, Mme la Présidente.

Et, en passant, c'est rendu tellement... qu'aujourd'hui une idée qui dure 24 heures, vous savez c'est quoi, cette idée-là? C'est une idée qui vient de la CAQ. Alors, chaque idée qui ne dure pas plus que 24 heures, automatiquement après, l'idée, c'est écrit «CAQ». Ça vient de la CAQ, bien sûr. Parce qu'on s'ennuie de Mme Anglade, on s'ennuie de Maud Cohen, on s'ennuie de Jacques Duchesneau, on s'ennuie de Dubé. Et bientôt on va s'ennuyer du député de Chauveau. Et aussi, Mme la Présidente, on s'ennuie déjà de d'autres députés qui étaient là, qui étaient la pierre angulaire de la pensée de la CAQ.

Evidemment, la question du chef de la CAQ, Mme la Présidente, quand il revient sur sa stratégie Saint-Laurent, vous savez pourquoi? Parce que l'éditeur de son livre, il l'a appelé, il dit : On ne vend pas assez, parle-z-en un peu. Ça va aider pour vendre son livre sur le Saint-Laurent, Mme la Présidente.

Et je suis surpris parce que le député, l'ancien député, Christian Dubé, il était un gentleman puis un gars qui avait beaucoup de compétences. Lui, il a reconnu les efforts faits par le gouvernement du Québec, il a reconnu qu'on s'en allait dans la bonne direction, il a reconnu qu'il y a un effort important à faire pour équilibrer le budget. Alors là, ça, c'est l'équilibre budgétaire.

Je reviens aux deux autres points, Mme la Présidente. Dans ce budget-là, il y a trois axes. Le premier, c'est le fardeau fiscal des Québécois et le fardeau fiscal des entreprises. Il y a quelques années, j'entendais la CAQ parler de ça, aujourd'hui on n'en parle plus. Aujourd'hui, on met l'idée la CAQ. Vous savez, l'idée la CAQ, c'est une idée qui dure 24 heures, pas plus.

Deuxième élément dans le budget, Mme la Présidente, c'est stimuler les investissements des entreprises et favoriser le développement économique partout au Québec. Je vais vous donner quelques exemples.

Le troisième élément, Mme la Présidente, c'est encourager la participation des gens sur le marché du travail, avoir plus de travailleurs sur le marché du travail. Ces trois éléments-là, Mme la Présidente, juste les lire puis prendre deux secondes, ça répond immédiatement à la question du chef de la CAQ, qui la pose tous les jours. Je pense que ça vaut la peine, un moment donné, qu'il prenne le temps de lire un peu. Il peut appeler Christian Dubé, il peut lui faire un briefing sur le contenu de ces éléments-là pour comprendre exactement où on s'en va, Mme la Présidente.

Fardeau fiscal, c'est un élément important, fardeau fiscal des Québécois, fardeau fiscal des entreprises, et on a vu la baisse d'impôt, le taux d'impôt pour les PME, Mme la Présidente, pour arriver au même niveau que l'Ontario. Ça, c'est un rêve, ça fait 15 ans que j'entends parler de ça, Mme la Présidente. Quand j'étais à la Chambre de commerce, toutes les chambres de commerce demandaient que le fardeau fiscal au moins soit l'équivalent de l'Ontario. Voilà, aujourd'hui, Mme la Présidente, nous allons l'atteindre par ce budget-là. C'est un événement important parce que ça va permettre à nos entreprises, dans le contexte actuel où le dollar, il est bas... c'est le contexte de l'exportation, la création d'emplois pour les PME, qui créent plus que 70 % des emplois au Québec, donner la chance à ces entreprises-là d'être plus compétitives, puis faire l'exportation, et créer des emplois, et créer, bien sûr, la richesse, et améliorer le PIB par habitant. C'est une des réponses au chef de la deuxième opposition, que, Mme la Présidente, Christian Dubé le savait, cette réponse-là.

Deuxièmement, stimuler l'investissement des entreprises, Mme la Présidente. Il y a plusieurs stratégies. Il y a une stratégie importante, une vraie stratégie, c'est la stratégie maritime. Stratégie maritime, 1,5 milliard, dans le contexte où les finances publiques sont importantes de les bien gérer, les dépenses, mais c'est un investissement qui rapporte aux citoyens en premier, aux entreprises et, bien sûr, au gouvernement du Québec, bien sûr, pour l'ensemble des citoyens. 1,5 milliard pour les prochaines années, c'est important, c'est partout au Québec, Mme la Présidente, et cette stratégie-là, ça touche le tourisme, ça touche la création d'emplois, les entreprises, les ports, le transport et plein d'autres éléments.

L'autre, bien sûr, c'est mon collègue le ministre des Ressources naturelles, le responsable du Plan Nord, Mme la Présidente. On a vu un reportage hier, un excellent reportage sur la vie que le ministre, que le gouvernement donne au Plan Nord pour stimuler, stimuler l'économie dans le Nord, mais aussi au profit du Sud, Mme la Présidente, dans toutes les régions du Québec. Même dans la capitale nationale, Mme la Présidente, tout le monde a hâte enfin qu'on donne vie à

un plan, un plan d'économie, un plan de tourisme, un plan social aussi, Mme la Présidente — il y a une partie sociale importante — et, bien sûr, tout ça dans le respect de l'environnement, Mme la Présidente. C'est un plan parfait, complet qui répond à notre fierté, Mme la Présidente.

• (12 h 40) •

Troisièmement, le retour sur le marché du travail, et ça, c'est un des mandats du ministère, Mme la Présidente. Tantôt, le député de Saint-Jean, il disait qu'il n'y avait pas d'argent pour l'emploi. Je pense qu'il n'est pas rendu à la 15e page, il est encore à la 14e page. Mme la Présidente, 160 millions de dollars d'argent neuf qui sera investi pour le retour des gens sur le marché du travail, pour l'adéquation de la formation et emploi, Mme la Présidente. C'est le besoin de tout. Quand on regarde, Mme la Présidente, nous avons à peu près 300 000 personnes à l'aide sociale en situation de pauvreté, qui ne l'ont pas choisie. Ils ne l'ont pas choisie, ils sont dans cette situation-là, mais ils sont aptes pour retourner sur le marché du travail. On a à peu près 300 000 personnes à l'assurance chômage. Et bien sûr, si on regarde les besoins, là, ou le côté marché du travail, Mme la Présidente, c'est 700 000 emplois dans les années à venir. Si on fait l'adéquation entre les besoins du marché du travail avec la formation, avec la main-d'oeuvre disponible, nous allons réussir à donner la fierté, la dignité à ces gens-là. En même temps, ils vont devenir un élément, un acteur important dans le développement de notre économie, Mme la Présidente. Voilà ce que le gouvernement veut faire, et on ne le fera pas tout seul, on le fera avec les partenaires, avec les universités, les centres de formation.

Si Christian Dubé était ici aujourd'hui, Mme la Présidente, il serait content de ce plan-là, il dirait à son parti : Réveillez-vous! Réveillez-vous! C'est le plan qu'il faut, ce dont on parlait il y a quelques années. Ils n'en parlent plus aujourd'hui. On s'ennuie encore, Mme la Présidente, de Christian Dubé, on s'ennuie de Mme Anglade, on s'ennuie de Maud Cohen et on s'ennuie, madame, de Brigitte Legault, on s'ennuie de tous ces gens-là qui étaient un élément essentiel, c'était le coeur de la CAQ en termes de pensée économique. Malheureusement, ils sont tous partis, puis, bien, je ne dirai pas ils sont rendus orphelins en termes économiques, mais pas loin, Mme la Présidente. Les questions du chef de la deuxième opposition reflètent ce manque, cette perte majeure de M. Dubé et ses collègues qu'on admire.

Mme la Présidente, en termes d'emploi, et je vais terminer là-dessus, c'est important, les gestes posés ici. On réduit aussi... le dernier élément, c'est l'allègement réglementaire. L'allègement réglementaire, nous faisons des regroupements d'organismes pour offrir les meilleurs services aux citoyens. Le meilleur allègement réglementaire que nous faisons, Mme la Présidente, c'est d'augmenter le seuil de 1 million de masse salariale sur la loi de 1 % jusqu'à 2 millions. Ces 8 000 entreprises, elles n'auront pas à faire de la paperasse qui coûte d'ailleurs 1 000 \$ par entreprise, Mme la Présidente. Une économie potentielle pour les entreprises, c'est un allègement fiscal, et le gouvernement s'engage quand même à mettre des revenus additionnels dans le fonds de 1 % pour faire la formation.

Voilà des exemples concrets qu'au moins le restant de la CAQ aujourd'hui, Mme la Présidente, doivent, Mme la Présidente, en appelant M. Dubé, appuyer ce budget-là et aller de l'avant avec ce que nous proposons. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le ministre du Travail. Et je vais céder la parole à M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Oui, Mme la Présidente. Suite à une entente avec les oppositions pour déroger à l'article 87 de notre règlement, je vous demanderais de constater le consentement à cet effet et d'appeler l'article 10 de notre feuillet.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vais vous demander s'il y a consentement pour déroger à l'article 87 du règlement afin de permettre à l'Assemblée de procéder immédiatement aux dernières étapes du cheminement législatif du projet de loi n° 34. Il y a consentement.

Projet de loi n° 34

Prise en considération du rapport de la commission qui en a fait l'étude détaillée

Alors, l'Assemblée prend immédiatement en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail sur le projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises. Y a-t-il des interventions?

Mise aux voix du rapport

Il n'y a pas d'intervention. Alors, le rapport de la Commission de l'économie et du travail portant sur le projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Adoption

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, c'est adopté. Alors, pour la suite des travaux, M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale propose l'adoption du projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises.

Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 230 du règlement prévoyant que l'adoption d'un projet de loi doit avoir lieu à une séance distincte de celle de la prise en considération du rapport de la commission? Consentement.

Alors, y a-t-il des interventions? Sans plus tarder, je vais céder la parole à M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Sam Hamad

M. Hamad : Mme la Présidente, mes premiers mots s'adressent à mes collègues pour les remercier pour leur excellente collaboration, le député de Sanguinet, le député de Blainville, le député de Nicolet-Yamaska qui ont travaillé très fort pour adopter ce projet de loi. Et c'étaient des échanges très, très constructifs, Mme la Présidente, ce qui a permis d'améliorer ce projet de loi.

En résumé, ce projet de loi, Mme la Présidente, touche au moins 100 000 travailleurs au Québec, et c'est un régime interentreprises, c'est-à-dire que plusieurs entreprises peuvent contribuer à ce régime de retraite là. Ce n'est pas un régime à prestations déterminées. C'est un régime qui était fragile, et ces régimes-là actuellement peuvent, si on n'agit pas aujourd'hui, nous, les parlementaires, Mme la Présidente, faire faillite, et, si ces régimes-là ferment, vous comprendrez combien de travailleurs peuvent être touchés par ces régimes-là, leur retraite, les revenus potentiels. Donc, il fallait que l'Assemblée nationale agisse le plus rapidement possible, ce qui a été fait par la collaboration de mes collègues, Mme la Présidente, et au nom des travailleurs, les centaines de mille travailleurs au Québec, et les retraités, Mme la Présidente, parce qu'il y a une bonne partie de ces régimes-là, c'est des régimes matures, donc il y a plus de retraités que de travailleurs, et ces gens-là, aujourd'hui, ils seront très heureux de voir que l'Assemblée nationale a travaillé, tous les partis ensemble, solidaires, pour approuver, et avancer, et évidemment adopter ce projet de loi là.

Alors, encore une fois, je veux remercier mes collègues. Et, au nom de 100 000 Québécois qui vont... pas profiter, mais vont recevoir ces services-là qui étaient nécessaires par l'approbation de cette loi-là, je leur dis merci de leur collaboration. Et je suis très fier aujourd'hui de voir qu'à l'Assemblée nationale, encore une fois, Mme la Présidente, ce n'est pas la première fois, encore une fois on est capables, pour des sujets importants qui touchent les Québécois, on est capables de travailler ensemble et rapidement, efficacement pour répondre aux attentes des Québécois. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le ministre. Et, pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à M. le député de Sanguinet.

M. Alain Therrien

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Alors, tout d'abord, je voudrais saluer le ministre qui a travaillé en collaboration avec nous, avec les gens de la deuxième opposition, le député de Blainville et le député Nicolet-Yamaska.

Écoutez, rapidement, avant ce projet de loi, avant que le projet de loi soit déposé, rapidement on a rencontré les gens qui étaient impliqués directement dans ce projet de loi et dans les difficultés qui étaient les leurs, et qui ont demandé justement eux-mêmes la réalisation d'un projet de loi qui leur permettrait la pérennité de leur régime de retraite mais surtout même la survie, comme le mentionnait le ministre. Alors, il y avait urgence d'agir dans ce cas-là, dans ce projet de loi là. Et je dois d'abord saluer le ministre, qui nous a invités rapidement à un briefing, qui a été très apprécié.

Aussi, la collaboration a été grande avec le ministre. On a aussi demandé... Parce qu'il y avait des gens qui se posaient des questions, il y avait une certaine insécurité, parce que souvent, quand on agit rapidement, bien il y a des gens qui sont un peu inconfortables, puis on avait demandé à discuter avec le ministre pour savoir s'il y avait possibilité d'avoir des consultations. Le temps qu'on prenait pour les consultations, bien, si on faisait bien les choses, bien ça pouvait quand même permettre à l'étude article par article de se faire plus rapidement, alors tout le monde était, dans le fond, gagnant, mais surtout parce que les gens qui étaient impliqués demandaient, si on veut, là, quelques-uns d'entre eux demandaient des consultations. Et ça s'est fait, ça s'est bien fait.

Et il y avait la date du 29 mars qu'il fallait respecter. Selon les dires de plusieurs personnes impliquées là-dedans, comme l'a mentionné le ministre tantôt, il y avait des cas où est-ce que ça pouvait devenir critique si on dépassait le 29 mars, et donc c'est pour ça que nous, on a collaboré et on a mis, là, tous les efforts pour qu'on arrive à cette date. Et, quand je parle de tous les efforts, bien on a donné des disponibilités, là, pour l'étude article par article, des possibilités qui étaient grandes. On a été convoqués une première fois, là, dans plusieurs plages, et on a accepté d'emblée, avec plaisir.

Et l'étude de crédits, je vous dirais, s'est très bien faite. Je dois remercier le ministre et son équipe parce que j'avais des questions, j'avais plusieurs questions, parce que, quand on parle d'agir avec rapidité, ça ne veut pas dire d'agir sans conscience et sans s'asseoir et vraiment regarder ensemble l'ensemble du projet de loi. Alors, j'avais beaucoup de questions, qui ont été bien répondues. Et je posais des questions, dans le fond, pour ma compréhension, mais surtout pour que les gens qui nous écoutaient, les gens qui étaient impliqués dans ce projet de loi là se sentent sécurisés dans notre démarche. Et donc je dois saluer les gens qui ont travaillé avec le ministre ainsi que le ministre, qui ont bien répondu à ces questions-là.

• (12 h 50) •

Et même, là, il y a plusieurs amendements qui ont permis de clarifier davantage ce projet de loi, de le préciser davantage. Je dois vous dire que ce projet de loi là, comparativement au projet de loi n° 3, c'est un arbre qui était planté droit, hein, il avait été réalisé un bon travail. Donc, quand tu travailles sur un arbre qui est planté droit, ça va toujours mieux. Ça fait en sorte, là, de faciliter le travail. Tandis que le projet de loi n° 3, c'était un arbre qui était tout croche en partant, ça fait que, malgré nos efforts, il est resté croche. Mais, bon, je voudrais juste insister sur le fait que moi, j'ai

travaillé beaucoup de concert avec les gens impliqués, que ce soient les représentants des différents syndicats qui étaient impliqués mais aussi les différents collaborateurs du côté des employeurs, et ils ont été inquiets parce que ça ne s'est pas terminé avant le 29 mars, alors qu'on avait donné, nous, notre assentiment pour qu'on puisse réaliser le dépôt de ce projet de loi là et le vote de ce projet de loi avant le 29. Malheureusement, il y a eu des problèmes la semaine passée, le leader adjoint en a parlé tantôt, il y a des choses qui n'ont pas fonctionné comme on aurait voulu, ça a créé certains inconforts de la part des gens qui sont impliqués dans ce dossier-là, mais moi, je veux tout simplement dire que nous, on avait offert pleinement notre collaboration, et on a tout simplement tout fait les efforts pour qu'on arrive au 29 mars, mais disons que ça ne s'est pas réalisé de la façon qu'on aurait voulu, mais, malgré tout, dans l'ensemble, on peut dire que la collaboration a été grande. Mais cet écueil-là a fait peur à bien des gens, et je dois le souligner et je veux le souligner que les travaux qui ont été menés ont été un peu ternis par cette situation-là.

Finalement, je suis content qu'on soit finalement arrivés à l'adoption de ce projet de loi là. Comme le ministre le mentionnait, il y a des gens qui attendent ça avec impatience, il y a des gens qui dépendent d'un projet de loi de ce genre qui va faire en sorte que leur sécurité financière va être garantie et qui va faire en sorte surtout que ces régimes-là vont pouvoir survivre, au grand plaisir des gens impliqués. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député de Sanguinet. Et je reconnais maintenant M. le député de Blainville.

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Merci, Mme la Présidente. Il me fait plaisir de parler au nom de ma formation politique, la Coalition avenir Québec, sur le projet de loi n° 34. Comme vous le savez, la Coalition avenir Québec est une opposition constructive. Donc, dès le départ on a décidé de participer à ce projet de loi là. Je voudrais remercier le ministre — évidemment, du dépôt du projet de loi à l'arrivée du projet de loi, aujourd'hui, il y a quand même eu deux ministres, là, je veux dire, c'est la façon libérale de gouverner, là, c'est juste une petite image au ministre, tantôt, qui déblatèrait sur la Coalition avenir Québec, il y a quand même eu deux ministres depuis le dépôt du projet de loi — et remercier le député de Sanguinet, les collègues, évidemment, de la première opposition, mon collègue de Nicolet-Bécancour et ma collègue d'Arthabaska qui m'a permis de siéger à ce comité. Évidemment, j'avais eu l'expérience du projet de loi n° 3.

Donc, c'est dans un objectif d'ouverture que nous avons participé à ce projet de loi là. Puis c'est important de comprendre, il y avait un délai, puis mon collègue de Sanguinet, le ministre aussi l'a bien mentionné, le 29 mars. Il ne faut pas oublier que c'était un projet de loi qui était demandé par les TUAC, les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, par les entreprises de vente au détail, surtout dans le secteur de l'alimentation. Ce sont des régimes interentreprises, puis vous allez comprendre, Metro, et Provigo, et Sobeys, et Loblaws font tous partie de ce régime-là dans l'alimentation, à l'exception de Walmart, donc la compétition est très féroce, et le fait que le Québec n'ait pas adopté une telle loi forçait les entreprises, c'est-à-dire que le régime avait donné jusqu'au 29 mars aux entreprises du Québec pour être capable de modifier la loi. S'ils ne le faisaient pas, ils étaient exclus du régime. C'était ça, la menace qui planait sur les entreprises québécoises. Pourquoi? Parce que la loi avant la loi actuelle, qui sera modifiée, faisait que ces régimes étaient considérés comme des régimes à cotisations et prestations déterminées. Donc, par la loi du Québec, on ne peut pas le changer, c'est-à-dire que les employeurs, même avec le consentement des employés, ne peuvent pas changer le régime, c'est-à-dire, et c'était la loi actuelle. Ce que fait le projet de loi, c'est que ces régimes-là deviennent des régimes à cotisation négociée, ce qui va permettre aux entreprises et aux employés de faire la négociation pour permettre la survie de leur fonds de pension. Évidemment, vous aurez compris, dans le reste du Canada, ils ont déjà accepté, les retraités, de réduire le fonds de pension de 10 %, ce qui n'était pas le cas au Québec, et, pour permettre la survie du régime et sa pérennité, il faut qu'il y ait des modifications qui soient faites à la loi, donc ce que va permettre le projet de loi.

Donc, encore une fois, nous donnons notre aval à ce projet de loi, Mme la Présidente, et nous remercions autant les groupes patronaux que syndicaux qui se sont présentés devant la commission, qui sont venus nous expliquer leur position, donc, et remercions aussi les travailleurs du secteur de l'alimentation et du commerce au détail qui écoutent sûrement aujourd'hui. D'abord, on les salue pour le travail immense qu'ils font. On sait que la compétition est très féroce dans le domaine de l'alimentation. On ne parle plus de pourcentages, on n'est pas dans les dixièmes de pourcentage, on est dans les centièmes de pourcentage quand on compare la compétitivité des entreprises et du rendement des entreprises.

Donc, encore une fois, ils avaient besoin de ce projet de loi là, et nous sommes fiers aujourd'hui de dire que nous allons participer à le leur donner. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député de Blainville. Y a-t-il d'autres interventions?

Mise aux voix

Alors, le projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Affaires prioritaires**Reprise du débat sur la motion du ministre des Finances
proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du
gouvernement et sur les motions formulant un grief**

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Adopté. Alors, nous allons reprendre immédiatement le débat prioritaire sur la politique budgétaire du gouvernement, et, sans plus tarder...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui, M. le leader adjoint du deuxième groupe d'opposition?

M. Caire : Mme la Présidente, de consentement, j'aimerais qu'on puisse dépasser un peu, peut-être, le...

Une voix : ...

M. Caire : Ah oui! C'est vrai. Ça va être correct. O.K., excusez.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, sans plus tarder, je vais céder la parole à M. le député de Chauveau. La parole est à vous.

M. Gérard Deltell

M. Deltell : Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Et il va me faire plaisir, pour les quelques minutes qu'il nous reste avant 13 heures, d'amorcer le discours concernant la réaction que nous avons face au budget qui a été présenté.

Un peu comme l'a fait mon collègue de La Peltrie hier, je tiens à souligner le fait que, oui, nous sommes très heureux de voir que c'est un budget équilibré. C'est une demande que la Coalition formulait depuis des années. En fait, on a toujours souhaité que ça se réalise. Il fallait faire les efforts nécessaires, cela est fait. Bravo! Nous sommes donc une opposition, comme nous le disions, constructive.

Cela dit, Mme la Présidente, ce qui s'en vient est inquiétant, est inquiétant pour les finances publiques, est inquiétant surtout pour le porte-monnaie des contribuables, qui, comme on le sait, a particulièrement souffert depuis un an, depuis l'élection du gouvernement.

Mme la Présidente, je tiens d'abord à porter votre attention sur une chose. Vous avez ici le document qui présente le budget tel qu'il est présenté par le gouvernement. Mme la Présidente, on ne fera pas une motion de blâme sur le gouvernement pour le renverser sur un aspect, mais, quand j'ai vu ça, ça m'a étrangement rappelé ceci. Regardez bien, Mme la Présidente : *Ensemble*. Ça, c'est la campagne électorale et ça, c'est un document officiel de l'actuel gouvernement. Le même slogan, *Ensemble*, les mêmes couleurs, bleu dominant puis la même barre rouge. Mme la Présidente, on ne renversera pas le gouvernement là-dessus, mais je pense que ce n'est pas très élégant, politiquement parlant, de prendre des documents officiels inspirés, couleur pour couleur, mot par mot, par les campagnes électorales.

Cela dit, Mme la Présidente, si c'est leur choix, d'accord, mais encore faut-il être conséquent et cohérent, et on verra, Mme la Présidente, fort probablement au retour du dîner, on verra fort probablement que ce que le Parti libéral a proposé en campagne électorale ne se retrouve pas dans le budget. C'est même exactement le contraire.

Sur ce, Mme la Présidente, je vous souhaite et à vous tous, bon dîner, et nous nous retrouvons à 15 heures, si vous le souhaitez, bien entendu.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : C'est ça. Il vous restait encore...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui, c'est ça, il vous restait encore 1 min 30 s, mais, bon, puisqu'il y a... Vous pouvez poursuivre, M. le député.

M. Deltell : Alors, Mme la Présidente, je sens un peu d'énervement de la part de mes amis ministériels, et ça se comprend. Puis je vous le dis, là, on ne renversera pas le gouvernement là-dessus, mais honnêtement, de voir qu'on fait du mot à mot entre la publicité électorale et le document officiel du ministère des Finances, j'exprime un certain malaise.

Mais, comme je vous le disais, Mme la Présidente, c'est malheureusement un gouvernement qui n'a pas tenu ses promesses, un gouvernement qui avait promis d'abolir la taxe santé, souvenons-nous. Eh bien, cette abolition ne se fera pas dans l'actuel mandat, il faudra attendre 2019. Première promesse rompue que l'on retrouve dans le budget.

Deuxièmement, on parlait de création d'emplois. Souvenons-nous, la magnifique photographie avec les champions des candidats économiques et tout ça. 250 000 emplois, le gouvernement... le Parti libéral s'engage à ça. Quand on regarde aujourd'hui ce que contient le budget, eh bien, on est vraiment loin de ça. On parle de 37 000 créations d'emplois cette année, 36 600 pour l'an prochain. Ça, c'est des prévisions. Et donc, Mme la Présidente, ce que l'on constate, c'est qu'encore une fois on a promis des choses en campagne électorale et on ne les a pas livrées lors du mandat actuel.

Et puis aussi, Mme la Présidente, il va falloir attendre 2017. Nous avons été très clairs dès le départ, ce n'est pas tant le budget de 2015 qui a été présenté, mais bien celui de 2017...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, M. le député, je vais vous demander de poursuivre lors de la reprise de nos travaux, et, compte tenu de l'heure, je vais suspendre nos travaux à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 1)

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, veuillez prendre place. Bon après-midi.

Nous allons poursuivre le débat sur la motion de M. le ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions formulant des griefs présentées dans le cadre de ce débat.

Je cède la parole à M. le député de Chauveau, qui n'avait pas terminé son intervention, pour qu'il puisse la terminer. M. le député de Chauveau, à vous la parole.

M. Deltell : Merci bien, M. le Président. Vous me cédez la parole, je l'apprécie et je souhaite pouvoir parler jusqu'à la fin, parce que, comme d'aucuns l'auront remarqué, je souffre d'un fond de grippe, et j'ai bien hâte que tout ça soit fini, qui me fait éternuer un peu trop fort, souvent.

Donc, M. le Président, tout avant le repas, avant le dîner, j'expliquais que le budget, malheureusement, c'était un budget de promesses non tenues, non sans rappeler qu'on avait promis d'abolir, lors de la campagne électorale, la taxe santé dans le mandat. Malheureusement, ça ne sera pas fait, c'est en 2019. Non sans oublier, M. le Président, que cette invention-là porte la signature du Parti libéral, c'est une taxe créée de toutes pièces, une invention libérale. Alors, c'est toujours drôle, lorsqu'on entend le ministériel dire : On va abolir la taxe santé. Parce que c'est vous autres qui l'avez inventée. Alors, c'est une bonne chose de l'abolir, encore eut-il fallu ne pas la créer.

Rappelons également que la création d'emplois... parlant de création, 250 000 emplois prévus pendant le mandat, le résultat n'est pas là. Maintenant, on va à la baisse : 37 000 pour cette année, 35 600 pour l'an prochain. Et puis il va falloir attendre vraiment 2017 avant d'avoir véritablement les effets escomptés par ce budget parce que ce n'est pas un budget de 2015, c'est un budget de 2017.

Parce que, M. le Président, la seule réalité dans tout ça, c'est que les Québécois, avec ce budget, vont payer plus cher. Rappelons qu'au cours de la dernière année il y a eu augmentation de la taxe scolaire, augmentation de la taxe municipale, augmentation des tarifs d'électricité. En tout, M. le Président, les familles du Québec paient 1 300 \$ de plus qu'il y a un an. Et, pour le parti qui se targuait de vouloir alléger le fardeau fiscal, c'est tout le contraire : 60 \$ de plus par foyer pour les taxes scolaires, 70 \$ de plus pour les taxes municipales, et, on le sait, augmentation des tarifs, 1er avril de l'année dernière, de 4,3 %.

Alors, qu'est-ce qui s'en vient au cours de la prochaine année? Au cours de la prochaine année, M. le Président, encore, les gens vont devoir sortir leur porte-monnaie et payer davantage. Résultat : les tarifs d'électricité, on l'a vu hier, augmentent de 2,9 %, alors que le premier ministre s'était engagé, le 10 février 2014 et le 5 décembre, alors qu'il était premier ministre, que jamais les tarifs d'électricité n'allaient être plus élevés que l'inflation. Voilà qu'hier tous les Québécois ont subi une hausse de près de deux fois le taux de l'inflation.

Et dois-je rappeler, M. le Président, à mon corps défendant — j'aimerais ça ne pas avoir à le dire, mais ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Régie de l'énergie — 2,1 % du 2,9 % d'augmentation sont dus essentiellement aux projets des éoliennes. Ce n'est pas le chef de la CAQ qui dit ça, ce n'est pas moi qui dis ça, c'est la Régie de l'énergie. Ce n'est pas Hydro-Québec qui dit ça, la Régie de l'énergie, qui affirme, qui confirme ce que nous disons depuis déjà trop longtemps, que les éoliennes, c'est un projet peut-être bien beau, peut-être bien fin, peut-être bien vert, mais qui, malheureusement, n'est pas rentable, et c'est la régie qui le confirme. N'eût été de ça, on aurait eu à peine une augmentation des tarifs de 0,8 %, mais non, en raison des éoliennes, c'est 2,9 %.

Il faudra s'attendre aussi, M. le Président, à des augmentations sur les tarifs des CPE. On se souvient que le Parti libéral avait fusillé politiquement parlant le Parti québécois qui dans son dernier budget au gouvernement de Mme Marois avait proposé des augmentations de 7 % à 9 %, mais, dans le plus lourd des scénarios, ça va passer de 7 \$ à 20 \$ — j'ai dit «pour cent» tantôt, mais c'est «dollars» que j'aurais dû dire — on parle de 7 \$ à 20 \$ dans le pire des scénarios. Est-ce que ces gens-là s'en sont vantés en campagne électorale? Non, ils ont été pour le moins discrets sur cet aspect-là des choses. Ils ont peut-être découvert ça en découvrant d'autre chose, mais la réalité, c'est que les CPE vont augmenter.

Avait-on entendu parler de la chasse, M. le Président, et de la pêche lors de la campagne électorale? Non. Et pourtant, dans le budget, on augmente les tarifs concernant les chasseurs, et les pêcheurs, et les trappeurs, 5 millions de plus. C'est du monde, ça, M. le Président. C'est 1 million de Québécois qui pratiquent ces loisirs-là, la chasse, la pêche, le trappage, de bien belles choses. Personnellement, je ne suis pas de ce genre-là. Comme le dit le vieux gag, je suis pêcheur, mais je ne suis pas pêcheur. Je ne pêche pas, mais je reconnais les impacts économiques importants, plus de 1,5 milliard de dollars en retombées économiques pour la province, et malheureusement on va aller chercher 5 millions de plus pour ça. Et également augmentation des taxes des assurances auto de 5 % à 9 %.

Donc, M. le Président, tarifs d'électricité à la hausse, CPE à la hausse, permis de chasse à la hausse, taxe sur la prime d'assurance automobile à la hausse. Voilà la signature de ce gouvernement.

Et, je vous rappelle, M. le Président, vous étiez en Chambre, mardi dernier la Coalition avenir Québec a posé en tout neuf questions. Le chef du deuxième groupe d'opposition, le leader, porte-parole en finances, le député de La Peltrie, leader adjoint, porte-parole en matière de Trésor, neuf fois on a demandé au gouvernement : Allez-vous, oui ou non, augmenter les taxes? Jamais, jamais, jamais nous n'avons eu un non clair. Et ce n'est pas un problème, pour moi, d'entendre un libéral dire non. Ça m'est déjà arrivé, moi aussi, de dire non à quelques reprises, hein, sur d'autres aspects constitutionnels. Donc, vous n'avez pas à être gênés de dire non, c'est même une bonne option, à mon point de vue, mais, M. le Président, on aurait souhaité que... Le premier ministre, le ministre des Finances, le président du Conseil du trésor, ils ont eu neuf fois l'occasion de dire : Non, non, non, n'ayez pas peur, il n'y en aura pas, de hausse de taxe. Incapables de le dire. Donc, ça inquiète, M. le Président. En plus des promesses non tenues, en plus des taxes qu'on a payées, les tarifs qu'on va payer plus cher cette année, en plus des tarifs qu'on a payés plus cher l'année dernière, voilà qu'on n'a aucune garantie qu'au cours des trois prochaines années il n'y aurait pas d'autre hausse, et ça, c'est inquiétant.

Si on regarde, M. le Président, plus la question des ressources naturelles et des mines, ce qui est mon domaine, nous, nous souhaitons aussi la réalisation du Plan Nord. Comme tout le monde, j'ai écouté hier *Le téléjournal*, j'ai lu *La Presse* ce matin. Semble-t-il qu'il y aurait de belles annonces la semaine prochaine. Tant mieux, on veut que ça marche. Mais encore faut-il que ça marche pour vrai, parce que, M. le Président, nous, on croit au Plan Nord mais à la vraie réalisation du Plan Nord.

Or, que retrouve-t-on dans ce document-là, le budget, page B.185? Vous voyez ici Développement du Plan Nord, impact financier. Évidemment, je comprends qu'à la télé on ne le verra pas bien, mais heureusement mes yeux sont là pour aider à la lecture. Que voit-on ici, impact? Zéro. L'année prochaine, zéro. L'autre année d'après, zéro. L'autre après, zéro. Zéro, zéro, zéro, zéro, zéro, cinq fois zéro, ça fait zéro. C'est ça, l'impact financier du Plan Nord? M. le Président, on parlait de 50 milliards d'investissement, hier, le ministre a parlé de ça. Bien, je ne sais pas où il a pris ça parce que, dans le livre, c'est zéro, zéro, zéro, zéro, zéro. Et c'est ça. C'est pour ça que nous, on croit au développement du Plan Nord, mais encore faut-il se donner les chances de le faire.

Et je tiens à rappeler, M. le Président, qu'on n'a toujours pas de cadre réglementaire. Nous avons réussi à adopter, dans l'ancienne législature, sous l'égide du député de Granby, avec le concours, la participation de l'ancien gouvernement, nous avons réussi à créer ensemble la Loi sur les mines, ça fait 15 mois, mais on n'a toujours pas le cadre réglementaire.

M. le Président, ce qui est triste aussi, c'est que ce budget-là manque d'ambition, manque sévèrement d'ambition pour le Québec. Comment peut-on penser faire du développement économique alors qu'on y accorde à peine 121 millions de dollars? Ce n'est pas suffisant. Ça prend un plan, ça prend une vision, ça prend des actions, ça prend des programmes, ça prend un accompagnement pour les entrepreneurs. 121 millions, M. le Président, c'est une goutte dans l'océan, ce n'est pas suffisant.

• (15 h 10) •

Et je suis vraiment vexé, j'ai été fâché tantôt, pendant la période de questions, M. le Président, quand mon chef s'est levé puis il a dit : M. le Président, on est 57e sur 60 en Amérique du Nord. Et quelle a été la réaction du parti ministériel? Ha, ha, ha! Ils sont partis à rire parce que ce n'était pas la première fois que le chef évoquait ça. J'espère que le chef va continuer à évoquer ça. J'espère qu'on va continuer à rappeler cette triste réalité. La pire chose à faire, c'est de faire semblant que ça n'existe pas ou, pire, c'est de rire quand on évoque cette réalité-là. C'est honteux, c'est scandaleux. Et moi, quand j'entends le parti ministériel rire de l'autre bord, ça m'insulte totalement, parce que ça, c'est manquer d'ambition pour le Québec, et ça, c'est manquer de volonté, c'est manquer d'épine dorsale, c'est manquer de fierté. Le Québec a besoin de fierté, le Québec a besoin d'ambition, le Québec a besoin d'un gouvernement qui se tient debout, pas un gouvernement qui part à rire quand on lui dit qu'on est 57e sur 60. C'est inacceptable, ce comportement-là, tenez-vous-le pour dit. Et, M. le Président... Excusez-moi, c'est un journaliste qui appelle. La preuve qu'on est écoutés.

Donc, M. le Président, en terminant, en terminant, je tiens à le souligner, parce que c'est important : à chaque fois qu'il est question, à chaque fois qu'il est question, M. le Président, de santé, il faut qu'on ait toujours à coeur, à l'esprit, à la tête qu'est-ce qu'on pense du patient. Quand il est question d'éducation, que chaque choix que l'on fasse se fasse en fonction de qui, en fonction de l'élève. Et, quand il est question de finances publiques, chaque choix que l'on fasse, il faut que ce soit un choix qui soit en fonction du porte-monnaie du contribuable. Or, M. le Président, au cours de la dernière année, ça nous a coûté 1 300 \$ de plus, ce qui s'en vient va nous coûter encore des centaines de dollars, et malheureusement le gouvernement est incapable de nous dire qu'il n'y aura pas de hausse de taxes. Et ce que je souhaite, M. le Président, ce que je souhaite pour ce qui s'en vient au Québec, c'est que ce gouvernement ait de l'ambition et que, par bonheur, on ne soit plus les 57e, mais qu'un jour, oui, pour rappeler le slogan de l'ancien gouvernement Charest, on puisse vraiment briller parmi les meilleurs, parce que, quand on est 57e sur 60, c'est exactement le contraire. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Chauveau, de votre intervention sur le discours du budget. Et, pour la poursuite du discours, je cède maintenant la parole à M. le ministre responsable de l'Implantation de la stratégie maritime et ministre délégué aux Transports. À vous, M. le ministre.

M. Jean D'Amour

M. D'Amour : Alors, merci beaucoup, M. le Président. Sur un ton un peu plus respectueux et surtout plus modéré, M. le Président, je suis très heureux, à ce moment-ci, de prendre part à ce débat suite au dépôt, la semaine dernière, par le ministre des Finances du prochain budget, enfin du budget de la présente année puisqu'on vient de changer d'année financière. Évidemment, un budget qui est celui de l'équilibre financier, tel que nous nous étions engagés en campagne

électorale à le déposer, ce budget-là, et il y a cette détermination à faire en sorte d'assainir les finances publiques du Québec, et on va le faire. On a pris des orientations claires. Et, lorsque les gens nous posent la question à savoir : Mais oui, un budget équilibré, mais pourquoi? Moi, je dis souvent que j'ai quatre bonnes raisons d'y travailler avec mes collègues, et chacune des raisons a un nom, et c'est le nom de mes quatre enfants. On le fait pour l'avenir, on le fait pour les quatre, enfin pour les prochaines générations, et c'est très important de le souligner.

Un budget qui est orienté beaucoup vers les régions du Québec, vers le bien-être, vers le support des régions du Québec. On en a eu un exemple absolument extraordinaire ce matin, j'avais l'occasion d'être présent à La Pocatière, aux côtés de mes collègues M. le ministre responsable du Développement économique, d'une part, le député de Côte-du-Sud, pour soutenir Bombardier dans son développement, et c'est une aide financière, un prêt qui a été accordée à l'entreprise ce matin de 31,5 millions de dollars, un engagement financier du gouvernement du Québec qui permet à 245 personnes de continuer à avoir un emploi, qui voient leurs fonctions consolidées, qui, en ce sens, vont contribuer à l'essor économique de la région. Il y a des gens de Côte-du-Sud, il y a des gens de ma circonscription, de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Et c'est justement ce que permet ce budget déposé la semaine dernière : soutenir les régions de façon directe, de façon vraiment soutenue au cours des prochaines années, des prochains mois particulièrement, mais des prochaines années. C'est ce qu'on souhaite, c'est ce qu'on veut.

Et ce budget s'attarde de façon toute particulière à nos différentes industries, que ce soit l'agriculture, que ce soit le tourisme, que ce soit la forêt ou l'ensemble de l'industrie, des gestes courageux, des décisions claires, des orientations qui permettent aux régions ou qui permettront aux régions du Québec de connaître un développement vraiment accéléré.

Évidemment, je vais vous parler, et ça ne vous surprendra pas du tout, M. le Président, je vais abondamment, cet après-midi, vous parler de la stratégie maritime. La stratégie maritime, d'abord, ce fut pour nous, pour notre formation politique, un engagement de campagne électorale dans lequel nous proposons aux Québécois la création de 30 000 emplois sur un horizon de 15 ans à travers 11 axes à l'époque, l'ensemble de l'industrie, à travers ce qu'elle a vécu au cours des dernières années, mise à contribution dans l'élaboration d'une stratégie.

Alors, cette orientation a été prise dès notre assermentation, au mois d'avril dernier, s'en est suivie une consultation à travers chacun des intervenants et chacune des intervenantes de l'industrie. Nous avons reçu, en cours d'été, 80 mémoires différents, des propositions concrètes dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie maritime.

Alors, on a fait ce travail, et la stratégie, d'ailleurs, sera présentée aux Québécois au cours des prochaines semaines. Entre la mi-mai et la mi-juin, nous serons en mesure de proposer ce grand projet de création d'emplois. Entre-temps, bien sûr, avant de faire la promotion de cette stratégie, bien, ce qu'il fallait, c'est la financer, la stratégie maritime. Et c'est la raison pour laquelle, dans le budget de la semaine dernière, nous avons proposé aux Québécois des investissements, de l'argent québécois dans une mesure de 1,5 milliard de dollars, 1,5 milliard de dollars pour l'ensemble des régions, bien sûr aussi pour la capitale, pour la métropole, pour la métropole, des projets ambitieux. Et, lorsque les Québécois connaîtront la stratégie dans son ensemble et dans ses moindres détails, bien il y aura beaucoup d'espoir, M. le Président. Et déjà je peux vous dire que la ventilation de ce 1,5 milliard est prévue. D'une part, je dois dire qu'il y aura également de l'argent de nos partenaires et, parmi nos partenaires, je suis très fier de dire que le Fonds de solidarité du Québec s'implique, a accepté de s'impliquer. Et le Fonds de solidarité, comme c'est sa tradition, investira dans les entreprises de façon à créer de l'emploi.

Où ira cet argent au cours des prochains mois et des prochaines années? Sur le 1,5 milliard, il y a 200 millions de dollars qui seront consacrés pour accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales. Ça, c'est directement dans les régions du Québec. Il y a 400 millions de dollars qui serviront à favoriser l'implantation de pôles logistiques avec, évidemment, l'appui, là aussi, de partenaires. Sur la question des pôles logistiques, en fait, on veut faire dans l'intermodalité. À la base, il y a le développement maritime, mais il y a les voies ferrées, il y a le réseau routier qui seront mis à contribution pour attirer des entreprises, parfois des centres de distribution, dans d'autres cas des entreprises manufacturières qui visent des activités à l'exportation. Alors, ça va faire une grande différence dans notre économie. D'ailleurs, les détails concernant ces annonces suivront au cours des prochaines semaines.

On parle également de 450 millions de dollars pour attirer des investissements privés en misant notamment sur la création de zones industrialo-portuaires dans les régions du Québec. On compte notamment investir 100 millions de dollars pour réhabiliter certaines zones portuaires qui existent déjà. Ce qu'on veut, à travers ce budget-là, c'est de l'action, et je peux vous dire que, concernant les zones industrialo-portuaires, il y a un intérêt vraiment remarquable présentement de la part de différentes régions. J'avais l'occasion, dans des présentations au cours des derniers jours, de faire allusion à certaines régions du Québec, mais ce qu'il faut retenir, c'est 10 à 15 zones clairement reconnues, pour lesquelles le gouvernement va aussi s'investir dans la prospection et le développement. Et, je le répète, ça, c'est un outil de développement concret pour les régions du Québec. Alors, il y a déjà des pourparlers, il y a déjà des choses qui ont été faites, des gestes concrets qui ont été posés de façon à avancer.

Il y a également 77 millions qui serviront à favoriser l'essor du tourisme maritime au Québec. Ça, c'est important. Lorsqu'on parle de développer l'industrie touristique en fonction du volet maritime, il y a des enjeux importants. Strictement au chapitre des croisières au Québec, M. le Président, vous le savez, il existe présentement neuf escales de croisière. Dans les régions, il y a aussi la capitale, il y a aussi la métropole. Nous devons, dans certains cas, consolider nos infrastructures d'accueil pour recevoir davantage de touristes au cours des prochaines années. C'est l'objectif. Si on regarde strictement le volet croisières, on constate que le nombre de croisiéristes a littéralement explosé au cours des dernières années. Il est donc de notre responsabilité de permettre à la capitale d'avoir des installations dignes d'une capitale, même chose du côté de Montréal, même chose du côté des régions. Actuellement, on reçoit des bateaux de croisière à Gaspé, on en reçoit aux Îles-de-la-Madeleine. Et je vous donne un exemple, M. le Président, de retombées locales importantes. Aux Îles-de-la-Madeleine, en juillet dernier, j'avais l'occasion d'y être avec le député des Îles, lui-même, et on a reçu un bateau de croisière, et la direction du navire a acheté pour 5 000 \$ de fromage. Une seule visite, un seul bateau,

5 000 \$ de fromage aux Îles-de-la-Madeleine, à la fromagerie qui existe là-bas, 8 000 \$ de poisson. Alors, des retombées concrètes au quotidien pour nos neuf escales de croisière au Québec, et on veut aller plus loin. Strictement en octobre dernier, pour une journée, six bateaux de croisière à Québec, 20 000 croisiéristes. Donc, nous croyons que c'est avantageux pour le gouvernement d'investir dans ce secteur d'activité qui crée de l'emploi, qui génère de l'activité dans nos restaurants, dans nos installations touristiques.

Et on veut, par l'industrie des croisières, faire la promotion de la culture au Québec. Lorsqu'un bateau de croisière arrive dans une communauté ou dans une grande ville comme celle de Québec, lorsqu'il y a, par exemple, le Festival d'été ou d'autres événements, bien, on veut permettre à ces croisiéristes de découvrir le Québec à travers notre culture, à travers des événements, et je pense que c'est très important.

• (15 h 20) •

À l'intérieur de la stratégie maritime également, il est question de la Société des traversiers du Québec qui, en termes de société, bien, s'est bien développée au cours des dernières années. On a développé une expertise, on a développé une tradition sur le plan de l'accueil et de l'excellence sur nos navires, et, pour la dernière année complète d'opération, 5,1 millions de passagers. Alors, on veut augmenter le nombre de passagers parce qu'au-delà du fait d'aller d'une rive à l'autre ça nous permet de découvrir des régions, que ce soit dans le Bas-Saint-Laurent, entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, on arrive dans Charlevoix, c'est magnifique; que ce soit du côté de L'Isle-Verte, que ce soit... peu importe, il y a 13 traverses au Québec. Alors, on veut les consolider, on veut les développer et faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de visiteurs.

Évidemment, parler de stratégie maritime sans vous parler de main-d'oeuvre, ce serait passer à côté d'un enjeu qui est important. La main-d'oeuvre, c'est important que ce soit, pour nous, aujourd'hui, une préoccupation, préoccupation majeure. Pourquoi? Strictement sur un horizon de trois ans, M. le Président, nous aurons besoin d'avoir, à bord de nos bateaux, le personnel navigant, comme on dit communément, on a besoin de 2 000 personnes. La bonne nouvelle, c'est qu'on a des institutions importantes, au Québec, comme l'Institut maritime, qui est le seul institut francophone en Amérique du Nord à former ce type de ressources humaines là, bien, on l'a du côté de Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent. Nous devons rapidement former nos jeunes. 2 000 personnes sur un horizon de trois ans, ça peut donner de l'espoir à tous les jeunes, qu'ils soient sur Le Plateau à Montréal, qu'ils soient au centre-ville de Québec, à Rouyn-Noranda, aux Îles-de-la-Madeleine, en Gaspésie, en Côte-du-Sud, dans le comté de Laporte, les jeunes du Québec ont accès à cette formation. Et on parle d'emplois de qualité, bien payés, qui font appel à des connaissances, à de l'expertise, et ça existe chez nous.

La stratégie maritime, c'est aussi l'industrie des pêches. Ça va être bon pour la Côte-Nord, ça va être bon pour la Gaspésie, ça va être bon pour les Îles-de-la-Madeleine. On a une institution de formation reconnue au Québec qui s'appelle l'école nationale des pêches, une institution pour laquelle on a reconnu le statut pour encore une période de deux ans, et on veut, dans le temps, que ce soit perpétué. L'école est là pour rester, et on veut développer l'école.

On va faire également, dans le cadre de cette stratégie maritime, de la recherche de façon intensive, on va faire dans l'innovation. Si on veut exporter, si on veut figurer parmi les meilleurs, bien, il faut faire de la recherche. C'est l'une des raisons pour lesquelles, récemment, en France, aux côtés du premier ministre, on a signé une entente de collaboration, la création d'un institut franco-québécois qui va s'installer du côté de Rimouski, à l'Université du Québec à Rimouski, et qui va faire dans le domaine de la recherche, et ça, c'est important. Ça va bien positionner le Québec. Les budgets seront connus au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Ça va nous permettre de marquer des points importants.

C'est ça, M. le Président, la stratégie maritime. J'aurais pu vous en parler encore longtemps, mais, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, de façon toute particulière, ce que la stratégie nous permettra, ce sont des emplois partout dans les régions du Québec. Le fleuve traverse le Québec, alors, de part et d'autre, il y aura des opportunités.

Tantôt, on parlait du Plan Nord. La stratégie maritime aura un rôle à jouer dans le Plan Nord, comme elle aura un rôle à jouer dans l'ensemble des régions du Québec, comme elle aura un rôle à jouer en matière de création d'emplois, particulièrement pour notre jeunesse. C'est important, et, sincèrement, M. le Président, j'ai bien hâte que l'on puisse la présenter aux Québécois, le tout, le tout bien articulé autour d'un budget de 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années avec l'ensemble de nos partenaires. Ce sera un grand succès. C'est l'un des plus gros chantiers qu'aura connus le Québec dans son histoire. Je vous remercie beaucoup.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, de votre intervention sur le discours du budget.

Et, pour la poursuite du débat, je cède la parole à M. le député de Saint-Jérôme. M. le député de Saint-Jérôme, à vous.

M. Pierre Karl Péladeau

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Merci de m'accorder la parole pour intervenir sur le budget déposé le 26 mars dernier, un budget qui est bien loin de l'équilibre, malgré ce qu'il prétend. Le gouvernement a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre l'équilibre budgétaire, un déficit de 2 035 000 000 \$ à résorber, et disons que le cadre financier est étiré au maximum. Le Parti libéral du Québec prévoit une croissance du PIB nominal de 3,8 %, alors que la moyenne de prévision du secteur privé est de 3,5 %. Les dépenses en santé sont augmentées de seulement 1,4 % cette année, alors que celles en éducation sont augmentées de 0,17 %. Il s'agit de la plus faible croissance des 15 dernières années, et cela ne permet même pas de couvrir les coûts liés à l'inflation.

Les Québécois vont en souffrir. Et, si les Québécois ont vécu difficilement l'austérité l'année dernière, ils n'ont encore rien vu. Nous sommes loin de l'équilibre quand on promet le déficit zéro alors que des hypothèses irréalistes sont

utilisées pour le prévoir, et le gouvernement devrait arrêter de colporter de faux chiffres sur le déficit pour aggraver la situation, car c'est ce qui se produit lorsqu'un docteur en économie et ancien professeur aux HEC répète sur tous les toits un chiffre mensonger de 7 milliards. L'honnêteté la plus élémentaire de même qu'une intégrité intellectuelle minimale devraient empêcher de répandre un concept qu'il n'oserait même pas prononcer devant des étudiants.

À ce propos, le journaliste économique **Gérald Fillion** déclarait, en décembre dernier, que «le gouvernement **Couillard** gagnerait en pertinence en parlant des vrais chiffres plutôt que d'exagérer la réalité budgétaire».

Pour la transparence que ce gouvernement souhaite et pour le bénéfice de la vérité qu'il doit aux Québécois, il serait plus respectueux pour tous de ne plus faire circuler des chiffres mensongers. Considérant qu'en 2013-2014 le déficit réel a été 2,8 milliards, force est de constater que le déficit n'a retranché que 450 millions entre 2013-2014 et 2014-2015. Les moyens choisis par le gouvernement pour y parvenir ont soulevé beaucoup de contestation. Normal, le gouvernement s'attaque à seulement deux choses pour atteindre l'équilibre : le portefeuille des Québécois par des hausses de taxes et de tarifs et des coupes dans les services publics.

Sur les hausses de taxes et de tarifs, il est important de mentionner ceci : si on compte les hausses annoncées lors du budget de juin 2014 et lors de la mise à jour de décembre 2014, les particuliers devront vivre avec des hausses de leur fardeau fiscal de 685 millions en 2015-2016 et de 705 millions en 2016-2017. Notons que, depuis un an, le gouvernement a augmenté les frais de services de garde, 193 millions en 2015-2016 et 200 millions en 2016-2017, qu'il a aboli le taux réduit de la taxe sur l'assurance automobile, 116 millions en 2015-2016 et 117 millions en 2016-2017, et qu'il a réduit les taux de crédit d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles de 112 millions pour 2016-2017 et 2015-2016. Nous sommes loin de l'équilibre quand on applique de telles hausses au fardeau fiscal des familles dès cette année et qu'on promet des allègements fiscaux qui se matérialiseront peut-être dans deux ans.

Pour les entreprises, si on compte le budget de juin 2014 et la mise à jour de décembre, les hausses de leur fardeau fiscal atteignent 685 millions en 2015-2016 et 910 millions en 2016-2017. Pour les entreprises, depuis un an, le gouvernement a notamment réduit de 20 % les crédits d'impôt, de 279 millions en 2015-2016 et 372 millions en 2016-2017; il a introduit un seuil minimal pour le crédit d'impôt en recherche et développement, 63 millions en 2015-2016 et 135 millions en 2016-2017.

Ce que le gouvernement oublie de faire, M. le Président, c'est de stimuler les revenus par la croissance de notre économie. Les cibles de croissance suivent une lourde tendance à la baisse depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. La croissance économique, pour 2014, est passée de la promesse libérale de 2,1 % à 1,8 % au budget de 2014, à 1,6 % au point de décembre et à 1,5 % dans le budget de la semaine dernière. Et le lendemain du budget, M. le Président, l'Institut de la statistique annonçait que c'était plutôt 1,3 %, la moitié de la croissance canadienne. Alors, c'est ça, l'effet libéral, M. le Président. Cette croissance plus faible, combinée aux effets de l'austérité libérale, a affecté la création d'emplois. Le Parti libéral du Québec confirme la perte nette de 1 100 emplois en 2014 et ne prévoit que 37 000 emplois de plus en 2015. Nous sommes très loin de la promesse de 250 000 emplois sur cinq ans.

Après deux ans, le Parti libéral du Québec est en retard de 60 000 emplois sur sa promesse de 2 500 emplois formulée lors de la campagne électorale. Le gouvernement a abandonné cette promesse depuis que le ministre des Finances l'a qualifiée de cible, alors que le candidat **Couillard** était ferme sur cette promesse. Les Québécois perdent des emplois à temps plein...

• (15 h 30) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Un instant s'il vous plaît!

Mme Vallée : ...informer le député qu'on doit identifier les gens ici par leur titre et non par leur nom. Merci.

M. Péladeau : Alors, M. le Président, je parlais du candidat durant la campagne électorale.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Non, mais ça ne fait rien, parce que...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Non, mais s'il vous plaît!

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : S'il vous plaît! C'est qu'aujourd'hui la même personne, c'est le premier ministre, puis ce n'est pas grave, mais il faut l'appeler par son titre, et ce n'est pas grave. C'est parce que, tantôt, vous l'aviez, donc je vous ai laissé aller, mais on ne peut pas faire indirectement ce qu'on n'a pas le droit de faire directement.

M. Péladeau : Alors, le premier ministre alors qu'il était candidat.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Ça va.

M. Péladeau : Les Québécois perdent des emplois à temps plein et ils se voient offrir des emplois à temps partiel qui sont plus précaires. Lorsque le gouvernement affirme que des emplois se créent, il oublie de préciser que ce sont des emplois moins bien rémunérés, moins d'heures travaillées et moins de sécurité et de stabilité. Le Québec veut plus. Les Québécois méritent plus : des emplois payants dans des secteurs d'avenir, portés par une vision. Voilà ce

que mérite le pays du Québec, voilà ce que nous voulons proposer aux Québécois. Malheureusement, ce n'est pas ce qui arrive avec le gouvernement actuel. L'investissement des entreprises est en panne sèche. Le budget 2014-2015 prévoyait une croissance des investissements non résidentiels des entreprises de 4,1 %. Le budget de cette année confirme plutôt que la croissance a été pratiquement nulle à 0,1 %.

M. le Président, l'économie du Québec est en panne depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, et le gouvernement ne fait rien pour y remédier, il patiente en espérant que ça redémarre tout seul. Mais il doit couper dans les services parce qu'il a abandonné la création d'emplois. Triste situation pour tous nos concitoyens. Ce qu'il faut, M. le Président, c'est une vision du développement. Il faut que le gouvernement fasse des choix, démontre quelles sont ses priorités et qu'il les développe, en somme une véritable politique économique digne de ce nom : démontrer un chemin à suivre, démontrer que nous avons des idées pour le futur du Québec, pour son enrichissement et pour ses enfants.

Couper dans les services, pratiquer l'austérité n'est pas une politique de développement économique. Comme l'a démontré l'économiste Pierre Fortin, l'effet de l'austérité libérale, c'est un impact négatif sur le PIB d'environ 4 milliards entre l'été 2015 et l'automne 2016. Il a également démontré que le degré d'austérité du Québec est le troisième plus intense parmi les pays les plus riches. Mais ce n'est pas seulement M. Fortin qui le dit, il y a de grandes institutions financières également. Desjardins, dans ses prévisions économiques du 19 février, déclare que les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement provincial limiteront toutefois la progression du PIB. M. le Président, les grandes institutions financières et les économistes concluent que l'austérité du gouvernement nuit à notre économie. Ce qui nuit aussi à la création de richesse et au développement de notre économie, c'est de couper de 20 % aveuglément dans les crédits d'impôt dans les entreprises. Alors, les coupures ont été nombreuses, mais particulièrement en celui du domaine de la recherche et du développement, affectant immédiatement l'industrie aérospatiale, qui s'en plaint.

Alors, un, d'une part, une diminution significative du budget dans le domaine de la santé, d'autre part, dans le domaine de l'éducation, M. le Président, le budget du gouvernement libéral est une catastrophe.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Saint-Jérôme, de votre intervention sur le discours du budget. Je cède maintenant la parole, pour la poursuite du débat sur le même élément, à Mme la députée de Laporte. À vous, Mme la députée, la parole.

Mme Nicole Ménard

Mme Ménard : Merci. Merci, M. le Président. C'est avec fierté que je prends la parole à la suite du dépôt du deuxième budget de mon collègue le ministre des Finances. Il s'agit d'un budget qui reflète une vision économique pour l'avenir du Québec. Il est important d'avoir des finances saines afin d'éviter l'endettement. Une famille, par exemple, doit s'assurer d'avoir plus de revenus que de dépenses, qui lui permettront de prévoir des projets d'avenir. Comme toute bonne famille, en tant que gouvernement responsable, c'est ce que réalise le budget présenté par mon collègue.

Après six budgets déficitaires consécutifs, le Québec a maintenant un budget équilibré. En plus de remplir une promesse électorale, le ministre des Finances dépose une vision à long terme pour assurer la prospérité économique et financière du Québec pour les générations futures.

Nous devons être fiers des résultats que donne aujourd'hui la gestion rigoureuse des finances publiques et de la relance économique. En campagne, nous avons promis de créer 250 000 emplois sur cinq ans et, jusqu'à présent, nous gardons le cap. Grâce à notre retour comme gouvernement après 18 mois de gouvernement péquiste, nous avons créé 51 700 emplois, et le taux de chômage est en baisse. La population a décidé, en avril 2014, qu'il lui fallait un gouvernement qui amènerait une stabilité financière, une condition indispensable à la croissance économique et à la prospérité. L'objectif du gouvernement est clair : nous allons continuer de stimuler l'investissement des entreprises au Québec, encourager une plus grande participation des Québécois au marché du travail et nous allons alléger le fardeau fiscal des citoyens.

Déjà, lors du budget précédent, notre gouvernement a souligné toute l'importance des PME dans notre économie, qui représentent 80 % du nombre des nouveaux emplois au Québec. Le gouvernement confirme de nouveau le rôle essentiel que représentent les PME dans la création d'emplois par l'entremise de la réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé. Ce sont 210 000 PME qui bénéficieront de cet allègement fiscal. Le taux d'imposition pour les PME du secteur primaire sera aussi réduit de 8 % à 4 %. Cette mesure représente une diminution de 28 millions de dollars pour les entreprises des secteurs de la pêche, agricole et forestier.

M. le Président, tous les gouvernements libéraux ont développé des projets majeurs au Québec, et ce gouvernement ne fait pas exception. Avec le Plan Nord et la stratégie maritime, les retombées économiques seront majeures pour l'ensemble des régions du Québec. Favoriser le développement économique, c'est également investir dans nos infrastructures, et je suis heureuse de constater que les investissements majeurs inscrits dans le Plan québécois des infrastructures pour la Montérégie, tel que la construction d'un nouveau centre d'exploitation pour le réseau de transport de Longueuil à Saint-Hubert, permettront d'améliorer les infrastructures municipales en matière de transport en commun.

M. le Président, l'investissement des entreprises au Québec génère des emplois, et le gouvernement doit accompagner les entreprises pour s'assurer que la formation est adéquate et que les emplois disponibles sont comblés. Voici quelques mesures qui épauleront tant les entreprises que les étudiants dans le perfectionnement et la maîtrise d'un métier par la mise en place de bourses d'études reliées à la formation professionnelle et technique ainsi qu'une bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail. La création du programme Objectif emploi contribuera à la participation active des demandeurs d'aide sociale. L'objectif est simple : faire en sorte que tous les Québécois puissent avoir droit à un emploi de qualité et qu'ils participent à l'épanouissement économique de la province.

M. le Président, ce n'est pas un secret pour personne, le Québec fait face au problème du vieillissement de sa population et un taux de natalité qui se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE. Face à ce constat, il est important d'encourager la participation au marché du travail en favorisant la participation active des immigrants. Les compétences professionnelles des nouveaux arrivants sont un atout au marché du travail au Québec, qui n'est pas exploité à son plein potentiel. En parallèle au plan d'action à venir de la ministre de l'Immigration, un financement de 22,5 millions de dollars a été budgété sur les trois prochaines années, ce qui démontre notre ferme intention de faire du Québec une nation accueillante pour tous ceux et celles qui souhaitent y vivre.

• (15 h 40) •

Les statistiques nous démontrent que l'espérance de vie ne cesse de croître, et, par conséquent, nous sommes actifs beaucoup plus longtemps que nos ancêtres. Les travailleurs d'expérience ont acquis, au fil du temps, une expertise dans le domaine qu'ils pratiquent, et les connaissances qu'ils possèdent bénéficient à la relève lors de la formation des jeunes travailleurs. Avec la bonification graduelle du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience ainsi que les modifications à l'âge d'admissibilité, qui sera abaissé, les travailleurs d'expérience bénéficieront d'une diminution du fardeau fiscal tout en contribuant activement à l'économie du Québec.

Une autre mesure importante contenue dans ce budget concerne l'appui à la relève entrepreneuriale. Une fois de plus, notre gouvernement réalise une promesse électorale en annonçant des modifications afin de favoriser le transfert d'entreprises familiales des secteurs primaires et manufacturiers. Cette mesure démontre que notre gouvernement répond aux problématiques exprimées par les entrepreneurs du Québec, incluant ceux qui sont dans certains domaines où la relève est parfois difficile, tels que les secteurs agricoles et forestiers, souvent établis en région.

M. le Président, notre gouvernement a toujours exprimé son souhait d'alléger le fardeau fiscal des Québécois et aider les plus démunis de notre société. Parmi les nouvelles initiatives annoncées, les Québécois verront leur fardeau fiscal diminuer de 2 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années. Pour y arriver, notre gouvernement devait entreprendre des réformes importantes au sein de l'appareil gouvernemental. Tant les réformes proposées par le ministre de la Santé que la réforme que présentera le ministre de l'Éducation ont comme objectif de donner aux Québécois les services auxquels ils ont le droit de s'attendre.

Je ne peux passer sous silence le travail de la commission permanente des programmes ainsi que la Commission d'examen sur la fiscalité, qui contribueront à la réforme de l'État. Elles nous ont démontré que le statu quo n'était plus une option et qu'il fallait revoir nos façons de faire. D'ailleurs, l'implantation d'un bouclier fiscal à compter de 2016 et l'abolition graduelle de la contribution santé auront des retombées fiscales positives pour des centaines de milliers de Québécois.

Vous comprendrez, M. le Président, qu'avec le temps qui nous est alloué je ne peux parler de toutes les mesures annoncées dans le budget. Toutefois, avec celles que je viens de vous mentionner, vous comprendrez que je suis très étonnée quand j'entends le député de Rousseau affirmer que nous n'ayons aucun plan économique et que le budget ne se préoccupe pas des conséquences sur la croissance économique, l'emploi, et les investissements, et le niveau de vie des Québécois. Je trouve très surprenant... de la part d'un économiste.

M. le Président, chaque jour, 30 millions de dollars sont dépensés seulement sur l'intérêt de la dette, et ce, avant qu'un médecin, un éducateur ou un travailleur social n'ont été payés. Tous les parlementaires en cette Chambre conviendront avec moi que ces sommes seraient mieux investies dans nos établissements d'enseignement, nos hôpitaux, bref, pour améliorer la qualité de vie des Québécois. C'est paradoxal d'entendre les partis d'opposition affirmer qu'ils souhaitent atteindre l'équilibre budgétaire, alors que, jusqu'à présent, tous les parlementaires de l'opposition s'expriment contre le budget.

M. le Président, comme le ministre des Finances le disait si bien, le retour à l'équilibre budgétaire ne constitue pas un point final. Bien au contraire, il représente un départ et imprime un nouvel élan pour le Québec. Je ne peux cacher ma satisfaction d'être membre de ce gouvernement qui a le courage de faire le ménage dans les finances publiques pour assurer un avenir meilleur pour l'ensemble des Québécois. M. le Président, je suis fier de voter pour ce budget, en faveur de ce budget. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : On vous remercie, Mme la députée de Laporte, de votre intervention sur le discours du budget. Et, pour la poursuite du débat, toujours sur le même sujet, je cède maintenant la parole à M. le député de Masson pour son intervention. M. le député de Masson, à vous.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Merci, M. le Président. Si je prends la parole aujourd'hui, là, c'est pour réagir sur le discours sur le budget 2015-2016, mais j'ai une interrogation, M. le Président. À prime abord, quand je regarde ça, moi, je me demande vraiment si c'est un budget 2015-2016. Puis, je vais vous dire, là, moi, ce que... à la lecture du discours sur le budget, là, je me suis dit : Bien, ça ressemble plus à un budget 2017. Puis je vais m'expliquer, M. le Président.

En fait, dans ce discours-là, il y a une multitude de mesures qui sont annoncées qui font l'état de prise en vigueur quand? Le 1er janvier 2017, pas le 1er janvier 2016. Mais là 1er janvier 2017, là, selon moi, là, ce n'est pas compris dans le budget 2015-2016, là, c'est à l'extérieur de ça. Et ça, moi, ce que je qualifie, c'est un budget théorique, puis on voit clairement que le gouvernement, là, il n'était pas prêt, parce que 2017, ce n'est pas 2015-2016.

Je vais vous donner des exemples, M. le Président. Premièrement, on nous dit que la taxe santé sera abolie à compter du 1er janvier 2017, puis ça va être fait sur une période graduelle de trois ans. Bon, un peu plus loin, on nous dit : «À compter du 1er janvier 2017, le taux général d'imposition sur le revenu des sociétés sera diminué de 0,1 point de

pourcentage par année jusqu'au 1er janvier 2020...» Encore là, ce n'est pas 2015-2016, là. Un autre exemple, on nous dit : «Le taux de cotisation [au Fonds des services de santé] diminuera graduellement à partir du 1er janvier 2017...» O.K., 1er janvier 2017. Un autre exemple, la réduction du taux d'imposition des PME du secteur primaire prendra effet quand? À compter du 1er janvier 2017. Un autre exemple, là, il y en a tellement, là : «...à compter du 1er janvier 2017 — bien oui — les entreprises des secteurs des services et de la construction de trois employés et moins ne seront plus admissibles à la déduction pour petite entreprise.» Bien, en parlant d'appui à la relève entrepreneuriale, là, on nous dit, là... On parle des entreprises agricoles parce qu'on le sait, là, la relève entrepreneuriale, dans l'agricole, c'est un domaine, là... c'est un sujet chaud, là, c'est d'actualité, là. Bien, on nous dit... Ça va prendre quand, ça, les mesures? Les modifications entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2017.

M. le Président, par ces exemples, là, on constate que c'est un budget 2017 qui nous a été présenté par le ministre des Finances. Bravo! Non, mais, pendant ce temps-là, là, c'est qui qui est pris dans toutes les hausses des taxes? C'est la population tout entière du Québec, M. le Président.

Pas plus tard qu'il y a deux semaines, là, M. Luc Godbout, qui est le président de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, là, il a rendu public son rapport. Bien, on le sait tous, là, ce rapport-là, là, il est d'une grande envergure, là. Même le ministre des Finances le dit, là. Et qu'est-ce qu'on apprend dans ce rapport-là? On apprend entre autres que le poids de la fiscalité québécoise nous handicape parce qu'il nuit à la croissance économique puis à la création de richesse. Ah! Ha! C'est là que le bât blesse, M. le Président. Non, mais sérieusement, là, il nous le dit clairement, là, qu'on a un problème. On a un écart de richesse qui se creuse, là, tu sais.

Si on a un écart si important que ça, au Québec, là, sur le plan économique, là — ça, c'est en Amérique du Nord au complet, là — bien, ce n'est pas pour rien, là, je vais vous le dire. Je ne sais pas si vous le savez, c'est quoi, le total de notre dette, là. C'est 274 508 000 000 \$. Ça, là, c'est 274 milliards, M. le Président. C'est énorme. Puis mon chef l'a si bien dit, là, puis mes collègues aussi l'ont tous dit, là, mais je vais le dire, moi aussi, parce qu'il faut tous le répéter, là : On est 57e sur 60 parmi tous les États nord-américains en termes de PIB par habitant. Ça, là, concrètement, là, mon interprétation, là, ça veut dire qu'on est dans le bas du classement, on est dans le fond de la cave, M. le Président.

• (15 h 50) •

Là, si vous voulez avoir un exemple concret, là, je vais nous comparer juste avec l'Ontario, O.K.? Bien, c'est quoi l'écart de richesse qu'on a avec l'Ontario? C'est 16 %. 16 %, c'est quand même beaucoup, là, ce n'est pas... Mais on regarde, là, qu'est-ce que le ministre nous dit, là, puis pendant les trois prochaines années, là, qu'on va tous être encore en poste, là, ici, là, à l'Assemblée nationale, bien, le ministre des Finances, il prévoit que l'écart de richesse va s'accroître. C'est grave, ça. Il n'y a pas d'espoir de redressement économique à court terme. Ça, là, ça veut dire qu'on va rester dans le fond de la cave. Ça veut dire que notre écart de richesse va s'accroître, là. Ça, si vous voulez que je vous le dise autrement, là, ça veut dire que dans trois ans, là, ça ne sera plus 16 % qu'on va avoir avec l'Ontario, là, ça va être quoi, ça va être 17 %, 18 %, 19 %. C'est pire qu'aujourd'hui, là.

Mais comment qu'on peut encourager le développement économique au Québec si on dit nous-mêmes : Notre écart de richesse va s'accroître? Écoute, là, tu brises les jambes à tous les entrepreneurs, là. Il me semble que, quand tu es dans le fond du classement, tu devrais être en position d'avoir le meilleur potentiel de développement. Écoute, qu'est-ce que tu peux faire pire qu'être dans le fond de la cave? Rien. Tu peux juste t'améliorer. Ça veut dire, ça, là, que tu as le meilleur potentiel de développement. Ça fait que pourquoi que notre ministre, il nous dit : Non, l'écart de richesse va s'accroître? C'est parce qu'il n'a pas de vision. Je ne vois pas d'autre chose, M. le Président.

Bon, bien, moi, je vais le dire, là, je sais qu'il y en a d'autres qui l'ont dit, là, mais le budget qui nous a été présenté, là, ça ressemble bien plus à payez plus puis obtenez moins de services. Ça, là, vous allez nous entendre dire ça, M. le Président, là, mais, malheureusement, c'est encore la classe moyenne qui va payer pour le manque de vision du gouvernement. Depuis plusieurs années, là, l'économie du Québec, elle stagne, O.K.? La croissance économique est déficiente. Nos exportations sont en chute libre. Les entrepreneurs, ils perdent leurs ambitions, ils perdent leur confiance. Bref, la progression de notre productivité au travail est plus lente que celle de nos voisins. Ça, là, si vous voulez avoir une image forte, là, ça veut dire que, pendant que tous nos voisins, ils courent, là, bien, nous autres, on marche, là, tu sais, ça va bien, tu sais, on prend une «walk in the park», là. Voyons donc! Il me semble que, quand, là, que tu es dans le fond du classement, là, tu devrais avoir de la vision, tu devrais avoir, là, un plan de relance, là, tu devrais être, là, le premier à dire : Voici ce qu'on va faire, clac, clac, clac! Non. Moi, ce n'est pas ça que j'ai vu dans le budget. On ne peut plus tolérer ça. C'est ça qui est inquiétant, M. le Président, c'est qu'il n'y ait pas de plan puis qu'il n'y ait pas d'objectif pour relancer l'économie au Québec.

Bon, là, là, pendant que nous autres, on dit, là, que notre croissance économique, là, elle va stagner, là, tu sais, bien, tous nos voisins, eux autres, ils prévoient, là, une croissance économique de 2 % à 3 % pendant la même période, là, qui nous a été présentée par le ministre des Finances. Mais ça, ça veut dire que, si on veut au moins sortir du bas de la cave, là, il faut qu'on ait une croissance économique de minimum 3 %. C'est quoi qui nous a été présenté dans le discours sur le budget 2015-2016? Bien, je vais vous le dire. Ça nous a été présenté, on prévoit 2 % en 2015. Là, déjà là, on part avec 1 % de retard. 2 % en 2016, même affaire, ça s'empire. 1,7 % en 2017, 1,6 % en 2018, pour finir à 1,5 % en 2019. Là, là, c'est sûr qu'avec ces taux de croissance là, là, quand on va avoir fini, là, notre horizon, là, jusqu'en 2020, là, bien, qu'on va être encore dans le fond de la cave... Je ne vois pas d'autre chose, là, on va être... Écoute, ça serait même bien qu'on soit encore 57e, là, tu sais, parce que tantôt je vous ai dit qu'on ne peut pas faire pire, mais oui, on pourrait être 58e, 59e ou 60e, là, tu sais. C'est désolant, M. le Président.

Bien, nous, là, à la CAQ, là, on aurait voulu voir des solutions à court terme, puis court terme, là, c'est 2015-2016. Ce n'est pas 2017, là, M. le Président, là. Ce que ça nous dit, là, c'est que le gouvernement, là, il manquait d'idées s'ils ont repoussé ça plus loin, là. Mais nous, notre chef, il le dit si bien, O.K.? Ce n'est pas compliqué, là.

Au lieu d'augmenter les taxes comme que le gouvernement a fait, là... Présentement, là, je vous le dis, là, c'est, en moyenne, 1 300 \$ d'augmentation de taxes par année, par famille. Mais nous, à la Coalition avenir Québec, là, on aurait pris les 570 000 employés de l'État, il y en a 350 000 qui donnent des services puis 220 000 qui ne donnent pas de service. Bien, on aurait pris les 220 000 employés, il y a des départs à la retraite pendant les prochaines années, 10 % de ça, c'est 22 000 emplois, départs à la retraite qui n'auraient pas été renouvelés, et voilà, simple de même.

M. le Président, le temps file vite, il me reste très peu de temps...

Le Vice-Président (M. Gendron) : 30 secondes.

M. Lemay : Je le sais bien, mais, bon, à ce moment-là, je vais passer tout de suite à ma conclusion...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bonne idée.

Motion formulant un grief

M. Lemay : ...puis je vais formuler une motion. J'aurais une motion pour formuler un grief, M. le Président. Alors, la motion se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son inaction face à l'écart de richesse qui s'accroît entre le Québec et les autres provinces et États nord-américains.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, on vous remercie, M. le député de Masson. Et, bien entendu, sous réserve de la recevabilité, on va l'apprécier. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger. Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, à vous la parole.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Je suis heureuse de prendre la parole cet après-midi pour parler du budget 2015-2016 qui a été présenté par mon collègue le ministre des Finances le 26 mars dernier, qui confirme le retour à l'équilibre budgétaire. Nous y sommes arrivés sans augmenter les taxes ou les impôts des contribuables tel qu'il a été indiqué lors de la mise à jour économique du décembre 2014. Ça, M. le Président, ça s'appelle être un gouvernement responsable.

Le ministère des Finances a présenté un budget qui vise à assurer la croissance et le développement du Québec et à moyen terme en mettant de l'avant des mesures visant à stimuler les investissements, le développement économique et la participation au marché du travail. Le budget reconnaît clairement la contribution de l'immigration au développement du Québec. Nous faisons face à d'importants défis d'ordre démographique et économique. Nos entreprises ont des besoins de la main-d'oeuvre. Dans ce contexte, l'immigration et la diversité représentent des atouts incontournables pour notre développement économique, culturel et social, mais à une seule condition, que les personnes immigrantes puissent participer à la pleine mesure de leurs aspirations et leur talent au développement du Québec en français.

Le budget contribuera à atteindre cet objectif de pleine participation à la société québécoise. Il propose des mesures qui totalisent 42,5 millions sur cinq ans, qui visent à renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail. 22,5 millions seront investis dans ces mesures au cours des trois prochaines années. M. le Président, 2,8 millions seront investis pour favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes.

Permettez-moi d'élaborer un petit peu sur cette mesure-là, M. le Président, parce que, lors de l'assermentation des ministres et des adjoints parlementaires, j'ai eu l'honneur d'avoir été confié le mandat de... justement le dossier de la reconnaissance des compétences et des acquis, et j'en suis très fière, parce que ça a été confié par le premier ministre. Alors, j'ai été chargée de ce dossier de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, un dossier majeur puisqu'il est au coeur de la question de l'intégration en emploi pour tous ceux et celles qui ont choisi le Québec pour y vivre et pour y travailler. Pour ceux et celles qui ne sont pas familiarisés de ce dossier-là, on a tous des cas dans nos bureaux de comté, c'est des gens qui arrivent ici, qui sont très, très qualifiés, hautement qualifiés, qui exercent un métier qui fait partie d'un ordre professionnel, et ils doivent aller à l'ordre pour se faire reconnaître leurs compétences. Alors, j'ai été confié ce mandat-là justement pour travailler avec les ordres et tous les partenaires qui sont concernés dans cet enjeu-là pour faciliter l'accès non seulement à l'ordre professionnel, mais aussi d'être capable d'avoir toute cette reconnaissance-là, même en amont, même avant que l'immigrant arrive ici, au Québec.

• (16 heures) •

Alors, je suis contente d'annoncer qu'il y a un comité qui a été mis sur pied avec plusieurs ministères et organismes concernés. On travaille dans ce sens-là et on sera en mesure de vous proposer puis de vous annoncer quelque chose sous peu. La récente consultation sur la nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et de l'inclusion nous a d'ailleurs confirmé l'importance cruciale de cet enjeu. On a eu en décembre une consultation, et plusieurs groupes — je ne peux pas dire tous les groupes qui sont venus en consultation — ont parlé de la reconnaissance des compétences et des acquis comme un facteur majeur à l'intégration de notre immigration, et on a pris... Je voudrais leur dire, à ceux qui nous écoutent aujourd'hui, que ces commentaires ont été entendus. La reconnaissance des acquis et des compétences constitue, en effet, la pierre d'assise de l'inclusion et de la pleine participation à la société québécoise des personnes de toutes origines.

Le Québec fait face à d'importants défis — comme j'ai dit tout à l'heure — d'ordre démographique et économique. Nos entreprises ont des besoins croissants de main-d'oeuvre. Et ça, M. le Président, on sait que l'immigration, quand il

arrive, arrive sur le territoire de l'île de Montréal. Mais, de plus en plus, on attend des gens en région aussi, des entreprises en région qui demandent juste ça, d'avoir des gens qui peuvent aller en région puis travailler parce qu'ils ont des emplois disponibles.

Alors, vous allez voir, je vais en parler plus loin qu'il y a une mesure et l'argent qui est alloué, justement, pour la régionalisation, et ça, ça va être quelque chose qui est assez exceptionnel de se trouver dans le budget. Quand on dit qu'il y a un gouvernement qui se préoccupe des régions, bien, c'est la preuve, c'est la preuve à l'appui parce qu'il y a une mesure, justement, pour qu'on puisse trouver des outils et des incitatifs pour que nos immigrants s'établissent en région et qu'ils puissent s'intégrer sur le marché du travail rapidement.

Dans ce contexte, l'immigration et la diversité représentent des atouts incontournables pour notre développement économique, culturel et social, mais à la seule condition que les personnes immigrantes puissent contribuer à l'essor du Québec à la pleine mesure de leurs aspirations et de leur talent. Nous devons donc mettre en oeuvre... pour que les personnes immigrantes réussissent leur intégration. Ainsi, tout le monde en sera gagnant. Pour assurer la croissance et la prospérité du Québec, il y a une urgence d'agir et à mettre en oeuvre ces compétences professionnelles des immigrants.

Comme j'ai dit tout à l'heure, il y a plusieurs mesures qui se retrouvent dans le dossier qui touche l'immigration, entre autres 2,8 millions pour favoriser l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à l'exercice d'une profession, 6,8 millions pour soutenir et accélérer l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi, 3 millions pour soutenir le programme Interconnexion de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain. Et, pour ceux et celles qui ne savent pas c'est quoi, le programme Interconnexion, c'est un programme qui a été réalisé en partenariat avec Emploi-Québec, a pour but de permettre un contact privilégié entre les organismes montréalais et les nouveaux arrivants qualifiés pour favoriser leur intégration professionnelle. Et ce programme répond autant aux besoins des entreprises que ceux des immigrants grâce à une formule complète et flexible qui comprend des activités de jumelage gratuites et variées.

On retrouve aussi — comme j'ai dit tout à l'heure — pour favoriser l'intégration en région, 7,3 millions de dollars pour favoriser la régionalisation des personnes immigrantes, M. le Président. Ces mesures témoignent de l'importance que le gouvernement accorde à la nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion qui a fait l'objet de consultations publiques du 19 décembre 2014 au 10 février dernier. C'est la consultation que je faisais référence tout à l'heure, où est-ce qu'on a reçu des groupes qui nous ont manifesté, entre autres, leurs préoccupations par rapport à toute la sélection au niveau de l'immigration, mais aussi les obstacles et les outils qu'ils auront besoin pour faciliter, justement, leur intégration non seulement sur le marché du travail, mais pour s'établir ici, au Québec.

Et, comme la ministre de l'Immigration l'a souligné lors des audiences publiques, des travaux sont en cours au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, visant à mettre à jour la Loi sur l'immigration au Québec, adoptée en 1968, quelques années avant que je sois née, M. le Président. Une révision en profondeur de cette loi est devenue nécessaire afin de permettre au ministère de poursuivre et de compléter la mise en place d'un système d'immigration moderne et performant pour l'ensemble du Québec. Le ministère s'inspire des meilleures pratiques internationales afin que le Québec puisse bénéficier d'un système d'immigration concurrentiel et continue d'être un véritable leader dans la course aux talents qui se déroule sur la scène internationale. La nouvelle loi pourra permettre la mise en place d'un système d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt. La déclaration d'intérêt est, en fait, une sélection en continu et en temps réel en phase avec des besoins en main-d'oeuvre du marché du travail. Donc, le Québec sera maître d'oeuvre.

Le budget du Québec met de l'avant des mesures essentielles pour assurer l'inclusion et l'ouverture à la diversité, pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes et pour favoriser la pleine participation en français des Québécoises et des Québécois de toutes origines au développement du Québec. Dans nos sociétés diversifiées, la compréhension mutuelle est et demeure la clé de notre vivre-ensemble. Elle mène au développement de relations harmonieuses, à l'épanouissement des personnes de toutes les origines et à leur pleine participation à l'essor du Québec. Le Québec se dotera d'un système d'immigration moderne et performant et de nous démarquer par la qualité, l'accessibilité et la simplification des services que nous offrons. Nous voulons non seulement attirer les meilleures candidatures au Québec, mais aussi que ces personnes y participent pleinement et s'y établissent de façon durable.

Alors, M. le Président, pour toutes ces raisons, je suis très fière de vous annoncer que je vais voter en faveur du budget annoncé par mon collègue le ministre des Finances. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger. Je vous remercie pour votre intervention sur le discours du budget. Et, pour la poursuite du débat sur le même discours, je reconnais maintenant Mme la députée de... pas LaFontaine, Pointe-aux-Trembles.

Mme Nicole Léger

Mme Léger : Oui, merci. C'était mon père, M. le Président, LaFontaine.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Je le sais, je le sais.

Mme Léger : Mais Pointe-aux-Trembles faisait partie de LaFontaine, alors je suis...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Mais la fille n'est pas loin du père.

Mme Léger : Oui. Je suis très fière de poursuivre le travail de mon père. Alors, oui, M. le Président, alors, nous en sommes au budget. C'est toujours un moment important lorsqu'on fait une intervention en Chambre par rapport au

budget. C'est important, comme député, d'être capable de s'exprimer dans ce moment qui est, on pourrait dire, un moment qui est assez crucial dans une réplique et dans une intervention qui est, je pourrais dire, plus qu'importante parce que ça... je pourrais dire, ça donne les débats pour la suite des choses dans les prochaines semaines, les prochains mois.

La lecture du budget qui nous a été soumis est toujours, pour un gouvernement, un moment crucial parce que c'est un budget qui donne aussi, pour un gouvernement, ce qu'il va faire dans les prochaines semaines, prochains mois, mais c'est aussi pour toute la société québécoise. Normalement, il donne une vision, ça donne la vision d'un gouvernement. Ça donne les grands pans des choix budgétaires d'un gouvernement. Ça donne aussi les secteurs priorisés, dans le fond, les choix de ces choix budgétaires là.

Ça doit donner aussi de l'espoir, ça doit donner aussi des bonnes nouvelles, mais, M. le Président, dans le budget qui a été devant nous la semaine dernière, on n'y voit pas de vision, pas d'espoir et même des nouvelles qui... On ramène, dans le fond, des... on corrige des erreurs libérales. On a prévu l'abolition, entre autres, de la taxe libérale, une taxe que ce gouvernement-là avait mise sur pied et que, là, maintenant, on dit : Bien, maintenant, on va l'abolir. Puis on ne va commencer à l'abolir qu'en 2017. Alors, ça ne va que commencer en 2017, il faut quand même se dire ça.

Ce qui nous donne le ton, dans le fond, de ce budget qui a été soumis devant nous, c'est un budget qui amène souvent des éléments qui seront pour plus tard. Alors, on fait des déclarations en disant... comme quoi c'était un événement extraordinaire, mais, en fin de compte, on fait juste corriger des erreurs. Quand il y a des bonnes nouvelles, parce que je vous rappelle que c'est... il y a une petite partie des... je minimise les bonnes nouvelles. Quand je pense à la production des titres multimédias, c'était une erreur libérale, puis là on a décidé que peut-être qu'on avait été trop loin, puis que, là, il faut le remettre. Développement des affaires électroniques, édition de livres, production de spectacles, production d'enregistrements sonores, donc tous des éléments qui touchent particulièrement le domaine du multimédia. Je vous donne cet élément-là, mais il y en a encore plein d'autres que je pourrai faire. Mais mon intervention veut particulièrement s'attarder à l'éducation.

• (16 h 10) •

Comme porte-parole de l'éducation de l'opposition officielle, ça a été terrible, ce qu'on a pu entendre les derniers jours par rapport au budget qui est là. Je pense à la Fédération des commissions scolaires du Québec : *Le réseau scolaire public se voit imposer la pire compression de son histoire : 350 millions*. Je vous reviendrai sur cet élément. L'Association québécoise du personnel de direction des écoles : *Un gouvernement qui retarde l'atteinte du décrochage zéro*. La CSQ : *L'austérité libérale ou comment démanteler les services publics. L'atteinte du déficit zéro se fait sur le dos des élèves et des profs*, Fédération autonome de l'enseignement.

Je pense à la déclaration que M. Sylvain Mallette a faite : «La vision du gouvernement [...] en matière d'éducation est limpide : rien de plus pour les écoles publiques. Rien de plus pour les élèves. Rien de plus pour les enseignantes et enseignants. L'atteinte du déficit zéro se fait sur leur dos[...]. [...]En aucune façon, cette maigre hausse ne se traduit par l'ajout de services aux élèves, qui souffrent déjà d'un cruel manque de ressources...»

Les pires compressions de son histoire en éducation, M. le Président. 350 millions, ce n'est pas rien. J'ai eu une discussion avec le ministre à cet effet, du 350 millions. Il me dit : Ce n'est pas exact tout à fait, c'est le chiffre de la Fédération des commissions scolaires. Sauf qu'il me dit : Ça ne sera pas... ça va être comme semblable à l'année passée. L'année passée, ça a été des compressions de 150 millions, il faut se rappeler. Alors, si c'est semblable, c'est entre 150 millions et 350 millions. Il y a quelqu'un qui va dire : C'est soit 150, soit 200. On peut peut-être tourner autour de 200, peut-être, M. le Président, mais, si c'est 200 millions, c'est énorme.

Ce qu'on voit dans le budget, il nous dit qu'il y a une augmentation de 0,2 %. Vous imaginez aujourd'hui, là, on dit : En éducation, notre vision du gouvernement en éducation, c'est une augmentation de 0,2 %. C'est ça actuellement, ce qu'on pense de l'éducation, ce gouvernement qui est là devant nous, le gouvernement libéral qui est devant nous. C'est irréaliste, inimaginable, 0,2 %, ça n'inclut même pas ce qu'on appelle les coûts de système, qui sont toujours autour d'environ 3 %. Le coût de système, on pense... il faut payer notre électricité puis etc., toutes sortes... des coûts qu'on appelle fixes. Les salaires des enseignants, les salaires du personnel, ça fait tout partie de ce qu'on appelle les coûts de système. Alors, ce qui veut dire que 0,2 %, ça ne couvre même pas ça. Et là on va venir nous dire une formule magique que le ministre de l'Éducation, que j'ai appelé le vendeur de coupures, M. le Président, parce que je considère que c'est... Actuellement, quand j'entends le gouvernement ou les gens du gouvernement, les collègues libéraux applaudir, être fiers de ce budget-là... Dans le fond, c'est le président du Conseil du trésor qui a la mainmise sur ses collègues en disant : Je vous garantis que c'est un excellent budget que le ministre des Finances, mon collègue, vous a dit, mais, en même temps, il va y avoir des coupures partout.

Alors, comment on peut se lever debout pour applaudir fortement et puis que j'entends tous les collègues se lever un après l'autre pour dire : Je vais être... je vais voter avec fierté ce budget-là? Moi, je suis complètement... Puis là, regardez, ça applaudit de l'autre côté. Ça fait juste démontrer qu'ils sont contents du budget qu'ils ont. On n'a pas à être content. M. le Président, de couper 200 millions en éducation. 200 millions en éducation, ça veut dire c'est tout le service aux élèves. Parce qu'ouï ils vont couper, là, en éducation? Parce que, là, le ministre va dire : Ah! coupez où vous voulez. On envoie ça aux commissions scolaires, on envoie ça aux écoles, puis c'est eux qui vont avoir cette odieuse tâche de couper. Les commissions scolaires nous ont dit dernièrement puis depuis les derniers mois, ils nous ont dit : Nous, nos frais administratifs sont à 4 %, de 3 %, 4 %, 4,4 %, 4,6 %, on est à l'os.

Alors, l'année passée, il a commencé à y avoir des coupures : l'aide aux devoirs, l'aide alimentaire, francisation, services particuliers aux élèves. C'est dans ça qu'on a fait des coupures l'année passée. Les commissions scolaires, on a dit : Le ministre nous a coupés, on ne sait plus où couper. Alors, j'ai une liste importante, dans le fond, des types de coupures que les commissions scolaires vont être obligées de faire. Besoins particuliers, est-ce qu'il y en a assez d'enfants qui ont des besoins particuliers, qui ont de l'accompagnement, qui ont des besoins de ressources pour ces enfants-là? L'accueil

et francisation, l'aide alimentaire — je vous l'ai dit — aide aux devoirs, Écoles en forme et en santé. On peut bien avoir des belles politiques, mais, si on ne met pas l'investissement qu'il faut ou les budgets qu'il faut, alors c'est sûr qu'on va être dans le minimum plus que minimum.

Lecture à l'école. J'ai entendu le ministre, aujourd'hui ou hier, dire que la lecture est extraordinaire, je suis fier de la lecture, la lecture, c'est important. Si c'est si important que ça, comment ça se fait qu'ils vont couper 200 millions dans le service aux élèves, ils vont couper dans Écoles en forme et en santé et dans la lecture à l'école? Alors, il nous dit que la réussite scolaire passe par la lecture. Il faut davantage garnir nos bibliothèques. On se souvient de la saga du ministre précédent en Éducation, qui a dit que ce n'était pas important d'avoir des livres dans nos bibliothèques.

Le ministre actuel, on essaie de savoir un peu ce qu'il pense, mais il ne nous a pas... hier, quand je l'ai questionné, il était plutôt dans sa grande philosophie que la lecture est importante. On est tous d'accord que la lecture est importante. Bien, c'est beau de dire ces grands principes là, mais, dans le quotidien, il va vendre les coupures de 200 millions. En santé, il va vendre les coupures, en santé. En affaires municipales, il va vendre les coupures, en affaires municipales.

On en a juste décortiqué quelques-uns. Puis je ne peux pas vous dire dans chacune, mais je peux vous en donner quelques-uns. En santé, c'est 1,4 % seulement de budget. Encore là, ce n'est même pas les coûts de système. Ma collègue qui est assise à côté de moi va, tout à l'heure, l'exprimer davantage. Moins 4,6 % du budget en agriculture; moins 3,9 %, le budget en forêts; Affaires municipales, Occupation du territoire, moins 90 millions. Tous nos CLD, là, puis c'est toutes nos ressources et nos instances locales, régionales qui vont en écoper... en écoper, pardon — en écoper ou couper, on est dans la même chose — habitation, moins 50 % du budget d'amélioration de l'habitat; condition féminine, on enlève 40... moins 40 % du Secrétariat à la condition féminine. Puis je pense qu'il en aurait besoin qu'on puisse avoir un peu le souci de la condition féminine. On en reparlera en temps et lieu parce que, je pense, notre ministre de la Santé, il aurait de quoi... on aurait de quoi à le fouetter un petit peu. En transports, l'abolition de l'aide financière au réseau routier local, moins 18 millions... Millions, par millions, par millions dans chacun des domaines, chacun des secteurs d'activité et chacun des ministères de ce gouvernement-là, bien, au bout de la ligne, ça va faire un développement du Québec à zéro puis à moins, moins, moins zéro. Alors, vous imaginez qu'ils sont en train de couper à différentes places, différents secteurs, qui va venir nuire à l'ensemble du développement du Québec, que ce soit économique, social, culturel ou environnemental.

Alors, M. le Président, il n'y a pas de vision. On est obsédé par une austérité, disons, toxique. Ça va faire très, très mal aux écoles du Québec, au milieu scolaire et à l'ensemble du milieu de l'éducation. On ne peut pas applaudir ce budget-là. On ne peut même pas s'en réjouir. Pour le Québec, c'est lamentable et c'est inconcevable.

Motion formulant un grief

Alors, je voudrais, M. le Président, présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui coupe de manière éhontée le financement en matière d'éducation.»

• (16 h 20) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, on vous remercie, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles, de votre intervention. Et, toujours sous réserve de sa recevabilité, votre motion de grief sera considérée.

Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré pour son intervention sur le discours du budget. À vous, madame, la parole.

Mme Caroline Simard

Mme Simard : Merci, M. le Président. D'abord, permettez-moi de profiter de mon temps de parole pour féliciter notre gouvernement quant au travail accompli au cours de la première année du mandat. Nous avons promis un budget équilibré et nous avons tenu parole.

Le plan économique proposé par mon collègue le ministre des Finances prévoit des mesures crédibles pour stimuler les investissements. Je crois résolument qu'il contribuera à la vitalité économique du Québec et de l'ensemble de nos régions. D'ailleurs, je considère ce budget équilibré, et ce budget est le début d'une ère nouvelle pour le Québec. Enfin, il apporte un nouvel élan qui profitera aux générations futures. Les efforts de redressement des finances publiques et de contrôle des dépenses ont porté leurs fruits.

Nous amorçons à présent un nouveau chapitre axé sur la croissance de l'économie et de l'emploi. L'ensemble de la population québécoise pourra en profiter, et il faut en être fier. À titre de députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré ayant grandi à Baie-Saint-Paul, donc à proximité du fleuve Saint-Laurent, j'avoue que l'une des facettes de ce plan économique qui me tient particulièrement à coeur est la stratégie maritime.

Comme le premier ministre l'a rappelé en janvier dernier, la stratégie maritime constitue un pilier sur lequel nous bâtissons la croissance économique du Québec. Il s'agit là d'un projet de grande envergure, d'un projet qui m'interpelle. Ses fondements reposent sur la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, et il nous permettra de se l'appropriier, voire de se le réapproprier, comme nous possédons un riche patrimoine maritime, que ce soit en rapport avec les goélettes qui ont navigué sur le Saint-Laurent — et je pense à Laccalmie, originellement baptisée MP Émélie, cette goélette fétiche de Baie-Saint-Paul qui aurait été la plus peinte et la plus photographiée au Canada jusqu'à ce qu'elle soit ravagée par les flammes le 28 février dernier — la vie des marins, les connaissances des charpentiers maritimes et l'exploitation éclairée des éléments naturels de la forêt et du fleuve.

Globalement, les initiatives prévues représentent une enveloppe de plus de 1,5 milliard sur cinq ans, dont notamment la mise en oeuvre, dès 2015-2016, d'un nouveau programme d'investissement dans les infrastructures portuaires

commerciales de 200 millions. M. le Président, pour avoir été responsable des études de retombées économiques, de perception et de satisfaction réalisées auprès des croisiéristes et des membres d'équipage des navires de croisière internationale empruntant le couloir du Saint-Laurent de 2003 à 2013, j'aime entendre que notre gouvernement continuera à favoriser l'essor du tourisme maritime qui confirmera le positionnement stratégique du Québec comme pôle d'embarquement et de débarquement de la destination Canada—Nouvelle-Angleterre.

Nous le savons, l'industrie touristique contribue à l'activité économique de toutes les régions du Québec. À elle seule, cette industrie offre plus de 340 000 emplois dans les secteurs associés au tourisme, soit près de 9 % de tous les emplois du Québec. Le gouvernement souhaite encourager les initiatives touristiques porteuses dans l'ensemble des régions du Québec, et la stratégie maritime est un levier incontournable pour stimuler les projets dans ces secteurs d'activité. Nul besoin de vous dire, M. le Président, que, pour une région comme celle de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, incluant l'île d'Orléans, cette stratégie ambitieuse constitue un levier économique substantiel et ouvre la porte à une multitude de projets. Ma circonscription constitue une destination touristique par excellence, et la stratégie maritime proposée par notre gouvernement permettra de stimuler cette industrie à la hauteur de ce qu'elle peut générer. Déjà, plusieurs intervenants et partenaires de ma région se concertent pour réaliser des projets en lien avec la stratégie maritime.

À titre de députée, j'ai la ferme intention de travailler en collaboration avec les intervenants concernés pour mener à terme ces projets, lesquels contribueront certainement de manière significative au développement économique de notre région. D'ailleurs, des organismes et des municipalités de chez nous ont déjà procédé à une présentation de leurs projets à mon collègue le ministre délégué du Transport et à l'Implantation de la stratégie maritime. Pour n'en nommer que quelques-uns, plusieurs projets sont déjà en cours de discussion, notamment celui du traversier de Saint-Siméon—Rivière-du-Loup, le projet des croisières et de la promenade fluviale de La Malbaie ainsi que celui du parc des navigateurs au musée maritime reconnu, donc le Musée maritime de Charlevoix. D'autres projets comme ceux des croisières fluviales, que ce soit à partir de Baie-Saint-Paul ou de la Côte-de-Beaupré, de l'agrandissement du Parc maritime de Saint-Laurent à l'île d'Orléans, du parc riverain de L'Ange-Gardien, de la marina pour petites embarcations de l'Isle-aux-Coudres, du parc nautique de Charlevoix et de la promenade du littoral à Baie-Sainte-Catherine, constituent tous une démonstration du potentiel important de la stratégie maritime sur notre territoire.

Par ailleurs, je me réjouis de l'annonce faite hier à Sainte-Anne-de-Beaupré, où des travaux de 1,2 million seront effectués pour revitaliser le quai de la municipalité afin de faire de cet endroit un attrait touristique majeur, un projet complet évalué à 12 millions et qui entraînera des retombées significatives pour la région. Vous comprendrez que tous ces projets me motivent, à titre de députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, à travailler de concert avec le milieu, à nous mobiliser parce que je crois définitivement plus à la mobilisation qu'en la division et à collaborer ensemble afin de saisir toutes les opportunités que la stratégie proposée par notre gouvernement pourra offrir. Pour Charlevoix, la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans, comme pour tout le Québec, la stratégie maritime projettera l'ensemble de l'économie du Québec vers une nouvelle ère de croissance et de prospérité.

M. le Président, aujourd'hui, le Québec a rendez-vous avec son avenir et avec la stratégie maritime. À l'échelle internationale, elle fait l'envie de plusieurs de par les possibilités d'affaires qu'elle offre. La stratégie maritime créera certainement de la richesse et des emplois, et le budget 2015, pour sa part, marquera l'envol de ce grand projet. Je suis fière de mon gouvernement et je peux dire que je suis contente, effectivement, qu'il a su déposer, le 26 mars dernier, un premier budget équilibré en six ans. Il est important de poursuivre notre travail en tant que gouvernement responsable et de gérer les finances publiques avec rigueur. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, pour votre intervention sur le discours du budget. Et, pour la poursuite du débat, toujours sur ce même item, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé pour son intervention. Mme la députée, à vous la parole.

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci beaucoup, M. le Président. Actuellement, la dette du Québec s'élève à 206,2 milliards de dollars et 54,9 % de son produit intérieur brut. Cette année, 2015-2016, finalement, le poids de la dette commencera à diminuer. Après six ans de déficits, déficitaires, le gouvernement du Québec retrouve l'équilibre budgétaire. Bravo! Mais l'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi. L'équilibre budgétaire est uniquement une étape majeure vers le Québec que veulent tous les Québécois : un Québec plus prospère, plus fort, plus juste aujourd'hui et pour les futures générations.

L'équité intergénérationnelle demeure une valeur profonde de notre parti politique. Rome ne fut pas construite dans une journée. Ce sont avec les exagérations, les hyperboles, les insinuations. Dans un premier temps, je vous invite à lire la chronique de Gilbert Lavoie dans *Le Soleil* d'aujourd'hui. Il dit : «Bienvenue dans le monde surréaliste des épouvantails à politiciens.» Il continue : «Il faut faire la part des choses entre la réalité et les rumeurs véhiculées...» D'autre part, je demande à mes collègues de l'opposition... Vous êtes d'accord qu'on doit atteindre l'équilibre budgétaire, mais vous êtes contre toute mesure pour réaliser l'objectif. La route vers un Québec plus prospère, fort et juste n'est pas facile, on est tout à fait d'accord. Mais ensemble, nous allons réussir.

Le budget n'est pas seulement une affaire de chiffres. Ses effets touchent nous tous : les forts, les riches, les moins riches, les vulnérables. On se doit d'être socialement juste, réduire le fardeau économique et fiscal des collectivités et faire la promotion d'une plus grande justice sociale dans le respect de nos valeurs, dans le but de soutenir...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Un instant, Mme la députée. Je ne sais pas ce qu'il y a, là, un instant.

Mme Maltais : Simplement, M. le Président, je pense que, si la députée fait un discours intéressant, ça serait intéressant qu'il y ait assez de députés présents pour tenir quorum et l'entendre.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Effectivement, nous allons suspendre quelques instants, nous n'avons pas le nombre de collègues présents pour poursuivre, il n'y a pas quorum.
Alors, les travaux sont suspendus quelques secondes, une minute.

(Suspension de la séance à 16 h 28)

(Reprise à 16 h 29)

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, s'il vous plaît...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : S'il vous plaît! Nous avons maintenant quorum. Nous allons poursuivre le débat sur le discours du budget, et c'est la même intervenante qui va poursuivre son intervention. À vous la parole, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. À vous.

• (16 h 30) •

Mme de Santis : Merci, M. le Président. On se doit d'être socialement justes, réduire le fardeau économique et fiscal des collectivités et faire la promotion d'une plus grande justice sociale dans le respect de nos valeurs.

Dans le but de soutenir le développement durable des collectivités et de la culture, le budget prévoit des investissements de près de 310 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en place d'un nouveau programme d'aide financière à l'égard des aînés pour le paiement de leurs taxes municipales, d'un programme de financement pour l'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés, d'un soutien additionnel à la Fondation du Dr Julien pour le développement du réseau de pédiatrie sociale en communauté, d'investissements supplémentaires en faveur du secteur culturel québécois et des investissements pour la construction de 1 500 nouveaux logements sociaux, l'ajout de 5 800 nouvelles unités au programme Supplément au loyer et l'adaptation et la rénovation de domicile privé. Ces investissements permettront non seulement à des ménages vulnérables d'accéder à des logements convenables, mais contribueront aussi à la vitalité des villes et des régions du Québec.

Être socialement juste, c'est aussi s'assurer que tous les Québécois paient leur juste part d'impôt. Cependant, le financement des services publics est fragilisé par l'évasion fiscale, qui réduit l'assiette fiscale des revenus du gouvernement du Québec et amène à une concurrence déloyale pour les entrepreneurs qui respectent les lois fiscales. Cette situation est due, entre autres, à des changements dans le comportement des individus liés à l'évolution de la technologie, tel le jeu en ligne, et à la volonté de certains contribuables de se soustraire à leurs obligations fiscales. Le plan économique du Québec présenté dans le cadre du budget 2015-2016, *Ensemble, on développe notre économie*, contient plusieurs mesures pour s'attaquer et faire la lutte à l'évasion fiscale, des mesures qui s'ajoutent aux mesures déjà en place.

Depuis mai 2014, l'emploi se redresse, les entreprises recommencent à investir, et la confiance, prévisibilité, stabilité sont de retour. Les statistiques mensuelles de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada montrent que, contrairement à la tendance avant les élections 2014, 51 700 emplois ont été créés de mai 2014 à février 2015. Le taux de chômage est passé de 8,1 % en juin 2014 à 7,5 % en janvier 2015. On est certainement sur la bonne voie.

La croissance économique des prochaines années dépendra en bonne partie de notre capacité à contrer le choc démographique. La croissance économique ne sera plus soutenue par la progression du bassin de travailleurs potentiels, car ce bassin a cessé d'augmenter. L'amélioration du taux d'emploi et la croissance de la productivité seront les principaux facteurs qui soutiendront la croissance économique. Le plan économique vise à accroître l'intégration à l'emploi et l'effort de travail ainsi qu'à stimuler l'investissement et la productivité.

Premièrement, le plan économique allège le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises dans le but d'encourager le travail et l'investissement. Comment? Entre autres, le budget prévoit l'abolition graduelle de la contribution santé à compter du 1er janvier 2017, qui permettra de réduire le fardeau fiscal, pour 4,5 millions de contribuables québécois, par 744 millions de dollars à terme. Pour rendre le régime fiscal plus compétitif, le budget prévoit une baisse graduelle du taux général d'imposition des sociétés à partir du 1er janvier 2017. Le budget prévoit deux mesures visant à réduire le fardeau fiscal des PME à compter aussi du 1er janvier 2017. Pourquoi 2017 et non pas 2015? Réduire les impôts dès maintenant serait de prétendre que l'effort de rigueur est terminé. Nous allons atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016, mais il faut soutenir l'équilibre budgétaire, accroître la productivité et renforcer la croissance économique du Québec. Nous voulons envoyer dès aujourd'hui un signal clair aux entreprises et aux investisseurs quant à notre intention de leur offrir un régime fiscal favorable aux investissements.

Deuxièmement, le plan économique maximise la mise en valeur de la main-d'oeuvre disponible en assurant une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi et en favorisant la pleine participation des immigrants au marché du travail. Comment? Entre autres, avec la bonification du crédit d'impôt pour travailleur d'expérience, près de 130 000 travailleurs pourront bénéficier d'une aide fiscale additionnelle les incitant à accroître leur offre de travail. En rendant l'aide fiscale à l'égard des travailleurs d'expérience plus généreuse, on prévoit que près de 17 000 personnes qui sont actuellement sans emploi réintégreront le marché du travail. Aussi, le gouvernement met en place un bouclier fiscal à compter du 1er janvier 2016 afin d'éviter qu'une hausse du revenu de travail entraîne une réduction des transferts sociaux fiscaux et nuise à l'incitation au travail.

Il y a aussi la mise en place du programme Objectif emploi, qui offrira un accompagnement intensif et individualisé pour faciliter l'intégration en emploi de nouveaux demandeurs d'aide sociale et qui sera un passage obligé pour les personnes qui font une première demande d'aide sociale afin de les orienter vers l'intégration rapide et durable d'un emploi. Les participants au programme emploi recevront jusqu'à 259 \$ par mois de plus que l'aide sociale. Et il y a aussi le fait que le budget prévoit des investissements de 22,5 millions au cours des trois prochaines années pour la mise en oeuvre d'une stratégie d'action qui proposera des mesures concrètes pour favoriser la pleine participation des personnes immigrantes.

Troisièmement, le plan économique stimule l'investissement privé en favorisant le développement de secteurs clés au Québec. Cela, c'est avec la mise en oeuvre de la stratégie maritime, avec des investissements de plus de 1,5 milliard de dollars d'ici 2020, avec une stratégie québécoise de développement de l'aluminium, avec un plan d'action gouvernemental en économie sociale visant la création et le maintien de 30 000 emplois d'ici 2020.

Les ressources naturelles constituent un atout majeur du Québec. Le développement du Plan Nord est porteur de prospérité au Québec. Une enveloppe de 425 millions est prévue pour les cinq prochaines années au Fonds du Plan Nord. Alors, le plan économique prévoit des nouvelles initiatives totalisant 3 milliards d'ici 2019-2020, des mesures qui apporteront un appui de près de 13 milliards à l'économie du Québec. Le maintien des investissements en infrastructures publiques à des niveaux élevés ainsi que la volonté affirmée du gouvernement de réduire le fardeau fiscal des Québécois agissent comme catalyseurs pour l'investissement et pour l'emploi. Avec la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, ces actions donnent un signal clair. Le gouvernement agit pour favoriser le redémarrage des investissements et pour favoriser la création des emplois.

Soyons confiants. Ensemble, on développe notre économie. Ensemble, on développe un Québec plus prospère, plus fort, plus juste et à notre manière. Merci, M. le Président.

• (16 h 40) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci. Merci à vous, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Taillon.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, sur ce budget, écoutez, je vais commencer par une citation du premier ministre actuel en campagne électorale. Il a dit : «Les missions essentielles de l'État, la santé et l'éducation — il en a mis deux — seront protégées. Les budgets de la santé et de l'éducation augmenteront respectivement de plus de 4 % [pour la santé] et de 3,5 % [en éducation] par année.» Et ça, c'est il y a un an. Et il disait même, à ce moment-là, qu'il croyait irréaliste de limiter les dépenses en santé et en éducation à 3 % comme voulait le faire le Parti québécois. Il s'engageait à maintenir une croissance annuelle de 4 % et de 3,5 % respectivement.

C'est sur ce tableau et sur cet engagement que le gouvernement a été élu. À peine un an plus tard, on se rend compte que le 4 % promis en santé a tout simplement fondu à 1,4 %, ce qui n'a jamais été, en termes d'augmentation, quelque chose d'aussi bas que ça. En éducation, au lieu du 3,5 % promis, on a 0,17 %, 0,2 %. Alors, on entend beaucoup actuellement, du côté du gouvernement, qu'il faut penser à ses enfants, mais je vous dirais qu'actuellement, les choix, parce qu'il y a des choix qu'on fait dans un budget, on coupe dans le pain et le lait des enfants et on nuit à leur croissance. Priver sa famille de l'essentiel, ça donne parfois des dommages irréversibles pour les futurs adultes. Où est le développement économique promis qui aurait assuré qu'on n'ait pas à faire ces coupes en santé et en éducation dans ce budget, je le répète, des coupes historiques?

Il y a également, dans les discours qu'on a entendus... Et moi, j'ai encore confiance, normalement, quand les gens parlent, j'essaie d'avoir confiance, et on n'arrête pas, du côté du gouvernement, de prétendre qu'il y a un déficit potentiel de 7 milliards de dollars. Alors, moi, je cherche et je trouve dans ce document qui est le plan économique du Québec, qui est celui qui a été déposé avec le budget, à la page 3 — donc, il ne faut pas avoir besoin de lire beaucoup — tout de suite à la page 3, en 2013-2014, donc, le budget que le Parti québécois a laissé, un déficit de 2,8 et donc pas 7 milliards, 2,8 en maintenant des services et en maintenant des croissances importantes au niveau de la santé, parce que c'était quelque chose qui était important, et au niveau de l'éducation.

Mais, en 2014-2015, quand le gouvernement actuel prétend avoir atteint l'équilibre budgétaire, il faut bien comprendre une chose : pour 2014-2015, donc en date aujourd'hui, c'est un déficit de 2,4 milliards de dollars, 2,4 milliards qu'on a aujourd'hui pour la dernière année passée avec ce gouvernement. Donc, on n'a pas atteint l'équilibre budgétaire pour cette année, on a un déficit de 2,4 milliards. Pour l'an prochain, on espère avoir un équilibre budgétaire, on a fait un budget qui nous permet de présumer, mais on est dans la présomption encore aujourd'hui. On espère tous que ça va arriver, mais aujourd'hui ce n'est pas zéro qu'on a eu dans le budget. Dans le prochain budget, dans le prochain exercice budgétaire, on a la présomption qu'on arrivera à zéro, et on se reparlera l'an prochain à ce niveau-là, mais attention : dans les projections, parfois, il y a des surprises.

Et, moi, quand je regarde à l'étude des crédits l'année passée, au niveau de la santé, eh bien, on a eu des promesses. Là encore, on nous avait promis qu'on augmenterait à 2 000 le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées, que tous les GMF rencontreraient les cibles au mois de décembre 2014. On connaît notre ministre de la Santé qui parle haut et fort et qui ne permet jamais que rien ne soit remis en question. Eh bien, on peut le questionner aujourd'hui, parce qu'il y a zéro actions qui ont été prises pour augmenter le nombre des infirmières praticiennes spécialisées. On nous en a promis 2 000 en 10 ans; actuellement, on en diplômé 40 par année. Donc, pour arriver sur 10 ans à en avoir 2 000, il faudrait augmenter les cohortes d'étudiantes à 200 par année. Et augmenter les cohortes d'étudiantes, ça veut dire qu'il faut mettre du budget en éducation, il faut augmenter, engager des professeurs, trouver des milieux de stage, et on fait complètement l'inverse. Donc, encore une promesse de l'année passée, là, de l'année passée qui n'est pas respectée. Le temps d'attente à l'urgence ne s'est pas amélioré, il n'y a vraiment pas eu d'amélioration de l'accès.

Alors, on voit que les choix que le ministre fait sont des choix basés sur ses perceptions personnelles. Les experts, à chaque fois, viennent — que ce soit dans le projet de loi n° 10 ou dans le projet de loi n° 20 — rappeler au ministre qu'il n'y a pas de données probantes, qu'il n'y a pas d'autre système qui fonctionne sur ces approches de quotas individuels avec des pénalités. Alors, c'est un petit peu, je vous dirais, de l'improvisation, mais une improvisation affirmée haut et fort. Ça, c'est sûr, on ne met pas ça en doute, mais c'est encore, pour l'instant, de l'improvisation.

Alors, regardons de plus près ce qu'il y a dans ce budget. Et l'augmentation de 1,4 % en santé, elle correspond à 535 millions — je suis sûre que les gens qui nous écoutent vont trouver ça intéressant — 535 millions. De ce 535 millions de dollars là, il y en a 327 millions qui vont aux augmentations des médecins, 327 millions sur 535 millions. Pour l'ensemble de tous les soins et les services du Québec pour la prochaine année, il reste 208 millions, alors qu'on en donne 327 millions aux médecins. Ce 327 millions aux médecins, lors des quarts de crédits cette semaine, j'ai demandé au ministre comment il se répartissait : bien, 210 millions pour les médecins spécialistes, 90 millions pour les médecins de famille; 210 millions pour les spécialistes, 90 millions pour les médecins de famille.

Or, les médecins de famille — et l'amélioration de l'accès passe par la première ligne — sont venus dire : M. le ministre, nous, on veut faire mieux, on veut faire plus et on a besoin, pour ça, d'avoir des équipes avec des infirmières, des inhalothérapeutes, des psychologues. Et là, pour payer ces gens-là, les médecins ne sont pas venus dire : On veut nécessairement nous-mêmes avoir l'augmentation, ils ont dit : On veut avoir des ressources autour de nous, on veut travailler en équipe. Alors, il reste 208 millions pour créer ces équipes-là, et il n'y a rien, dans le projet de loi n° 20, qui nous permet de croire qu'on va avoir du travail interdisciplinaire. Donc, c'est très préoccupant pour la santé.

Il y a des coupes, en santé physique, de 198 millions de dollars, pour lesquelles on n'a pas encore réussi à avoir, malgré les questions dans les quarts de crédits, des données assez précises. J'espère que, dans l'étude plus détaillée, on aura des choses plus précises, mais c'est préoccupant.

En santé publique, il y avait déjà eu, avec la loi n° 10, 20 millions de coupures, on en a rajouté 3 270 000 \$ avant le dépôt du budget et, dans le budget, on enlève encore un autre 5 millions, ce qui fait donc 28,7 millions d'amputés à la santé publique.

Quand je parlais tantôt qu'on enlève le pain et le lait pour la génération future, quand on vient vraiment faire des choix qui vont pelletter des déficits, qui vont amener des coûts supplémentaires pour le futur... Toutes les grandes sociétés, les grands États qui ont des succès en santé investissent dans la prévention du tabagisme, dans le dépistage du cancer, que ce soit celui du sein, cancer colorectal, investissent à soutenir les plus démunis pour améliorer les habitudes de vie, parce que c'est ça qui va causer le diabète, c'est ça qui va causer l'hypertension, c'est ça qui va causer les AVC, qui vont coûter très, très cher à la société. Mais actuellement on n'est pas dans cette dimension-là.

Un autre point, c'est les primes, les primes de départ qui vont être associées à la loi n° 10. Il y a eu une erreur, une erreur grave, là, dans le bâillon. Le ministre nous a imposé... a laissé passer le fait que les gestionnaires qui vont devoir quitter auraient, dans le fond, deux ans de primes de départ, alors que la volonté du ministre, c'était de leur en donner seulement un an. Mais il a vraiment écrit «un an» dans sa loi, alors il va y avoir une contestation en cour, et les gens vont contester leur indemnité de départ en raison d'une erreur de date dans le règlement. Vous allez me dire : Ce n'est pas tant que ça. C'est 165 millions pour un an en primes de départ; si on a à en payer deux, ça fera 330 millions.

Donc, il y a vraiment des choses à améliorer. Mais ce que la population demandait, dans cette campagne-là, c'était améliorer l'accès au système de santé, et on n'a pas ça, et on n'a pas réussi à améliorer la gestion du système de santé. Sans la collaboration de tous les gestionnaires, de tous les professionnels, de tous les gens qui font ce système de santé, et j'inclus également tous les employés, que ce soient ceux qui travaillent au niveau de l'entretien des établissements de santé... Je pense qu'ils ont un rôle important aussi dans la prévention des infections et dans la saine utilisation de nos ressources.

Alors, on n'aurait pas besoin de couper en santé si on avait eu du développement économique, mais on n'en a pas eu, et ça, ça fait que l'austérité toxique, mais je dirais aussi l'austérité sélective, du gouvernement sur les acquis sociaux, qui sont garants de la justice sociale et, conséquemment, de la paix sociale, on ne les retrouve pas dans son budget.

Motion formulant un grief

Alors, j'aimerais, M. le Président, déposer une motion. Je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne règle rien vis-à-vis le désespoir des Québécois quant [au manque d'accès] à leur système de santé.»

• (16 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, Mme la députée de Taillon. Et, bien sûr, votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je suis prêt à reconnaître un prochain intervenant et je reconnais M. le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional. M. le ministre.

M. Jean-Denis Girard

M. Girard : Merci, M. le Président. M. le Président, la semaine dernière, notre gouvernement a dévoilé son deuxième budget, un budget qui présente un véritable plan économique pour assurer la croissance de notre économie, et ce, partout, dans toutes les régions du Québec. Nous avons pris des engagements afin d'offrir aux Québécois une meilleure qualité de vie et donner aux entreprises un environnement stable et compétitif dans lequel elles peuvent investir avec confiance. On parle de mesures de 2017-2019. Vous savez, M. le Président, la vision des entreprises est à long terme. C'est

important pour les entreprises d'avoir une vision sur les prochaines années. C'est ce que l'on offre à nos entreprises : un environnement stable pour les prochaines années.

Depuis notre arrivée, nous avons redoublé d'efforts et nos efforts ont porté fruit. Aujourd'hui, après six budgets déficitaires, nous pouvons dire avec fierté que le Québec a redressé ses finances publiques et atteint l'équilibre budgétaire. Dans notre plan économique du Québec, nous misons, une fois de plus, sur nos PME parce qu'elles sont le poumon de l'économie québécoise, et ce, partout à travers le Québec. M. le Président, ce sont nos PME qui créent plus de 70 % des nouveaux emplois partout au Québec.

Notre plan agit à trois niveaux pour stimuler la croissance économique. Un, alléger le fardeau fiscal de nos PME; deux, travailler à l'adéquation entre la formation et l'emploi; et trois, stimuler l'investissement pour créer des emplois au Québec. Notre plan économique prévoit deux mesures visant à réduire le fardeau fiscal des PME à compter du 1er janvier 2017. Déjà, nous avons annoncé une réduction de 8 % à 4 % du taux d'imposition de nos PME manufacturières. Eh bien, cette réduction d'imposition pour les PME s'appliquera maintenant au secteur primaire qui comprend notamment la forêt, l'agriculture et la pêche, et ce, dans toutes les régions du Québec, M. le Président. Également, la réduction graduelle de 2,70 % à 2,25 % du taux de cotisation au Fonds des services de santé, communément appelé le FSS, pour les PME du secteur des services de la construction.

Notre gouvernement a également l'intention de hausser de 1 à 2 millions de masse salariale le seuil d'assujettissement des entreprises à la loi du 1 % sur la formation, ce qui touche 8 000 PME, M. le Président. Des mesures concrètes pour nos PME, pour alléger leur fardeau réglementaire et alléger leur fardeau fiscal.

Nous donnons donc de l'oxygène à nos PME, et on continue dans ce sens. La réduction graduelle, à compter du 1er janvier 2017, du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés de 11,9 % à 11,5 % ainsi que le maintien, jusqu'en 2022, du crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation pour les régions... Ce sont plus de 90 000 entreprises de tous les secteurs qui verront leur fardeau fiscal réduit de plus de 120 millions de dollars par année à compter de 2019.

Permettez-moi de vous parler également d'allègement réglementaire. Dans le budget, on voit qu'afin de simplifier la vie des propriétaires de bars et de restaurants, notre gouvernement souhaite mettre en place un permis d'alcool unique, un permis d'alcool unique pour les établissements de restauration, qui va regrouper les permis de bar, de brasserie, de taverne en une seule catégorie. C'est un allègement important. Il va y en avoir d'autres à venir, on travaille sur d'autres allègements pour donner de l'oxygène à nos PME et leur faciliter la vie, M. le Président.

On travaille également à l'adéquation entre la formation et l'emploi. Nos entrepreneurs ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour pouvoir améliorer leur productivité, et ce, partout au Québec. C'est un des constats qui est ressorti dans le cadre de ma récente tournée des régions. Ainsi, l'appel de nos entrepreneurs a été entendu.

Je veux citer un article de *La Presse* du 26 février dernier où on parlait de la région de Chaudière-Appalaches, et je cite : «Le dynamisme entrepreneurial est au rendez-vous dans cette région manufacturière qui affiche l'un des taux de chômage les plus bas au Québec[...]. Mais sa difficulté à trouver de la main-d'œuvre pourrait freiner ses élans.» M. le Président, on écoute nos entrepreneurs, on écoute les gens sur le terrain. Des mesures totalisant 125 millions sur cinq ans sont prévues pour soutenir une meilleure adéquation entre la formation d'une main-d'œuvre performante et les besoins de nos entreprises sur le terrain; programme Objectif emploi, 20 millions, qui favorisera une plus grande participation de la main-d'œuvre disponible au marché du travail; 22,5 millions au cours des trois prochaines années pour renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail. Également, nous allons favoriser le recours aux stages en milieu du travail, accroître l'offre de stage en formation professionnelle et technique. Bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail, pour favoriser une offre régulière de stage en entreprise.

M. le Président, j'ai fait une tournée des 17 régions du Québec et, lors de ma tournée, j'ai rencontré des entrepreneurs de partout au Québec. L'objectif de ma tournée n'était pas de vendre des cartes de membre, était de rencontrer les entrepreneurs pour comprendre ce qui se passe sur le terrain, et on écoute nos entrepreneurs.

Comme les sociétés les plus dynamiques et entreprenantes sont aussi les plus prospères, notre gouvernement propose également des mesures pour stimuler l'entrepreneuriat et accroître les investissements privés. Nous entendons donc y consacrer 51 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, qui se traduira notamment par un soutien additionnel de 6 millions à la relève et au mentorat.

Et, comme nous nous y étions engagés, nous avons annoncé un allègement fiscal lors du transfert d'une entreprise entre personnes liées dans les secteurs primaire et manufacturier, pour encourager la relève familiale. Nous avons un défi intergénérationnel à relever au Québec et nous mettons en place des solutions pour nos jeunes entrepreneurs, pour la relève entrepreneuriale.

Par ailleurs, afin d'augmenter les investissements privés dans toutes les régions, notre gouvernement prévoit également investir 160 millions d'ici 2019. Ce montant va permettre d'instaurer un congé fiscal bonifié pour les grands projets d'investissement, implanter la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium que mon collègue ministre de l'Économie met en place, pour laquelle un montant de 32,5 millions sur trois ans sera investi.

M. le Président, nos PME sont au cœur de notre plan, puisqu'elles représentent plus de 99 % de nos entreprises partout sur le territoire québécois. Miser sur nos PME, c'est également miser sur nos régions partout au Québec. M. le Président, nous prolongerons pour une période de cinq ans le crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation pour les régions, lequel devait initialement se terminer en 2017.

Je pourrais vous parler également longuement de la stratégie maritime. Dans le contexte du déploiement de cette stratégie, nous allons notamment prolonger de cinq ans le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes. Un beau projet pour toutes les régions du Québec, M. le Président. 450 millions de dollars en infrastructures logistiques et portuaires dans la stratégie maritime, 425 millions sur cinq ans au Fonds du Plan Nord, des

nouveaux investissements au Fonds Valorisation Bois dans le secteur des pâtes et papiers. M. le Président, nous investissons pour les régions, pour les entreprises de partout en région.

Des organisations sérieuses ont démontré leur appui à notre budget, ce que ne semble pas avoir vraiment remarqué l'opposition. Permettez-moi de vous citer quelques communiqués que nous avons reçus suite à notre budget de jeudi dernier. Fédération des chambres de commerce du Québec, et je cite : «Le Québec est en train de réussir à redresser ses finances publiques et trace la voie pour une accélération de la croissance. Avec ce premier budget équilibré depuis la crise, il y a déjà six ans, nous apercevons la lumière au bout du tunnel. Avec ce budget, nous cessons de refiler le coût des services publics [...] aux contribuables de demain, nos enfants et petits-enfants.»

Permettez-moi également de vous citer le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, donc nos jeunes, notre avenir, nos futurs entrepreneurs, et je cite : «À travers les efforts concrets pour retrouver l'équilibre budgétaire, le gouvernement envoie un message clair à la relève qu'elle est au coeur des priorités de l'État. [...]le gouvernement vient outiller nos PME pour qu'elles puissent se démarquer...»

• (17 heures) •

Et je vais terminer sur une citation de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui représente plus de 24 000 PME au Québec, et je cite : «Parmi les mesures encourageantes pour les PME, mentionnons notamment la diminution de la taxe sur la masse salariale qu'est le Fonds de service de santé (FSS), la diminution de 8 % à 4 % du taux d'imposition des PME du secteur primaire [...] ou encore la hausse du seuil d'assujettissement à la taxe du 1 % en formation de la main-d'oeuvre.» On mise sur des allègements fiscaux pour toutes les entreprises, ce qui est une revendication de longue date des chefs de PME.

M. le Président, nous avons des appuis de taille. Je veux également citer un communiqué de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante du 24 mars dernier : «Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a rencontré — le 24 mars dernier — le premier ministre du Québec [...] afin de lui remettre copie de 7 479 lettres signées de la main d'autant de propriétaires de PME du Québec demandant au gouvernement de maintenir le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire. "Il est important de souligner que ces lettres ont été signées une à une par des propriétaires de PME qui ont été rencontrés en personne par la FCEI au cours des derniers mois. S'ils ont pris le temps de signer ce document, c'est que l'état actuel des finances publiques du Québec les préoccupe grandement", affirme Martine Hébert. [...]C'est pourquoi, dans le document qu'ils ont signé, les quelque 7 500 entrepreneurs québécois demandent notamment au gouvernement de : demeurer fermement engagé sur la voie de l'équilibre budgétaire [...] et de mettre fin aux déficits du gouvernement avec des solutions durables et courageuses — ce que l'on fait, M. le Président, et — [...]faire un grand ménage dans les crédits d'impôt et les subventions aux entreprises en échange d'une réduction de la fiscalité dont [bénéficient] les PME.» Nous écoutons nos entrepreneurs, M. le Président, nous écoutons les PME sur le terrain pour mettre en place des solutions qui vont vraiment permettre à notre Québec de pouvoir se développer.

M. le Président, comme vous pouvez le constater, contrairement à ce que prétend l'opposition, nous avons bel et bien un plan. Un plan pour le Québec, un plan pour développer l'économie régionale, un plan pour soutenir nos PME de partout dans toutes les régions du Québec. Aucun gouvernement n'a agi autant pour allier développement régional et développement économique en plus de reconnaître les PME comme moteur de croissance essentiel pour tout le Québec. Depuis avril 2014, notre gouvernement a clairement démontré que la prospérité économique des Québécois est sa plus grande priorité, et ce budget le confirme, M. le Président. L'économie, c'est dans notre ADN. Les effets de nos actions et de notre détermination se font déjà sentir. Le vent a tourné au Québec, et le temps est venu de récolter ce que nous avons semé.

M. le Président, vous savez, les déficits d'aujourd'hui sont les taxes et les impôts de demain. C'est la raison pour laquelle je me lève chaque matin avec le goût de léguer à mes enfants et à mes petits-enfants un Québec plus prospère, plus juste et plus équitable, un Québec avec les moyens de ses ambitions, un Québec libéré des chaînes de l'endettement et qui aura les moyens de faire des choix pour ses générations futures. Tout cela passe, bien sûr, par l'équilibre budgétaire, c'est ce qui rend tout le reste possible, M. le Président. Dans les 40 derniers budgets, six budgets équilibrés seulement. L'équilibre budgétaire était l'exception. Désormais, ce sera la norme.

J'aimerais saluer le travail de tous mes collègues qui travaillent d'arrache-pied à tous les jours pour faire avancer l'économie du Québec, et plus particulièrement le travail de mon collègue ministre des Finances pour ce plan économique du Québec au bénéfice de nos régions et de nos PME. Merci, M. le Président...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le ministre, pour cette intervention. Je suis prêt à céder la parole à un prochain intervenant. M. le ministre des Transports, alors à vous la parole.

M. Robert Poëti

M. Poëti : Merci, M. le Président. La gestion responsable des dépenses publiques, telle qu'établie par le gouvernement, s'inscrit également dans la planification des investissements consacrés aux transports. En ce sens, le gouvernement vise à instaurer une vision à long terme dans le maintien et le développement des infrastructures où le niveau d'investissement sera responsable, régulier et surtout équilibré. Ainsi, le Plan québécois des infrastructures 2015-2025 est de 88,4 milliards de dollars, M. le Président, et il prévoit les investissements suivants en transport : 16,7 milliards de dollars au réseau routier, soit 18,8 % de l'ensemble du programme québécois des infrastructures; 7,2 milliards de dollars en transport collectif, soit 8,2 % du programme québécois des infrastructures; et 2,1 milliards de dollars en transport maritime, aérien et ferroviaire. Au cours des 10 prochaines années, ces niveaux élevés d'investissement

seront mis en oeuvre, M. le Président, en privilégiant dans un premier temps la sécurité du public, le remplacement d'infrastructures et, surtout, le développement économique, en respectant toujours la capacité de payer des contribuables québécois et l'atteinte des objectifs de réduction de la dette.

Pour le réseau routier spécifiquement, c'est près de 83 % des investissements qui seront consacrés au maintien en bon état des chaussées et des structures. Le projet visant le remplacement de l'échangeur Turcot se poursuivra selon les étapes prévues de réalisation. Par ailleurs, la présence de représentants de l'UPAC sur ce chantier lance un message fort qui aura pour effet de prévenir d'éventuelles dérives.

Tous les projets majeurs en cours de réalisation se poursuivent et se poursuivront également. Près de 2,8 milliards de dollars seront consacrés à la continuité de projets, d'ajouts et d'améliorations d'infrastructures. Au cours des cinq prochaines années, M. le Président, soit la période 2015-2016 et 2019-2020, le niveau moyen des investissements planifiés pour le réseau routier, toujours selon le Plan québécois des infrastructures 2015-2025, s'établira à 2 milliards de dollars annuellement et à 1,3 milliard de dollars pour les cinq années subséquentes.

En ce qui concerne le transport collectif, M. le Président, des projets majeurs de maintien d'actifs se poursuivront. C'est le cas notamment des programmes de rénovation du métro et du remplacement de ses voitures Azur.

Soulignons également que nous avons innové en révisant nos façons de faire en matière d'investissement public. Grâce à une entente commerciale conclue entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec, nous pourrions développer et moderniser un plus grand nombre d'infrastructures publiques, une avancée déterminante pour le Grand Montréal, pour le Québec tout entier. La caisse sera notamment responsable de la réalisation d'un système de transport collectif reliant le centre-ville de Montréal, l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau et l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Cette entente majeure bénéficiera au gouvernement, à la caisse, mais aussi et surtout aux citoyens de Montréal et du Québec.

Des sommes sont également prévues pour réaliser plusieurs projets, dont le système Rapibus et la continuité des programmes de rénovation des infrastructures du réseau de Montréal, Réno-Systèmes III et Réno-Infrastructures. En transport collectif, la moyenne des investissements annuels sera 0,9 milliard de dollars pour les cinq premières années et 0,6 milliard de dollars pour les cinq dernières.

En ce qui concerne le transport maritime, aérien, et ferroviaire, et autres, des sommes sont prévues pour la construction de trois traversiers de la Société des traversiers du Québec. Pour la mise en oeuvre de la stratégie maritime, des subventions sont prévues de façon spécifique pour divers projets portuaires et pour le branchement électrique des navires à quai aux ports de Montréal et Québec. De plus, comme l'a mentionné mon collègue des Finances, le ministre Carlos Leitão lors de son discours sur le budget, le gouvernement souhaite investir 3,8 millions de dollars en 2015-2016 pour l'acquisition de la totalité du réseau ferroviaire entre Matapédia et Gaspé, qui a un impact direct sur 300 emplois en Gaspésie. De plus, une somme de 2,8 millions de dollars, dont 650 000 \$ proviendra du ministère des Transports et servira au maintien, et l'exploitation, et de l'entretien de ce réseau.

• (17 h 10) •

Le Fonds des réseaux de transport terrestre, les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 3 779 000 000 \$ en 2015-2016, soit 29,5 millions de plus que les revenus probables 2014-2015. Cette variation s'explique notamment par une augmentation des revenus de taxe sur le carburant, et droits, et permis. Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 3,48 milliards en 2015-2016, soit 237 millions de dollars de plus que les dépenses probables de 2014-2015. Cette fois, la variation s'explique, entre autres, par l'augmentation des subventions pour les services de dette des organismes de transport en commun et l'amortissement des investissements routiers. De plus, afin d'assurer l'équilibre budgétaire de l'Agence métropolitaine des transports pour l'exercice 2015-2016, une contribution de 62,4 millions de dollars sera versée par le FORT à même les sommes déjà dédiées au transport collectif. Cette contribution au profit de l'agence est déjà prévue dans l'enveloppe budgétaire du FORT. Enfin, pour l'exercice 2015-2016, la somme de 6 millions de dollars en provenance du Fonds vert sera octroyée à la Société de transport de Montréal pour un projet pilote d'autobus entièrement électrique équipé d'une technologie de recharge rapide.

Plusieurs de nos infrastructures routières et de transport collectif arrivent à la fin de leur vie utile. Les investissements dans le maintien de nos actifs, routes, infrastructures de transport collectif, plus particulièrement le métro de Montréal, sont essentiels à la vitalité socioéconomique du Québec et de l'ensemble de ses régions. Notre objectif est de maintenir la sécurité, la qualité et la disponibilité des systèmes de transport et des infrastructures tout en contribuant à la relance économique et surtout à la création d'emplois, M. le Président.

Comme je vous le mentionnais d'entrée de jeu, M. le Président, en matière de transport, le gouvernement veut instaurer une vision à long terme dans le maintien et le développement des infrastructures. Il est clair — et tout le monde aura compris — que, si nous faisons les mêmes choses de la façon dont nous les faisons il y a 25 ans, nous allons obtenir les mêmes résultats, M. le Président, et c'est pourquoi l'innovation, le courage et la volonté de réussite de notre gouvernement nous ont permis dans certains cas de démontrer clairement à la population qu'on peut faire autrement sans charger la carte de crédit et augmenter la dette des Québécois. En ce sens, l'exemple parfait du contrat Turcot — conception, construction — qui a été signé récemment et qui est en oeuvre au moment où on se parle, et l'entente avec la Caisse de dépôt et placement démontrent clairement à l'ensemble des Québécois qu'il était temps de faire autrement pour le bien-être des citoyens du Québec et donner aux citoyens du Québec la capacité d'obtenir des technologies qu'on retrouve partout dans le monde par des firmes du Québec qui, pourtant, d'une façon législative, n'avaient pas le droit de les réaliser ici.

À titre de ministre des Transports, membre du gouvernement, député de l'arrondissement de Marguerite-Bourgeoys, je suis fier de faire partie de ce gouvernement, de participer à l'effort global de l'ensemble des Québécois, et de l'orientation, et surtout de la destination que nous allons atteindre tous ensemble pour le bien-être de l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le ministre des Transports, pour cette intervention. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, M. le Président. Ce matin, les directeurs des cégeps de l'Est du Québec — on parle de La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Gaspé — ensemble, ils... conférence de presse aujourd'hui, ce matin, à Rivière-du-Loup, les cégeps de l'Est dénoncent les compressions. Ça fait qu'à entendre les gens du gouvernement ces directeurs-là n'ont rien compris, ils auraient dû dire : On remercie le gouvernement. Mais ce n'est pas ce qu'ils disent, ils disent : On dénonce les compressions. Ce qu'ils nous rappellent, c'est que, suite au dernier budget, à la lecture des informations disponibles, la Fédération des cégeps anticipe une compression de 40 millions. Pour les cégeps de l'Est, cette dernière compression pourrait s'élever à 3 millions. Puis on parle, pour le cégep de Rivière-du-Loup, de 450 000 \$. Pour les cégeps de l'Est, ces compressions se traduisent par un exercice extrêmement difficile. On cite en exemple qu'il pourrait y avoir une augmentation de la participation financière étudiante, des coupes dans les services psychosociaux, d'orientation et d'aide pédagogique, les services aux étudiants à la bibliothèque, les services d'animation et de soutien au sport étudiant ainsi que les activités de recrutement du Québec à l'international.

Ces cinq directeurs des cinq cégeps dans l'Est du Québec, ce qu'ils viennent nous dire, c'est qu'on menace le développement des cégeps dans l'Est du Québec. Et un cégep, dans notre région, c'est des étudiants, c'est de la recherche aussi, c'est de l'activité économique dans la région, c'est des services aux petites entreprises. Et ces cinq directeurs-là, semblerait-il qu'ils n'ont rien compris au beau message du gouvernement parce que ce qu'ils voient, eux autres, ce qu'ils regardent, c'est des coupes, c'est des coupures, c'est des compressions qu'ils devront faire dans les services aux étudiants, dans des services à la communauté. Et c'est majeur. Pour que cinq directeurs se réunissent en conférence de presse pour dénoncer des compressions, il y a quelque chose là. Je ne peux pas croire que ces cinq directeurs n'ont rien compris.

Et c'est ce qu'on sent dans l'Est du Québec. Plusieurs secteurs dans l'Est du Québec, on sent que les compressions font mal et que ces compressions — c'est l'effet libéral — viennent installer un genre de climat de morosité. On le voit dans les coupures budgétaires dans les commissions scolaires, les fusions forcées dans les commissions scolaires qui se... On parle de structures, mais, dans le fond, c'est des services aux gens, aux jeunes, entre autres, qui sont coupés. On a plusieurs cas de jeunes, au niveau du décrochage scolaire, qui n'ont plus de services et qui se ramassent dans des groupes communautaires pour essayer de se trouver d'autres solutions.

D'autres coupures dans le réseau universitaire. À l'UQAR, c'est la même chose, à l'Université du Québec à Rimouski, tout le chambardement dans le projet de... dans la réforme suite au projet de loi n° 10, chambardement dans le secteur de la santé dans l'Est.

L'entretien routier dans le Bas-Saint-Laurent, les coupures budgétaires aux municipalités, la disparition de Solidarité rurale, l'intervention qui se faisait au niveau de la ruralité. Les coupes dans les CLD, les coupes dans les budgets des CJE, des carrefours jeunesse-emploi, où on les concentre, on les ramène à être des guichets. On coupe tout ce qui se faisait d'animation jeunesse sur nos territoires. Les coupes dans les programmes RénoVillage, programmes d'adaptation de domicile, même chose. Fin du programme d'entretien de la route verte, allez parler de ça aux gens du Témiscouata, voir qu'est-ce que ça va faire comme impact dans le Témis. La fin du tarif unique dans les centres de la petite enfance. Les coupes dans la Financière agricole. Allez voir les agriculteurs dans l'Est du Québec, ils sont très inquiets, comme les autres agriculteurs au Québec. Je viens de parler des coupes dans le secteur collégial, les coupes dans les groupes communautaires, des groupes communautaires qui sont envahis par des besoins nouveaux suite à ce climat de morosité et de coupes dans les différentes structures de développement.

On parlait de développement régional, suite à la mise en oeuvre de la fin... l'abolition des CRE et des CLD, il y a tout un chambardement aussi dans nos régions sur plein de mesures que les CRE appuyaient, des ententes spécifiques, qu'on appelle, dans différents domaines qui venaient aider des gens dans le domaine des proches aidants, le travail de rue. C'est de l'activité sociale, mais qui est importante pour la cohésion sociale de nos régions. Mais aussi, au niveau du développement économique, des initiatives comme Innov & Export PME, chez nous, qui travaillait à l'exportation, à l'innovation, à l'exportation de nos produits, qui était financé en partie par les ententes spécifiques soutenues par la CRE et qui servait d'effet levier pour aller chercher de l'argent aussi au niveau fédéral. Bien, ces mesures-là, ces initiatives-là sont mises en danger actuellement. Les gens cherchent où aller, où se rapporter et comment toute cette façon de faire qu'on avait dans l'Est du Québec, qui tournait autour de la concertation régionale... Maintenant, on essaie de trouver une autre solution pour essayer de sauver certains acquis, et c'est là-dessus que travaillent les gens chez nous actuellement.

Et qu'est-ce que le gouvernement nous ramène, nous rabâche, bien, c'est qu'il s'occupe du développement local et régional, il nous assomme de différents chiffres. Je trouve ça assez intéressant par rapport, entre autres, à la stratégie maritime, qui intéresse les gens chez nous, c'est certain. Au dernier budget, on nous avait annoncé 800 000 \$ pour des initiatives de recherche. Pendant toute l'année, on attendait de voir où est-ce qu'il allait tomber, le 800 000 \$. Il est tombé quelques semaines avant le budget. Je comprends parce qu'ils l'ont rapporté encore à ce budget-là. Ça fait que ce 800 000 \$ là a servi à deux budgets. J'ai hâte de voir, au troisième budget, où est-ce qu'on va le retrouver, mais c'est pour 800 000 \$, c'est assez payant, ça... à deux budgets de file.

• (17 h 20) •

Et là on nous parle de la stratégie maritime. C'est assez impressionnant, là, le ministre se promène en parlant de 1,5 milliard. On parle d'investissements et d'initiatives prévues, mais de l'argent investi concrètement par le gouvernement, c'est 170 millions, et c'est assez clair dans le budget. Puis, sur le 170 millions, cette année c'est 13,8 millions. Autour

de 100 millions... un peu plus que 100 millions seraient livrés en 2018-2019, 2019-2020. Franchement, les gens savent lire, là, ils sont capables de voir qu'actuellement, cette année, là, la stratégie maritime, là, ce qu'il y a dans le gousset du ministre pour essayer de faire des initiatives, c'est 13,8 millions.

Et le 13,8, il est déjà assez partagé. Ce qu'on peut voir, c'est que, dans l'appui... Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés. Les initiatives clés, là, bien, c'est zéro cette année. Tu sais, on regarde, prolongation de cinq ans, le crédit d'impôt à la Gaspésie. Prolongation de cinq ans, bien, cette année, c'est zéro. Ça fait que, bref, c'est une belle façon de nous montrer des chiffres puis essayer d'épater la galerie, mais la majeure partie de ces montants-là, ils sont investis 2018-2019, 2019-2020. Et ce n'est pas avec ça... ce n'est pas avec ce genre... Non, je ne peux pas le dire, ça, mais ce n'est pas avec ce genre de façon de faire là qu'on va convaincre les gens en région qu'on est en train de... qu'il y a vraiment une vraie stratégie et une vision du développement.

Même chose au niveau de la pauvreté, la lutte à la pauvreté. C'est le dossier que j'ai comme critique. Il y a une loi, au Québec, qui existe depuis une dizaine d'années, qui vise à lutter contre la pauvreté. Cette loi-là, les cibles qu'on s'était données pour lutter contre la pauvreté devaient avoir 10 ans, et ces 10 ans se sont terminés l'an passé. Et ce qu'on voit, c'est qu'il y a eu certaines avancées, mais loin des avancées qu'on avait prévues à l'époque, qui étaient d'amener progressivement le Québec, d'ici le 5 mars 2013, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres, selon des méthodes reconnues pour faire des comparaisons internationales. On attend toujours le rapport final de ce... essayer de voir où c'en est rendu et qu'est-ce que ça peut avoir donné, ces 10 ans d'intervention contre la pauvreté, mais ce qu'on sait, par exemple, c'est que, dans ce projet de loi, il y avait ce qu'on appelait une clause d'impact où il fallait analyser nos interventions, l'intervention du gouvernement par rapport à la pauvreté, avoir une lunette pour se dire : Ce qu'on fait, est-ce que ça va aider à sortir les gens de la pauvreté? Je ne suis pas certain que cette clause ou cette vision ait été respectée dans l'élaboration du budget.

Pourtant, un comité consultatif reconnu par le gouvernement, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, avait prévenu le gouvernement sur certaines façons de faire qui pouvaient amener à augmenter la pauvreté, entre autres cette idée d'augmenter les taxes et les impôts qui était une façon très nette... qui allait augmenter la pauvreté au Québec. Augmenter les tarifs d'Hydro, les tarifs de CPE, ce qui fait en sorte de pousser du monde encore plus vers la pauvreté, et c'est ce qu'on a vu dans ce gouvernement-là... dans le budget. Ce qu'on a vu, c'est qu'il n'y a pas de vision qui va amener les gens à sortir de la pauvreté. Au contraire, on va contre exactement tout ce que l'avis du comité consultatif avait fait au gouvernement.

Et qu'est-ce qu'on nous propose dans le budget, bien, c'est une coupe de 26 millions à l'aide aux personnes et aux familles, dernier recours, 13 millions à l'aide à l'emploi. Et on nous propose une mesure où on dit qu'on va mettre de l'argent en obligeant les gens à l'aide sociale d'aller travailler. Et là on joue la ligne du : S'ils veulent avoir de l'argent, bien, il faudrait qu'ils fassent de l'effort. Tu sais, là, on joue beaucoup, là, de cette ligne-là qui, on le sait, est chargée de préjugés, mais qui va faire l'affaire de certaines radios locales. Mais ce qu'on peut voir, par exemple, c'est que... C'est quoi, la stratégie pour sortir véritablement les gens de la pauvreté? C'est zéro. Il n'y en a pas, de stratégie qui va amener les gens à sortir de la pauvreté, et il n'y a aucun dialogue. Ça fait que moi, ce que je voudrais, c'est que... Au Québec, on s'était donné ensemble une loi qui visait à sortir les gens de la pauvreté. Après 10 ans, suite à ce budget-là, à la façon que le gouvernement regarde la lutte à la pauvreté, je pense qu'on est dus pour un vrai dialogue sur où en est rendue la pauvreté au Québec.

Motion formulant un grief

Et à la fin ce que je vous propose en terminant, c'est une motion qui se lit comme suit : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui coupe 26 millions de dollars dans l'aide aux personnes et aux familles.» Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Rimouski, pour cette intervention. Et, bien sûr, cette motion, elle est déposée sous réserve de recevabilité.

Ce sera une question de règlement, M. le député de Chauveau?

M. Deltell : Oui, tout à fait, M. le Président. J'invoque l'article 213.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : 213, vous souhaitez poser une question à M. le député de Rimouski. Alors, si vous souhaitez répondre, M. le député de Rimouski. Alors, vous acceptez. Donc, question brève et réponse brève. Veuillez poursuivre.

M. Deltell : Merci. Merci, M. le Président. Tout à l'heure, le député de Rimouski a amorcé son propos essentiellement en parlant de l'importance des cégeps dans les régions. C'est une option à laquelle je souscris parce qu'en effet j'estime que c'est important, mais j'aimerais que le député nous explique concrètement, chez lui, à Rimouski, quel est l'impact de la présence d'un cégep.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, M. le député de Chauveau. De façon succincte, M. le député de Rimouski.

M. LeBel : Le cégep est impliqué dans la communauté, impliqué dans la recherche dans plusieurs domaines, de l'industrie forestière, entre autres, chez nous. Et aussi le cégep a développé un programme qu'on appelle la formation

jazz-pop, liée avec le conservatoire de musique. Et je peux vous dire, si on a réussi à garder notre conservatoire de musique, c'est beaucoup autour de cette mobilisation qui était autour du cégep, autour de la communauté, qui a pris l'éducation et le développement de différentes formations personnalisées ou particulières aux régions. Et, nos cégeps, le fait qu'ils soient collés, qu'ils soient membres de notre communauté, c'est hyperimportant pour le développement social, culturel et économique de nos régions.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, merci à vous, M. le député de Rimouski. J'avais reconnu M. le député de D'Arcy-McGee pour son intervention. M. le député.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. J'aimerais d'abord féliciter notre collègue le ministre des Finances ainsi que tous les membres de notre gouvernement pour la grande réalisation que l'on souligne aujourd'hui, la réalisation qui a été partagée comme objectif par l'opposition, par la deuxième opposition, finalement, par 122 des 125 membres de cette Chambre.

Pour la première fois depuis six ans, un budget équilibré a été déposé devant cette Assemblée. Qu'on soit femme d'affaires, fonctionnaire, retraité, père de famille, immigrant ou jeune enfant, c'est une réalisation très significative pour nous tous. Oui, chaque Québécoise et québécois a eu à contribuer à cette réalisation, et nous aurons tous à maintenir nos efforts pour remettre sur les rails nos finances publiques. Mais cet équilibre budgétaire nous permet d'avoir une feuille de route claire pour la prochaine année dont les mesures n'impliquent pas que nous empruntons pour les appliquer, dont la mise ne requiert pas non plus que nous augmentions les taxes et les impôts des contribuables.

Ce budget équilibré ne marque toutefois pas la fin de nos travaux vers le mieux-être des citoyennes et des citoyens du Québec. Il établit des bases solides afin que nous puissions désormais foncer droit vers la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois. La table est donc mise pour que les différents agents économiques fassent profiter le Québec de leur créativité et de leur dynamisme, entres autres par l'investissement privé et la création d'emplois de qualité. C'est la bonne recette. Notre gouvernement est en train d'instaurer les mesures appropriées, les structures simplifiées, les incitatifs ciblés pour que chaque acteur sur le terrain puisse mettre tous ses talents, toutes ses ambitions et toutes ses idées à l'oeuvre. C'est comme ça qu'on crée de la prospérité en région, en milieu urbain, partout au Québec.

Ce budget témoigne aussi de la détermination de notre gouvernement de veiller à une meilleure adéquation entre les ressources humaines et l'emploi. Mes responsabilités parlementaires font de cette question un enjeu fondamental pour moi en tant qu'adjoint parlementaire du premier ministre en matière d'adéquation des ressources humaines et du marché du travail et aussi en tant que membre des commissions parlementaires de la culture et de l'éducation et de l'économie et du travail.

M. le Président, mes collègues ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sont déjà au pied d'oeuvre pour assurer cette cohérence entre la main-d'oeuvre et les besoins du marché du travail. Je me suis engagé à les soutenir de concert avec leurs adjoints parlementaires, notamment pour améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins de l'entreprise afin d'augmenter la population active apte à satisfaire aux besoins sectoriels et régionaux de main-d'oeuvre, augmenter le nombre de travailleurs disponibles en favorisant la participation des immigrants de même qu'en encourageant les personnes vieillissantes à demeurer plus longtemps sur le marché du travail.

• (17 h 30) •

Le budget que nous venons de déposer est déterminant dans la poursuite de ces objectifs. Il prévoit un ensemble de mesures en la matière totalisant quelque 123 millions de dollars sur cinq ans. Des ressources additionnelles sont allouées au Fonds de développement et de reconnaissance de la main-d'oeuvre afin de soutenir des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises. Un total de 1 000 bourses d'études sera octroyé dans les métiers reliés à la formation professionnelle et technique. De plus, un accompagnement individualisé facilitant l'intégration en emploi des nouveaux demandeurs d'aide sociale sera offert grâce à la mise en place du programme Objectif emploi.

Les taux de crédit d'impôt pour stages en milieu de travail — et voilà une chose très importante — seront bonifiés afin de favoriser une offre plus soutenue des stages en entreprise. Je peux en témoigner pour avoir travaillé en éducation, nos cégeps, nos universités, nos commissions scolaires sont en attente d'une telle mesure, et on va en bénéficier tous. De plus, la subvention salariale du Programme d'apprentissage en milieu de travail sera bonifiée. Ce programme permet aux entreprises de faire profiter les nouveaux employés des compétences de leurs collègues plus expérimentés.

M. le Président, parce que l'immigration est un atout essentiel pour la croissance, l'avenir et la prospérité du Québec, le budget prévoit des mesures facilitant l'intégration en emploi des nouveaux arrivants. Ce sont plus de 22 millions de dollars qui s'ajoutent aux sommes déjà allouées à la nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et de l'inclusion actuellement en cours de définition ainsi qu'au plan d'action en matière de reconnaissance des compétences professionnelles qui sera rendu public prochainement.

Bon, voilà un virage qu'on initie, qui est incontournable, compte tenu des constats suivants. Premièrement, quelque 725 postes seront à pourvoir d'ici 2017. Deuxièmement, nous sommes devant un défi démographique imposant, on est tous au courant de ça. Troisièmement, un message clair et net nous est envoyé par l'industrie, mais aussi par nos commissions scolaires, nos cégeps et nos universités. Ce message? La relance économique du Québec doit reposer sur une meilleure adéquation ressources humaines-emplois. Bon, ce budget répond haut et fort à ce défi, et les résultats vont être évidents et durables dans les années à venir.

Permettez-moi, M. le Président, de parler pour quelques minutes de l'investissement privé et de la création d'emplois, et de montrer comment notre budget faciliterait le progrès dans ces deux chantiers importants.

Notre plan économique favorise les grands projets d'investissement en les soutenant à un niveau congé fiscal bonifié. Plusieurs de mes collègues ont déjà souligné les nombreuses mesures budgétaires qui favorisent la relève entrepreneuriale et l'investissement des petites et moyennes entreprises, notamment un allègement important de leur fardeau fiscal. Notre budget mise par ailleurs sur deux chantiers majeurs pour la croissance économique et la création d'emplois, à savoir la stratégie maritime et le Plan Nord, et, malgré les protestations des formations de l'opposition, il y a des investissements réels, et on va en bénéficier, des résultats, nous tous, au Québec.

Ces deux initiatives se préoccupent de mettre en valeur et de protéger les ressources marines et minières de notre territoire et de favoriser en même temps la revitalisation des régions du Québec, le tout dans le plus grand respect de l'environnement et des communautés locales.

Notre plan économique prévoit également l'implantation de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, qui représente une avenue majeure pour la croissance économique du Québec. La demande mondiale en aluminium est grandissante. Elle génère déjà près de 10 % des exportations québécoises, de même que 30 000 emplois de qualité, dont plusieurs se situent en région.

Des investissements prévus de quelque 542 millions cette année pour les travaux sylvicoles et l'aménagement de la... et de la gestion de la forêt contribuent aussi à offrir à tous les Québécois de belles opportunités d'emploi.

Notre budget comporte de surcroît la réalisation d'un nouveau plan d'action gouvernemental en économie sociale. Ce plan nous permettra de maintenir et d'améliorer notre soutien à des acteurs économiques incontournables dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions du Québec, les coopératives et les organismes à but non lucratif.

Donc, voilà un budget qui met en place les conditions nécessaires pour ancrer à la fois le redressement des finances publiques, ainsi que la relance économique du Québec.

M. le Président, the residents of D'Arcy-McGee have deep roots in Québec. They take great pride in the contributions that they have made to its culture, its economy, its institutions of health care and education. The residents of D'Arcy-McGee expect our Government to secure those contributions, to protect our capacity to grow and prosper together. Finally, they expect our Government and our partners across civil society to build Québec within our means and not on the backs of our children's future. The residents of D'Arcy-McGee will recognize that this budget honors those very obligations.

M. le Président, laissez-moi vous citer notre premier ministre lors de son discours inaugural. Il a rappelé ceci : «Diriger un gouvernement, c'est un peu comme bâtir un édifice. Il faut des fondations solides, des colonnes robustes et un toit qui protège des intempéries.» Eh bien, M. le Président, je suis fier aujourd'hui de regarder les citoyens du Québec, particulièrement les habitants de D'Arcy-McGee, et de leur dire qu'une étape cruciale vient d'être franchie. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de D'Arcy-McGee. Je cède maintenant la parole à M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Germain Chevarie

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Je suis très heureux d'intervenir aujourd'hui sur le dépôt du budget 2015-2016 du gouvernement du Québec. Mon allocation sera présentée en trois parties : des commentaires généraux; deux, les faits saillants de ce budget; et je ne peux m'empêcher de parler évidemment des impacts par rapport à mon comté, les Îles-de-la-Madeleine, en troisième partie.

Comme commentaires généraux, bien sûr, M. le Président, ce budget demande encore un effort collectif. Mais toutefois l'année financière 2015-2016 sera témoin de l'équilibre budgétaire du Québec, une première depuis sept ans. C'est un état de situation qui évidemment va présenter au Québec des importants avantages pour les années futures. L'équilibre budgétaire, ce n'est pas une vue de l'esprit et encore moins un caprice du gouvernement, c'est une obligation, entre autres, pour cesser d'augmenter la dette, pour protéger les générations actuelles et futures, pour éviter une décote et ainsi ne pas avoir à augmenter notre facture en termes de taux d'intérêt sur nos emprunts, qui sont déjà très élevés, 11 milliards de dollars à chaque année sur notre budget, une somme extrêmement importante. C'est également, l'équilibre budgétaire, nous donner la marge de manoeuvre afin de faire avancer le Québec sous le signe de la croissance, de l'investissement et de la création d'emplois. Enfin, comme le ministre des Finances l'a régulièrement souligné, cet équilibre budgétaire n'est pas un fil d'arrivée, mais bien une nouvelle ligne de départ, un budget qui rend au Québec l'avenir possible.

• (17 h 40) •

En ce qui a trait à mes commentaires généraux, on peut qualifier ce budget d'équilibre au sens large. Oui, un équilibre budgétaire et comptable, mais aussi un équilibre en termes de mesures sociales, de mesures de solidarité pour les personnes et les ménages défavorisés. Et particulièrement pour ces mesures-là d'aide... ces mesures sociales et de solidarité, on peut en nommer quelques-unes : le bouclier fiscal, où on va créer, finalement, un avantage ou conserver des avantages pour les personnes à faibles revenus lorsqu'il y a un ajustement salarial; le développement des logements sociaux, 249 millions de dollars qui seront investis; le remboursement d'une partie des taxes municipales pour les personnes âgées qui font face à des hausses importantes de taxes; les crédits additionnels de 4,4 millions pour financer le plan d'action pour contrer l'intimidation; 35 millions investis pour l'amélioration des conditions de logement des ménages à faibles revenus, incluant l'intégration du programme RénoVillage, qui était fort important pour des personnes âgées qui souhaitent demeurer à domicile le plus longtemps possible; la Fondation du Dr Julien; le financement de gicleurs pour les résidences pour personnes âgées; un nouveau plan d'action en économie sociale, une mise de fonds de 27 millions — vous savez,

l'économie sociale, c'est 7 000 entreprises, 150 000 emplois, donc un plan d'action en économie sociale; plus de 22,5 millions afin de mieux intégrer les immigrants au marché du travail.

M. le Président, vous constaterez que ce budget comprend d'importantes mesures à caractère social, et l'ensemble des mesures énumérées et certaines autres qui sont incluses dans le budget atteindront 336 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est une somme assez colossale.

Ma deuxième partie de mon allocution, c'est les faits saillants de ce budget, sur le budget 2015-2016, un budget équilibré, un budget qui égale zéro déficit au 31 mars ou même un possible surplus. Ça signifie que nos dépenses sont égales aux revenus ou encore tout à fait inférieures à nos revenus. Ça signifie que Québec met un cran d'arrêt à dépenser plus que nos revenus ou que nos moyens et que c'est la fin du pelletage par en avant sur le dos des générations futures.

Un plan économique, qui est inclus également dans ce budget, un plan économique qui mettra l'accent sur la croissance économique et l'emploi, un plan qui permettra de réduire la dette, dont l'objectif est de 45 % du PIB en 2026 — nous sommes actuellement à 54 % — et de continuer à faire les versements au Fonds des générations... Donc, la toile de fond de ce plan, 3,4 milliards au cours des cinq prochaines années, dont 2,5 milliards pour les allègements fiscaux... Cette décision engendra des investissements de 13 milliards. Plus précisément, ce plan économique prévoit d'offrir aux PME de toutes les régions du Québec un régime fiscal compétitif.

Ce plan prévoit également le maintien et la prolongation pour une période de cinq ans du crédit d'impôt à l'investissement, tant pour les entreprises qui fabriquent du matériel et qui font de la transformation. Notre gouvernement prévoit également une majoration du crédit d'impôt pour les productions de type multimédia et du crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques, également, une majoration des crédits d'impôt pour le secteur culturel. Nous visons également une meilleure adéquation entre la formation et les besoins des entreprises.

Un autre élément important du plan économique, c'est la mise en oeuvre de la stratégie maritime, 1,5 milliard d'ici 2020. D'ailleurs, mon collègue le député de Rivière-du-Loup et ministre délégué aux Transports en a longuement parlé un peu plus tôt.

On a également, dans ce plan économique qui fait partie du budget 2015-2016, le Plan Nord et les ressources naturelles. Notre gouvernement publiera prochainement un plan d'action sur cinq ans, une vision sur le développement du territoire nordique québécois.

Enfin, c'est également 542 millions pour valoriser la forêt québécoise et la faune, tant en travaux sylvicoles, en travaux d'aménagement et de la gestion de la forêt. 51 millions également pour favoriser la relève entrepreneuriale. Autre élément important de ce plan économique, les investissements dans les infrastructures publiques. Voilà un plan économique solide qui permettra au Québec d'atteindre la prospérité.

Comme je l'ai mentionné au tout début, ma troisième partie de mon allocution va viser quelques éléments qui touchent particulièrement mon comté, les Îles-de-la-Madeleine. D'abord, le soutien financier lié à la stratégie maritime, qui est un lien direct avec la communauté des Îles-de-la-Madeleine, un important programme de développement économique, M. le Président. Plus de 30 projets ont été déposés par différents organismes et entreprises de mon comté dans le cadre du programme de la stratégie maritime.

Le programme RénoVillage, c'est évidemment un programme à petit budget, mais extrêmement important en termes de mesures et particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine. Nos personnes âgées sont propriétaires à plus de 80 %, et souvent c'est un petit coup de pouce pour leur permettre de demeurer plus longtemps à domicile, par des subventions pour réparer la toiture, la fenestration, les portes, ainsi de suite.

Deuxième élément qui touche directement les Îles-de-la-Madeleine, le crédit d'impôt à l'investissement sera élargi pour inclure ou rendre admissibles les entreprises du secteur récréotouristique des îles, une excellente mesure qui apporte un souffle nouveau à cette industrie importante pour notre communauté. Vous savez, le tourisme, aux Îles-de-la-Madeleine, c'est un des deux grands piliers économiques de notre économie.

L'autre point et non le moindre, un cheval de bataille depuis de nombreuses années, le facteur insulaire par rapport à notre communauté. Les Îles-de-la-Madeleine, vous le savez, sont situées en plein golfe du Saint-Laurent, coupées de tout lien terrestre avec le continent; deux seules façons d'atteindre le continent, l'avion ou le bateau. Et, quand on passe par le bateau, cinq heures de navigation pour traverser deux provinces, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, et arriver au Témiscouata. Alors, on est ce qu'on appelle vraiment dans un milieu très insulaire. Et j'apprécie au plus haut point cette volonté de notre gouvernement, qui exprime, par la voix du ministre des Finances, la volonté de reconnaître le caractère insulaire et maritime des îles. Et, pour la référence de mes collègues et des auditeurs, c'est à la page 17 du discours sur le budget 2015-2016, troisième paragraphe.

Le facteur insulaire est présent dans toutes les sphères de l'activité madelinienne et dans toute l'activité quotidienne : l'accès au continent, le transport aérien et maritime, l'autonomie énergétique, l'accès aux études supérieures pour notre jeunesse, les coûts de la vie, les défis économiques pour les entreprises et organismes, et nos deux municipalités. Voilà, exprimés assez rapidement, quelques facteurs insulaires qui influencent la vie des Madelinots. Et mon objectif, en tant que parlementaire et député des Îles-de-la-Madeleine, c'est faire reconnaître de façon non équivoque ce caractère insulaire des îles dans un objectif d'équité et de chances égales pour continuer à occuper ce territoire maritime québécois et favoriser son plein potentiel en termes de développement.

En conclusion, M. le Président, ce budget 2015-2016 est un geste d'une grande responsabilité, de rigueur et axé vers l'avenir. Je voterai pour ce budget présenté par le ministre des Finances. Merci, M. le Président.

• (17 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, pour cette intervention. M. le député de Berthier, je vous cède la parole.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Alors, je vous salue toutes et tous, ceux qui nous écoutent aussi, M. le Président, bien sûr.

M. le Président, tel une bordée de neige, je vous dirais, au mois d'avril, ce qui ressemble beaucoup à la journée que nous avons aujourd'hui, ce budget est d'une froideur sans nom. En fait, oui, il a un nom, c'est l'austérité. Et l'austérité, M. le Président, c'est quelque chose qui, de ce que j'en comprends de la part du gouvernement, est appliqué sans égard aux conséquences que ça peut avoir sur les gens. C'est comme si on prenait deux colonnes de chiffres, revenus, dépenses, et qu'on ne travaillait que sur la colonne des dépenses... et, si j'ai le temps, j'y reviendrai pour la colonne des revenus, M. le Président... mais on ne travaille que sur la colonne des dépenses et on essaie d'équilibrer le tout. On essaie d'équilibrer le tout sans tenir compte des impacts sur la population, sur les gens, M. le Président.

C'est malheureux, c'est malheureux parce qu'assurément qu'on peut faire autrement, assurément qu'on peut faire beaucoup, beaucoup, beaucoup mieux que ce que le gouvernement nous a présenté, et, si les collègues d'en face sont ravis de ce budget, bien, je peux leur dire que la population n'apprécie pas tellement.

M. le Président, les conséquences sur la population sont terribles, qu'on pense notamment aux soins de santé. Et les conséquences, évidemment, elles vont venir, hein, elles vont venir parce que le budget, le temps qu'il se mette en place, eh bien, ces conséquences-là, monsieur le... j'allais dire «M. le budget»... M. le Président, ces conséquences-là évidemment vont toucher les services à la population, notamment la santé.

On l'a dit, on le répète : Le gouvernement se fixe 1,4 % en santé d'augmentation, alors qu'on sait que le coût du système est beaucoup plus grand que cela. Là-dessus, si on retranche le 300 millions qui va aller aux augmentations de salaire des médecins, il nous reste quoi? 0,4 %, ce qui est négligeable. Bien sûr, on parle de quelques centaines de millions de dollars pour pouvoir passer cette année d'austérité, qui en cache d'autres, j'en suis convaincu, M. le Président. Malheureusement, ce n'est pas la seule.

Évidemment, il y aura aussi ce que le gouvernement nous a annoncé au niveau de l'éducation. Vous savez, M. le Président, je l'ai déjà dit ici et je vais le redire : La plus grande richesse d'un peuple, la plus grande richesse d'une nation, ce n'est pas son pétrole, ce n'est pas ses richesses naturelles, c'est sa matière grise. Et qui a dit qu'un peuple éduqué est un peuple qui aspirera, évidemment, à de grandes qualités de vie, de hauts standards de technologie, d'avancement, de prospérité, M. le Président? Et, je pense, cette personne avait tout à fait raison. Et là ce qu'on fait, M. le Président : on va couper dans ce qui est le fer de lance de toute nation, de toute société, on va couper dans l'éducation. On nous dit qu'on coupe dans l'éducation parce qu'on ne veut pas que le déficit que les libéraux ont créé, M. le Président, depuis les 10 dernières années soit reporté aux autres générations. D'abord, il est déjà créé, ce déficit-là, M. le Président, cette dette-là, cette dette colossale, 60 milliards, le Parti libéral, en neuf ans, M. le Président, alors qu'ils ont mis la carte de crédit à feu et à sang. On a vu aujourd'hui encore, hier, maintenant ils veulent mettre les deux mains dans la chaudière de la Caisse de dépôt et placement pour peut-être, qui sait, réserver le même sort à la Caisse de dépôt et placement. Mais, pour revenir à mon propos, M. le Président, donc, un budget d'une austérité incroyable alors que, je suis convaincu, on pourrait faire mieux.

Avant d'aller directement sur le budget, M. le Président, je veux dire ceci : On entend souvent de la bouche des parlementaires de la partie gouvernementale, de la bouche des ministres du gouvernement, du premier ministre, que nous aurions laissé un déficit budgétaire de 7 milliards de dollars. C'est répété ad nauseam, hein, ils le disent constamment, tous les jours. M. le Président, vous savez, ça, là, ça s'explique... Ils le savent, en plus, là. Ça, là, c'est si on avait répondu à toutes les demandes de l'ensemble des acteurs de la société, de l'ensemble des ministères. Bien sûr, ça n'a pas de fin, ça pourrait être huit, neuf, 10, 12. Je vous dirais, M. le Président, que, d'une certaine façon, ils tentent de triturer, de torturer les chiffres. Et, s'ils pouvaient parler, on les entendrait crier, M. le Président, les chiffres, tellement c'est déformé, tellement c'est, je vous dirais, factuellement et intellectuellement malhonnête que de faire cela. Mais, bon, ils veulent le faire, alors... On peut parler, M. le Président, de factuellement erroné, factuellement erroné, M. le Président, et, on pourrait dire, intellectuellement...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Question de règlement, M. le ministre des Transports?

M. Poëti : Question de règlement, M. le Président. Les propos du député, ici, ne sont pas à la hauteur de ce que cette Chambre mérite lorsque le terme utilisé est tout à fait inapproprié et non acceptable. Je demanderais de retirer ces propos.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, M. le député, il commençait à reformuler. J'avais compris que le député l'avait échappée, celle-là, et puis...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Voilà. Alors, M. le député, veuillez poursuivre.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : M. le député, je vous cède la parole.

M. Villeneuve : ...de la bouche du ministre des Finances, du ministre du Conseil du trésor, de la bouche même du premier ministre. C'est là une conduite, M. le Président, digne des régimes totalitaires qui utilisent la désinformation comme outil de propagande.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Mme la leader adjoint du gouvernement.

Mme Vallée : M. le Président, un rappel au règlement. Les propos du collègue ne sont pas parlementaires. Je suis désolée, là, c'est déplacé, ce n'est pas digne de sa fonction de parlementaire. Il peut ne pas être en accord avec le budget, mais il y a une façon qualifiée...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Mme la leader de l'opposition officielle.

Mme Maltais : M. le Président, il parle des chiffres. Jamais, jamais, jamais le député n'a porté d'accusation envers une personne ici, et c'est ça qui est important. Ce qu'il a dit... il a parlé des chiffres qui sont utilisés, qui sont utilisés. Alors, M. le Président, il est en train de...

Des voix : ...

Mme Maltais : Bon, là, le député de Vanier s'énerve, là, M. le Président. On va le calmer, et puis on va laisser le député finir son travail, puis il va bien le faire.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : O.K. Alors, écoutez, la semaine a été longue, chers collègues. Il reste à peine quelques minutes. Je vous invite, M. le député de Berthier — je connais votre feuille de route, votre gentilhommie — d'utiliser des termes plus adéquats.

M. Villeneuve : Bien, pour le dire autrement, M. le Président, je pense que les citoyens du Québec, ce qu'ils demandent, c'est d'avoir l'information, une information juste, rigoureuse. C'est tout ce que je dis, hein? Les gens en face de moi savent très bien que le 7 milliards, c'est de la fabulation, M. le Président. Alors, on torture les chiffres puis on arrive à faire dire ça. Mais les gens le savent : cette façon de faire là, je pense qu'elle est digne d'une autre époque, et on doit s'assurer de... Et les gens s'attendent à ça, M. le Président, qu'on leur donne l'heure juste, finalement.

M. le Président, je vais prendre le peu de temps qu'il me reste pour parler de l'agriculture, évidemment. Alors, je pense que mes collègues... le sourire revient chez mes collègues.

M. le Président, 151 millions de coupés en agriculture, dans le budget, 151 millions de dollars coupés en agriculture. Vous savez, M. le Président, vous savez comme moi que tout État, hein, digne de ce nom soutient son agriculture, et de belle façon. Il faut soutenir notre agriculture, hein? C'est nourrir son monde. Et là on voit le gouvernement libéral qui se retire, qui ne croit pas en l'agriculture. C'est très clair. S'ils y croyaient, M. le Président, ils investiraient, comme l'Ontario le fait, comme d'autres pays à travers le monde le font. Bien non, ils coupent 151 millions de dollars. Le ministre nous avait pourtant dit que le 113 millions qu'il avait recoupé, ce n'était que temporaire, c'était juste une fois pour... il disait que les agriculteurs étaient fiers de participer, hein, au retour à l'équilibre. Mais là le gouvernement coupe 151 millions. Je pense que les agriculteurs, M. le Président, ils sont pas mal moins fiers, ils sont pas mal moins fiers de leur ministre de l'Agriculture, pas mal moins fiers du gouvernement, qui... M. le Président, on va se le dire, oui, l'agriculture nourrit le monde, mais aussi, l'agriculture, c'est un secteur économique d'une importance incroyable, incroyable, et là on est en train de couper les ailes à ce secteur d'activité économique là.

Alors, M. le Président... Et je vous rappellerai qu'on a coupé au niveau des inspections des aliments, M. le Président, on a réussi à couper au niveau de l'inspection des aliments. C'est quand même assez incroyable, hein? Ça veut dire, là, que vous avez beaucoup moins de prévention, pour ne pas dire plus de prévention, en termes de visites dans les restaurants, dans les marchés d'alimentation. Et là on touche à quelque chose qui risque d'être sérieusement dangereux pour la population, donc sur le plan de la santé.

M. le Président, vous voulez m'interrompre, je pense. Est-ce que je peux lire ma motion?

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Oui. Arrivez à votre motion.

Motion formulant un grief

M. Villeneuve : Oui, je vais terminer avec ça, M. le Président. Donc, je présente la motion suivante : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui cumule des coupes de 151 millions de dollars dans le financement de La Financière agricole.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Berthier. Donc, votre motion est déposée, sous réserve de sa recevabilité.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 14 avril 2015, à 13 h 45. Merci. Bon congé pascal à tous et chacun. Merci.

(Fin de la séance à 18 heures)